

Étude contrastive des temps du passé en français et leurs réalisations en anglais, en roumain et en norvégien

Une approche comparative et contrastive

Sanda Argentina Dobrea



Masteroppgave i fransk språk

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

UNIVERSITETET I OSLO

Våren 2011

Veileder: Hans Petter Helland

1. AVANT-PROPOS

Je tiens à remercier à un professeur extraordinaire, monsieur Hans Peter Helland, mon directeur de mémoire, qui a dirigé mon mémoire et m'a donné des conseils précieux tout au long de travail. Je voudrais aussi lui remercier pour s'être montré disponible et attentif durant la longue élaboration de cette étude.

Sa connaissance linguistique et son dévouement pédagogique ont été une source d'inspiration pour moi pendant les années d'université. J'ai trouvé un professeur dont les cours ont été non seulement fascinants, mais aussi captivants. Je vais me toujours souvenir les dialogues engageants dans ses classes. Grâce à monsieur Hans Peter Helland, ma curiosité pour la grammaire française s'est concrétisé dans ce travail de recherche.

Ma fascination pour français va rester après la finalisation de ce projet aussi. Le français, les langues étrangers, les relations interculturelles et intralinguistiques, tous ceux-ci définissent ma personne, incitent ma curiosité et je me sens absorbée dans l'espace extraordinaire et infini des langues étrangères.

TABLE DE MATIÈRES :

PREMIÈRE PARTIE : PRESENTATION DES SYSTÈMES ASPECTUELS EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS, EN ROUMAIN ET EN NORVÉGIEN

1. AVANT-PROPOS	2
2. LISTE DE SYMBOLES.....	6
3. INTRODUCTION.....	7
4. LE ROLE DU PASSÉ DANS LES LANGUES ROMANES ET DANS LES LANGUES GERMANIQUES.....	10
4.1. Le rôle du passé en générale dans les langues romanes et germaniques.....	10
4.2. La notion de temps verbal et les divers systèmes temporels.....	12
5. LA NOTION D'ASPECT.....	15
5.1. La notion d'aspect et ses manifestations en français, en anglais, en roumain et en norvégien.....	15
5.2. L'aspect en français et en anglais.....	16
5.2.1. L'aspect grammatical.....	16
5.2.1.1. L'aspect accompli/ L'aspect non accompli.....	16
5.2.1.2. L'aspect global (ou non-sécant)/ L'aspect sécant.....	18
5.2.2. L'aspect lexical.....	19
5.2.2.1. Types de procès en français et anglais.....	19
5.2.2.2. Le perfectif et l'imperfectif en français. Comparaison avec l'anglais.....	23
5.2.2.2.1. Le perfectif en français.....	23
5.2.2.2.2. L'imperfectif en français.....	25
5.2.2.3. Le perfectif et l'aspect progressif en anglais. Comparaison avec le français.....	26
5.2.2.3.1. Le perfectif en anglais.....	27
5.2.2.3.2. L'aspect progressif en anglais.....	28
5.2.2.4. L'aspect inchoatif/ l'aspect continuatif / l' aspect égressif en français et en anglais.....	30
5.2.2.4.1. L'aspect inchoatif.....	30
5.2.2.4.2. L'aspect continuatif	32
5.2.2.4.3. L'aspect égressif.....	32

5.2.2.5.	L' aspect duratif/l'aspect fréquentatif/ l'aspect situatif/ l'aspect terminatif.....	33
5.2.2.5.1.	L'aspect duratif.....	33
5.2.2.5.2.	L'aspect fréquentatif.....	33
5.2.2.5.3.	L'aspect situatif.....	34
5.2.2.5.4.	L'aspect terminatif.....	34
5.2.3.	L' aspect contextuel.....	35
5.2.3.1.	L' aspect semelfactif.....	35
5.2.3.2.	L'aspect itératif.....	35
6.	LE ROLE DES ADVERBIAUX DE TEMPS À L'INTÉRIEUR DES PHRASES.....	37
6.1.	Les adverbiaux temporels. Quelques représentants.....	37
6.2.	Les adverbiaux <u>puis</u> et <u>un peu plus tard</u> en combinaison avec le passé simple et l'imparfait.....	41
6.3.	L'emploi des adverbiaux temporels avec le passé composé.....	44
7.	LOCALISATION TEMPORELLE. LES TEMPS DU PASSÉ EN FRANÇAIS. DES TRAITS GÉNÉRAUX.....	45
7.1.	Les temps du passé. Une caractérisation générale.....	45
7.2.	L'emploi des temps du passé dans les récits narratifs et les récits journalistiques.....	48
8.	AUX FRONTIÈRES DES LANGUES ÉTRANGÈRES. TRADUIRE EFFECTIVEMENT D'UNE LANGUE À L'AUTRE.....	54
9.	LES TEMPS DU PASSÉ EN ANGLAIS. LEURS FONCTIONS ET EMPLOIS. DES PARALLÈLES AVEC LES TEMPS DU FRANÇAIS.....	55
9.1.	Le <i>simple past</i> versus le passé composé/ le passé simple/l'imparfait.....	55
9.2.	Le <i>past progressive</i> versus l'imparfait.....	57
9.3.	Le <i>present perfect/present perfect continuous</i> versus le passé composé/ le passé récent.....	58
9.4.	Le <i>past perfect</i> versus le plus-que-parfait.....	63
10.	L'EMPLOI DES TEMPS DU PASSÉ DANS UN DISCOURS INDIRECT EN FRANÇAIS, EN ANGLAIS, EN ROUMAIN ET EN NORVÉGIEN.....	64
10.1.	Les règles du discours indirect en français, en anglais, en roumain et en norvégien.....	64

10.2.	Des valeurs particulières de l'imparfait en français/ <i>le preteritum</i> et <i>le preteritum perfektum</i> en norvégien par rapport aux valeurs modales.....	67
10.3.	Des valeurs modales de divers temps du passé en français, en anglais, en roumain et norvégien.....	68
11.	LE ROUMAIN VERSUS LE FRANÇAIS.	72
11.1.	Caractérisation générale.....	72
11.2.	<i>Le perfectul simplu/ le perfectul compus</i> versus le passé simple/ le passé composé.....	73
11.3.	<i>L'imperfectul</i> versus l'imparfait.....	76
11.4.	Les verbes de sentiments en roumain et leur emploi à un temps passé....	78
12.	LE NORVÉGIEN VERSUS LE FRANÇAIS.....	79
12.1.	<i>Le perfektum/le preteritum</i> versus le passé composé/le passé récent.....	79
12.2.	<i>Le preteritum perfektum</i> versus le plus-que-parfait.....	82
12.3.	L'aspect en norvégien. Comparaison avec le français.....	83
12.3.1.	L'aspect perfectif en norvégien. Comparaison avec le français.....	83
12.3.2.	L'aspect imperfectif en norvégien. Comparaison avec l'imperfectif en français.....	83
12.3.3.	L'aspect inchoatif et l'aspect égressif en norvégien. Comparaison avec le français.....	84
12.3.4.	L'aspect itératif et fréquentatif en norvégien.....	85
DEUXIÈME PARTIE : APPLICATION PRATIQUE DE L'APPARATE THÉORÉTIQUE		
13.	LES LANGUES EN CONTRASTE : LE FRANÇAIS, L'ANGLAIS, LE NORVÉGIEN ET LE ROUMAIN.....	85
13.1.	Présentation d'objectifs.....	85
13.2.	Le roman <i>Les mots et les choses</i> , de Michel Foucault. Récit original et ses traductions en anglais, en roumain et en norvégien. Analyse pratique	87
13.3.	Le roman <i>Snømannen</i> , de Jo Nesbø. Récit original et ses traductions en français et en anglais. Analyse pratique.....	96
13.4.	Le roman <i>Eat, pray and love</i> , de Elizabeth Gilbert. Récit original et ses traductions en français, en roumain et en norvégien. Application pratique.....	101
14.	CONCLUSION.....	110

2. LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SYMBOLES

*proposition invalide

En français :

IMP : imparfait

PA : passé antérieur

PC : passé composé

Prés : présent

PS : passé simple

PQP : plus-que-parfait

PR : passé récent

En anglais :

PTC : past progressive/ past continuous

PPerf: present perfect

PTPerf: past perfect

PPC : present perfect continuous

Pres : present

PresC : present continuous

PREC : passé récent

PTPC: past perfect continuous

SP: simple past

En roumain :

IMP : imperfectul

PC : perfectul compus

Pres : prezent

PS : perfectul simplu

MMCP : mai mult ca perfectul

En norvégien :

Pres : presens

PRET : preteritum

PERF : perfektum

PPERF : preteritum perfektum

3. INTRODUCTION.

Dans le présent travail, nous essaierons de rendre compte de l'emploi des temps verbaux du passé en français et leurs réalisations en anglais, en roumain et en norvégien. Il s'agit de trouver des ressemblances et des différences entre ces langues par rapport au français.

L'approche se veut être descriptive et systématique. Pour cerner encore plus précisément notre objectif, nous voulons comparer le système aspectuel du français avec le système anglais, norvégien et roumain, d'un point de vue théorique et pratique.

Les relations intralinguistiques entre diverses langues nous intéressent beaucoup, tant bien les phénomènes de traduction et le transfert culturel. Il faut comprendre les différences sémantiques et pragmatiques, mais aussi les différences structurelles des temps spécifiques, pour réaliser une traduction véridique. L'intérêt principal de notre mémoire est le système temporel et aspectuel du français, mais nous sommes préoccupés de le comparer avec d'autres langues (l'anglais, le roumain et le norvégien). Il ne suffit pas de seulement appeler à une comparaison théorique qui envisage diverses catégories dans une langue et l'autre. Pour soutenir nos idées, nous avons besoin de résultats empiriques qui sont fondés sur un corpus de textes en français, en anglais, en roumain et en norvégien, corpus qui est composé de textes originaux tant bien que de traductions. Ces textes nous donnent la possibilité d'identifier les théories et les hypothèses lancés dans notre approche. Ceci représente la dernière partie de notre mémoire, qui est centrée sur l'analyse pratique.

Le système aspectuel du français, anglais, roumain, et norvégien est intéressant à observer, car il s'agit de quatre langues appartenant à deux groupes de langues principaux (latins et germaniques), où le roumain est ma langue natale, tandis que les autres sont des langues étrangères, résultat d'une formation scolaire. Il nous préoccupe de savoir à quel degré les temps du passé en français correspondent aux temps du groupe des autres langues, quand l'emploi temporel concerne les mêmes situations. Notre intérêt pour les temps verbaux du passé à l'indicatif concerne l'emploi de divers temps dans un récit et leur rôle de faire avancer l'histoire, de maintenir une cohérence narrative logique. Une étude de ces temps comme des entités isolées n'aurait donc aucune logique. Les catégories grammaticales comme l'aspect, le temps, le type de procès (=Aktionart) et les adverbes de temps apportent leur contribution dans chaque système temporel étudié, c'est pourquoi nous traiterons de telles notions dans la première partie de notre thèse.

Nous formulons d'abord des hypothèses le rôle du passé dans ces quatre langues, pour identifier les points communs et/ou les angles de diversité temporelle. Le passé est bien représenté dans toutes ces langues mais les modalités d'expression dépendent d'une série de facteurs, que nous délimitons brièvement.

Nous considérons qu'il est nécessaire de définir la catégorie de temps verbal à l'intérieur de chaque système temporel discuté avant d'approfondir le système verbal de chaque langue de notre étude, et nous consacrons donc un chapitre à cette problématique en rappelant quelques théories formulées de divers linguistes.

L'aspect et ses manifestations est un domaine vaste, qui est nécessaire à aborder pour interpréter les types de procès. Le chapitre sur l'aspect contient des définitions générales, tant bien une classification de l'aspect en français et en anglais. L'aspect est intégré dans la structure des verbes en roumain et norvégien. Les explications et les interprétations sur les divers types d'aspect concernent seulement le français et l'anglais, mais il y a aussi quelques commentaires sur l'aspect en roumain et en norvégien. Une bonne partie du chapitre sur l'aspect est consacrée à l'aspect perfectif et imperfectif en français et anglais, catégories qui jouent un rôle majeur dans ces langues.

Comme le français est notre langue principale de référence, nous essaierons de donner tout d'abord un tableau précis sur les temps du passé en français et leur emploi dans diverses situations. Nous mettons en parallèle les divers temps du passé en français pour une meilleure compréhension de situations linguistiques qui imposent un temps ou l'autre, et nous établissons en même temps des parallèles avec d'autres temps du passé dans les autres langues de notre étude. Notre comparaison principale dans ce mémoire concerne le français et l'anglais premièrement, et le français, le roumain et le norvégien secondairement. Nous avons choisi l'anglais comme la langue primaire de référence par rapport au français, car elle nous a permis d'établir beaucoup de parallèles avec le français en termes aspectuels et temporels. En ce qui concerne le roumain et le norvégien, nous avons réussi à délimiter quelques domaines de comparaison, et nos théories quant à ces deux langues sont essentiellement basées sur des observations personnelles.

Comme mentionné avant, notre objectif est d'interpréter les temps du passé dans un contexte narratif. Pour cette raison, nous considérons que le discours indirect et la concordance des temps ne peuvent pas être omis de notre approche. Un récit peut bien contenir des verbes au passé qui influencent les autres verbes du discours. Dans le chapitre sur l'emploi des temps du passé dans un discours indirect nous comparons les systèmes du français, anglais, norvégien et roumain pour trouver les règles qui régissent le discours indirect dans une langue et l'autre. Dans un chapitre supplémentaire, nous nous concentrons aussi sur les valeurs modales de divers temps du passé dans les langues de référence, car certains emplois des temps du passé ont de connotations particulières. Il serait idéal d'identifier dans notre corpus pratique quelques emplois temporels à valeur modale, mais nous sommes conscientes du fait que ces usages caractérisent particulièrement la langue orale. Nous avons, quand même, souhaité de les inclure pour souligner la diversité d'emplois qui caractérise les temps du passé dans les langues étudiées.

Un autre chapitre de notre mémoire est centré sur le rôle d'adverbiaux au niveau phrastique. Nous considérons que les adverbiaux sont des éléments importants dans le cadre d'une phrase. Sémantiquement, ils contribuent à définir la perspective temporelle et à influencer les choix grammaticaux et aspectuels. Pour cette raison, nous interprétons quelques adverbiaux et leur apport au niveau de la phrase.

À présent le norvégien est notre langue principale de fonction dans un contexte quotidien, tandis que le roumain (notre langue maternelle) se situe sur une position secondaire. Cette situation nous a donné la possibilité de développer une conscience métalinguistique qui nous a permis de refléter sur certains processus linguistiques, comme par exemple les choix de temps faits dans une langue et l'autre. Quant au français, nous avons toujours envisagé cette langue comme étant très facile à apprendre, non seulement d'un point de vue grammatical mais aussi lexical. Ceci s'explique par les similarités que le français et le roumain partagent comme langues de provenance latine. Au contraire, l'apprentissage de l'anglais et du norvégien a été un processus difficile, spécialement à cause de l'existence de quelques temps nouveaux qui nous a obligé de découvrir d'autres zones dans la grammaire. Nous croyons que tous les apprenants de langues étrangères « opposées » (nous employons ce terme pour une langue qui appartient à un autre groupe linguistique) se confrontent avec des situations similaires. Nous accordons, donc, un grand intérêt à tous ces temps qui n'existent pas dans une langue ou l'autre, pour mettre en évidence les particularités de chaque système temporel

abordé. Nous nous sommes intéressés au rôle du passé dans diverses langues, car nous considérons le système temporel du passé un domaine plein des subtilités. Nous avons choisi quatre langues, non seulement pour réaliser une étude intéressante, mais aussi pour chercher à vérifier comment les langues interfèrent d'un point de vue universel et quelles solutions offre la grammaire universelle aux frontières de langues. Le rôle joué par un temps verbal n'est pas le même dans des langues différentes. Les différences résident aussi dans les types de procès, l'aspect, la manière de rendre la temporalité. Le but est de chercher non seulement des différences et des ressemblances, mais aussi des subtilités. « C'est dans la comparaison des langues que l'on arrive à cerner les aspects verbaux les plus subtils et à les voir sous leur vrai jour » (Matte 1992 :137).

Nous recourons aux traductions propres de tous les exemples qui illustrent les divers phénomènes discutés dans le devoir. En ce qui concerne la dernière partie de notre mémoire, nous voulons y appliquer le cadre théorique. Nous avons choisi trois romans originaux appartenant à la littérature contemporaine. Il nous manque un roman original en roumain, c'est pourquoi nous utilisons les traductions pour commenter le système temporel du passé en roumain. Nous nous sommes intéressées à analyser des narrations, à discuter les choix faits dans une langue et l'autre par rapport au passé. Nous sommes préoccupés d'identifier les traits communs et les différences, et de les interpréter pour justifier les choix temporels. Nous voulons aussi poser des questions sur les faits interprétés et envisager éventuellement d'autres variables temporels, qui pourraient être possibles dans les récits.

4. LE RÔLE DU PASSÉ DANS LES LANGUES ROMANES ET DANS LES LANGUES GERMANIQUES.

4.1. Le rôle du passé dans les langues romanes et germaniques.

Le passé est bien représenté dans les langues romanes et germaniques avec des emplois spécifiques. Entre les deux groupes linguistiques, il y a des différences majeures mais certaines similarités aussi.

Les langues romanes sont caractérisées par une morphologie flexionnelle riche dont les terminaisons verbales contiennent de l'information aspectuelle et temporelle. La présence de

formes radicales spécifiques pour les temps du passé est donc une caractéristique du français et du roumain. La distinction entre le perfectif et l'imperfectif est centrale pour ces deux langues, illustrée comme un parallèle entre le passé composé et l'imparfait. Les marqueurs de temps et d'aspects sont obligatoires et montrent l'opposition entre ces deux types d'aspect (Ayoun Salaberry 2005 :5). Il faut remarquer aussi que le français est la langue la plus germanique des langues latines. Elle compte plusieurs centaines de substantifs, des dizaines de verbes et quelques adjectifs d'origine germanique dans des registres comme celui de la guerre, de la mer, de la construction, de la vie quotidienne, de l'habillement, de la cuisine, de la vie rurale ou encore des animaux (voir <http://www.iteachers.ch>). Notre étude concerne les temps, c'est pourquoi nous n'approfondirons pas ce trait. Mais nous le mentionnons pour souligner que le français se distingue des autres langues au niveau de la complexité et de la variation. Peut être c'est notamment l'influence germanique qui a contribué à conférer au français un statut aspectuel particulier. Quand nous disons cela, nous pensons aux similarités que le français partage avec le système aspectuel anglais, langue d'origine germanique, problématique que nous discuterons dans un chapitre ultérieur.

Les langues germaniques sont très différentes des langues romanes dans leurs systèmes aspectuels et modaux. En anglais la distinction majeure est donnée par l'opposition entre l'aspect progressif et l'aspect perfectif (Ayoun Salaberry 2005 :2). L'aspect progressif et l'aspect perfectif connaissent des variations, ceci dépend du temps employé. En ce qui concerne l'aspect perfectif, ceci résulte en le *present perfect* (ex : have/has eaten) et le *past perfect* (ex : had eaten) quand employés au passé. L'aspect progressif donne le *past continuous* (ex : am/is/are eating), le *present perfect continuous* (ex : have/has been eating) et le *past perfect continuous* (ex : had been eating) au passé. La présence de l'aspect progressif et l'aspect perfectif sous toutes leurs manifestations rend le système temporel de l'anglais plus riche que celui du français, du roumain et du norvégien. Malgré une appartenance commune au groupe germanique, l'anglais et le norvégien se distinguent en ce qui concerne le statut temporel. Ces deux langues germaniques partagent l'emploi du *past tense/ preteritum*, l'emploi du *présent perfect/perfectum* et l'emploi du *past perfect/ preteritum perfektum* sur l'axe du passé.

Nous croyons qu'en norvégien le *preteritum* et le *perfektum* jouent le rôle majeur dans le system temporel du passé. Notre acquisition du norvégien comme langue étrangère nous a

permis d'observer l'importance de ces deux temps, qui sont largement utilisés aussi bien dans la langue orale que dans la langue écrite.

Une caractéristique commune de ces quatre langues de référence est la présence du passé composé et plus-que-parfait, temps qui sont employés avec des variations et des emplois particuliers. Nous expliquons toutes ces variations quand nous discutons ces temps, ultérieurement. Regardons quelques exemples pour illustrer les temps mentionnés dans les quatre langues de référence.

- (1) a. J'ai mangé (PC)/ J'avais mangé (PQP) (en français)
- b. I ate/ I have eaten (PC)/ I had eaten(PQP) (en anglais)
- c. Jeg spiste/ Jeg har spist (PC)/ Jeg hadde spist (PQP) (en norvégien)
- d. Eu am mâncat (PC)/ Eu mâncasem(PQP) (en roumain)

Il faut remarquer que la morphologie du roumain a un statut particulier en ce qui concerne le plus-que-parfait. Toutes les autres langues utilisent un auxiliaire et une forme parfaite, tandis que le plus-que-parfait en roumain est marqué par une terminaison verbale, qui change après la personne. Au contraire, l'auxiliaire est obligatoire au passé composé.

Le passé simple n'est pas un temps à statut indépendant dans le système temporel norvégien et anglais. L'anglais et le norvégien utilisent le *simple past*/ le *preteritum* dans les situations où on emploie le passé simple en français. Nous revenons ultérieurement sur ce phénomène. L'imparfait se trouve en français, en anglais et en roumain, tandis qu'en norvégien les fonctions de l'imparfait sont recouvertes par le *preteritum*. Nous y reviendrons.

4.2. La notion de temps verbal et les divers systèmes temporels.

Notre étude concerne les temps verbaux du passé, il est donc essentiel de définir le temps comme catégorie grammaticale.

La notion de "temps" comme catégorie déictique, est ambiguë en français. "Le repérage temporel des événements n'est (...) pas assuré par le seul verbe, mais résulte le plus souvent des apports de toute la phrase ou du texte" (Riegel Pellat Rioul 2004 : 291). Pour comprendre les temps verbaux il faut prendre en considération l'information lexicale, la référence

temporelle, autrement dit tous les termes sémantiques et pragmatiques de la phrase qui contribuent à définir le temps. Nous sommes d'opinion que la définition du Riegel est valable pour l'anglais, le roumain et le norvégien aussi, car autrement le temps reste comme notion abstraite. Il faut souligner qu'en français et en roumain les différents groupes des temps (le passé simple/ *perfectul simplu* et l'imparfait/*imperfectul*) servent à décrire des événements de premier plan et d'arrière plan. En anglais et en norvégien les temps du passé posent des difficultés à un apprenant d'origine latine, car il faut distinguer entre le temps passé qui a une référence passée, et le temps passé récent, qui a une référence dans le présent. Le *simple past* /*preteritum* et le *present perfect/perfektum* servent à marquer ce phénomène.

Le présent historique en français indique un temps passé qui est marqué par des verbes au présent. Le présent historique est employé dans des récits « pour donner un relief particulier à un fait en le rendant plus *présent* à l'esprit du lecteur ou de l'auditeur » (<http://fr.wikipedia.org/wiki>). Il est intéressant à remarquer que le présent historique est introduit par des verbes au présent non seulement en français, mais aussi en anglais, en roumain et en norvégien avec le même effet.

Salaberry Ayoun (2005 :3) définit le temps comme « le temps externe », y compris le temps réel d'un discours, et « le temps interne », y compris l'aspect. Le temps et l'aspect sont des éléments essentiels du système temporel français. Dans tous les travaux sur la temporalité l'accent est mis sur l'importance du moment de la parole dans la caractérisation de la catégorie du temps.

Vet (1980 :23) propose deux sous-systèmes parallèles, fondamentaux, du système temporel du français: l'un est centré autour du présent et l'autre autour de l'imparfait. Il y a donc deux perspectives différentes à adopter dans le système temporel du français. Par conséquent, on peut décrire les temps du français au moyen d'un certain nombre de relations (simultanéité, postériorité, antériorité) entre un intervalle I, les points référentiels et le moment de la parole. Notre mémoire est centré sur tous les temps du passé, en conséquence notre système va piloter autour de tous les éléments qui sont insérés sur l'axe du passé.

Vet adopte pour le français le système proposé par Bull (1960) et Klum (1961). Ce système est centré autour d'un point de repère auquel se rapportent, d'une manière directe ou indirecte, les temps du français (Vet 1980 :20). Ce point de référence permet de situer les événements

sur l'axe temporel. La catégorie du temps sert à « fixer le moment de l'événement dans le temps de l'univers » (Vet 1980 :24). Le système temporel du français appelé par Co Vet, présente des régularités, mais il est essentiel de tenir compte de la relation entre l'intervalle de la situation et le moment de la parole (Vet 1980 :42).

Dans le système verbal du français, les formes qui nous intéressent occupent des positions fixes au niveau morphologique: on passe de formes simples (présent, imparfait, passé simple) aux formes composées (passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur) et finalement aux formes surcomposées (passé surcomposé). Tous ces temps décrivent normalement des événements du passé. Alors que le PS et le PA sont fréquemment utilisés à la forme écrite, l'emploi du PC et PQP n'est pas limité à l'écrit.

« Chacune de ces formes peut exprimer la notion du temps passé, néanmoins chaque forme a une perspective spécifique » (Labeau, Larrivée 2002: 2). Leur comportement au niveau du discours présente des particularités spécifiques à traiter dans l'interprétation temporelle des phrases.

Citons la définition du Dulcie M. Engel concernant le statut des temps du passé, notamment le PS, le PC et l'IMP, à travers les siècles : « En ancien français, les mélanges stylistiques du PS, du PC et de l'IMP étaient fréquents ; la codification des emplois de temps date du dix-septième siècle. Ce qui est « nouveau » dans les temps du passé du français moderne, c'est leur emploi fluide et varié » (Labeau, Larrivée 2002 : 10).

Nous considérons l'alternance temporelle comme résultant des contraintes de la langue et des contraintes textuelles. Citons Bénédicte Faques qui nous rappelle que « les temps verbaux, par leur répétition ou leur changement, sont des facteurs de cohésion dans le texte. La récurrence temporelle (...) ou les alternances temporelles renforcent cette cohésion » (Labeau, Larrivée 2002 : 114)

Le temps grammatical joue un rôle essentiel en français. L'aspect et la localisation temporelle y sont liés. Par localisation temporelle, on comprend l'information fournie par le temps verbal, y contribuent également les adverbiaux, les verbes et leurs arguments.

Les relations tempo-aspectuelles et les relations textuelles sont importantes aussi bien en roumain qu'en français. À un certain degré le système temporel du français présente des similarités avec le système temporel du roumain, qui partage la même structure systématique.

Toutes les formes simples, composées et surcomposées que nous avons mentionnées en français ont des contreparties en roumain. Mais les règles de la concordance de temps en français n'ont pas une application en roumain. Cela nous expliquons dans le chapitre qui concerne le discours indirect.

5. LA NOTION D'ASPECT.

5.1. La notion d'aspect et ses manifestations en français, en anglais, en roumain et en norvégien.

Comprendre l'aspect sous toutes ses manifestations est important pour notre travail, qui cherche à donner une image complète sur des divers systèmes verbaux que nous abordons. Un problème essentiel sur lequel bon nombre de linguistes se sont confrontés à travers les temps est celui de donner un tableau précis sur l'aspect et le mode d'action.

Suivant la définition de Vet, on comprend par l'aspect « toute information contenue dans une phrase qui se rapporte à la structure interne de l'intervalle I » (1980 : 45), où l'intervalle I désigne l'axe de temps pendant lequel la situation donnée est valable. Chez Vet la notion d'aspect a reçu plusieurs nuances. Il s'est inspiré par le cadre théorique de Verkuyl et propose que « le mode d'action (le type de situation qu'une phrase présente) exerce la structure de l'intervalle pendant lequel la situation est vraie ». À son opinion « la nature de la situation entraîne des conséquences pour la nature de l'intervalle pendant lequel la situation est valable » (1980 :54). Nous adoptons cette définition sur l'aspect et le mode d'action et considérons que les deux catégories s'impliquent réciproquement, elles interfèrent, donc il y a une interrelation entre le type de procès marqué par le verbe et ses compléments, et la manière dont les procès se manifestent sous l'influence des éléments temporels. Nous considérons l'aspect non-seulement une propriété de la forme verbale, mais aussi bien de la phrase. Les temps verbaux localisent un événement sur l'axe temporel et configurent en même temps un tableau aspectuel de la phrase. La structure interne du verbe indique le type de situation, s'il s'agit d'un état, d'une activité, d'un achèvement ou d'un accomplissement.

La catégorie d'aspect varie d'une langue à l'autre. Selon Matte (1992 :28) « connaître les aspects verbaux des formes verbales d'une langue est d'une très grande importance, et cela

autant pour le traducteur que pour l'utilisateur, car en traduisant d'une langue à l'autre il faut connaître les nuances de sens qui distinguent les formes verbales les unes des autres et qui régissent leur emploi » (Matte 1992 : 28).

En français la distinction majeure en termes aspectuels est marquée par l'aspect perfectif et imperfectif. Quant à l'anglais et au norvégien on peut souligner que le système temporel est plus compliqué que celui en français et en roumain. En norvégien, l'aspect est intégré dans la signification du verbe. En roumain, il n'est pas représenté formellement.

En anglais (voir Smith 1991 : 219) le choix devient obligatoire en termes de modes d'action. Le perfectif est largement représenté en anglais, tandis que l'aspect progressif devient le plus important. L'aspect comme catégorie grammaticale n'est plus une caractéristique des langues germaniques (<http://no.wikipedia.org>), mais l'anglais fait exception de la règle.

5.2. L'aspect en français et en anglais.

L'aspect est essentiel pour le système verbal français. Il a plusieurs manifestations et les verbes reçoivent un statut particulier selon le type de procès qu'ils représentent. Cette remarque est valable pour l'anglais aussi, où l'aspect est aussi intégré dans la structure verbale, jouant un rôle majeure dans le cadre de la phrase.

5.2.1. L'aspect grammatical.

« L'aspect grammatical définit le mode de présentation du procès (...) tels qu'il est indiqué par les marques grammaticales » (Gosselin 1996 :10). En français l'aspect grammatical est signifié par les temps verbaux, en conséquence il dépend du verbe et de sa conjugaison. La construction du verbe régit donc sa forme grammaticale. Les marques de conjugaison jouent un rôle important. Nous suivons la classification traditionnelle, classique et abordons quatre aspects grammaticaux qui sont essentiels pour caractériser le type de procès en français : l'aspect accompli/non accompli et l'aspect global/sécant.

5.2.1.1. L'aspect accompli/ l'aspect non accompli

En français, un procès en cours de déroulement est envisagé comme inaccompli, tandis qu'un procès achevé est envisagé comme accompli. Cet aspect permet de distinguer entre les formes simples (qui expriment toujours un procès en train de déroulement), et les formes

composées (qui expriment un procès achevé, et antérieur). Cette distinction est l'opposition classique de G. Guillaume, et il en va de même pour toutes les oppositions entre les formes simples et composées du français. Dans les exemples suivants :

- (2) a. Marie chantait (IMP).
- b. Marie a chanté (PC).
- c. Marie avait chanté (PQP).

le verbe à l'imparfait dénote une action inaccomplie, tandis que le verbe au passé composé et au plus-que-parfait dénote une action achevée.

On peut dire que cette classification connaît une figuration similaire avec le roumain. On utilise des formes simples et composées de la même manière qu'en français, et ceci est un trait commun pour ces langues.

Quant à l'anglais, on peut facilement identifier des procès accomplis et inaccomplis. L'aspect progressif marque normalement des procès inaccomplis, qui sont exprimés par le *present perfect continuous*, *past continuous* ou *past perfect continuous* quand ils sont employés au passé. Les verbes ont dans leur structure l'auxiliaire « être » conjugué au présent/ passé et le verbe principal avec la désinence –ing. La définition connaît une variation en ce qui concerne le *present perfect continuous* et le *present perfect continuous*.

Le *present perfect continuous* a un statut particulier, il est placé sur l'axe du présent, mais il dénote généralement des actions commencées au passé qui ont une continuation dans le présent. Ce temps a aussi un sens accompli : *I have been washing (PPC) my car* quand il est employé pour marquer une action récente : *Je viens de laver (PR) ma voiture*, situation sur laquelle nous revenons dans un chapitre ultérieur.

Le *past perfect continuous* a aussi un statut particulier, car il peut aussi marquer une action accomplie qui vient de se terminer dans le passé. L'énoncé : *I had been watching (PTPC) a film* devient en français : *J'avais vu (PQP) un film*. Cela nous expliquerons plus précisément dans un chapitre ultérieur. Exemplifions les situations qui marquent des actions inaccomplies par les exemples suivants :

- (3) a. I have been reading (PPC) for three hours.
- b. Je lis (Prés) depuis trois heures.

- (4) a. I was writing (PTC) an essay at 5 o'clock yesterday.
- b. J'écrivais (IMP) en essayant aujourd'hui à 5 heures.
- (5) a. I had been studying (PTPC) for two hours when he came home.
- b. J'étudiais (IMP) depuis trois heures quand il est arrivé à la maison.

Les procès accomplis sont marqués en anglais par des verbes au *past simple*, *present perfect* et *past perfect*, comme illustré dans les énoncés suivants :

- (6) a. I visited (SP) my aunt yesterday.
- b. J'ai visité (PC) ma tante hier.
- (7) a. I have baked (PPerf) cakes today.
- b. J'ai cuit (PC) des gâteaux aujourd'hui.
- (8) a. I had finished (PTPerf) my homework before he arrived home.
- b. J'avais fini (PQP) le devoir avant qu'il soit arrivé à la maison.

5.2.1.2. L'aspect global (ou non-sécant)/ L'aspect sécant

Les verbes à l'aspect sécant expriment un procès "perçu de l'intérieur et découpé en (...) une partie réelle (...) et une partie virtuelle" (Riegel Pellat Rioul 2004 : 294), qui est duratif et placé en arrière-plan, dont le déroulement n'a pas un moment précis (voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aspect>).

Les verbes à l'aspect global envisagent une action de premier plan, le procès est encadré entre des limites temporelles, et par rapport à un repère temporel, l'action est connue globalement (ex : pendant *trois heures*) (voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aspect>). Un procès interrompu, « coupé », est illustré par l'imparfait, en opposition avec un procès perçu globalement, qui devient l'expression du passé simple.

Dans les exemples suivants :

- (9) a. Il lut pendant deux heures.
- b. Il lisait lorsque je suis arrivé à la maison.

on fait remarquer une action au premier plan, avec ses limites temporelles (**lut**-aspect global), qui s'oppose à une action sans limite précise, qui est en cours de développement (**lisait**- aspect

sécant). L'aspect sécant et non-sécant est caractéristique pour l'opposition entre le PS et l'IMP du français. Si on compare cela à l'anglais, on peut trouver des similarités, à un certain degré. Les verbes au *past continuous* en anglais et les verbes à l'imparfait en français expriment un procès en déroulement et on y trouve des similarités. Mais le *simple past* en anglais a un autre statut que le passé simple. Comme souligné avant, le passé simple perçoit le procès globalement, alors que le *simple past* le saisit d'un point de vue externe (pour les procès fermés) ou d'un point de vue interne (pour les procès ouverts). Le *simple past* a donc des traits communs avec l'imparfait (la vue interne) aussi bien qu'avec le passé simple (la vue externe). Illustrons cela dans les énoncés suivants :

- (10) a. Alice studied (SP) geography then / Alice étudiait (IMP) la géographie (vue interne).
 b. Alice studied (SP) geography during three years/ Alice étudia (PS) la géographie pendant trois ans (vue externe).

5.2.1. L'aspect lexical.

« L'aspect lexical correspond au type de procès (...) exprimé par le lexème verbal et son environnement actanciel » (Gosselin 1996 : 10). Le sens des verbes devient donc essentiel. En français, la différence entre *imperfectif/ perfectif* est majeure. Cela nous approfondissons en français, tant bien qu'en anglais, en examinant attentivement les types de procès : les états, les activités, les achèvements, les accomplissements. Notre intérêt envisage aussi le comportement des verbes de sentiments quand les verbes sont perfectifs ou imperfectifs en anglais et en français, domaine que nous explorons en détail.

Nous croyons que les auxiliaires, les semi-auxiliaires et les compléments circonstanciels apportent aussi leur contribution dans la phrase en marquant, donc, d'autres aspects, comme : *inchoatif, continuatif* et *égressif* – qui sont l'expression des auxiliaires et semi-auxiliaires ; *duratif, fréquentatif, situatif* et *terminatif* – qui sont marqués par des adverbes. Nous commentons brièvement ces aspects ci-dessous.

5.2.2.1. Types de procès en français et anglais.

Les types de procès téliques en français sont autrement nommés perfectifs, et les types de procès atéliques sont autrement nommés imperfectifs. Les verbes perfectifs expriment un procès qui ne peut pas être prolongé, comme les exemples suivants : *casser, atteindre, sortir,*

entrer, ouvrir, fermer, alors que les verbes imperfectifs sont inscrits dans le temps et ont un caractère duratif. Notre interprétation de verbes perfectifs est fondée sur le cadre théorique de Smith, dont nous considérons les concepts intéressants à développer.

La catégorie des **verbes perfectifs** est subdivisée en **accomplissements** et en **achèvements** (en réalisations instantanées). Les accomplissements sont considérés comme des actions (Smith 1991 : 293) «à une certaine durée, (qui) subit un changement dans l'intervalle de temps considéré », comme les exemples suivants : *avalier, traverser une rue*. Ils sont classifiés comme téléques, duratifs et dynamiques, dont le degré de dynamisme varie selon la finalisation de l'action. Le caractère duratif est intégré dans le sens de ces verbes.

Quant aux achèvements, ils correspondent à des situations qui « sont ponctuelles et subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré (*exploser, trouver, casser*) » (Barceló Bres 2006 : 16-17).

Les achèvements en français sont compatibles avec l'adverbial *en*, tandis que les verbes et adverbiaux de durée ne peuvent pas être associés aux achèvements en français (la présence de *pendant, de X à Y* n'est donc pas possible). Ces verbes indiquent des actions courtes, il est donc impossible de les associer à un complément circonstanciel de durée. Illustrons par les exemples suivants :

- (11) a. Il a trouvé ses clefs en une heure (valide)
 b. *La bombe a explosé de 5 à 6 heures (invalide)

En anglais, les achèvements ont un caractère particulier. Malgré leur caractère ponctuel, ils peuvent être utilisés avec l'aspect progressif pour mettre l'accent sur leurs étapes préliminaires d'une action, comme dans l'exemple suivant : *He was reaching the top*. Combinés avec des adverbiaux complétifs, ils reçoivent une interprétation égressive, comme par exemple dans la proposition suivante : *They reached the top in three hours* qui signifie qu'on a eu besoin de trois heures pour arriver au sommet. Par exception, le verbe *finish* (terminer) n'est pas compatible avec les achèvements : **They finished reaching the top of the mountain* (invalide). De la même manière qu'en français, les verbes d'achèvements en anglais ne peuvent pas être utilisés avec des adverbiaux et verbes exprimant la durée.

Les accomplissements en français sont duratifs et les procès qu'ils expriment sont souvent suivis d'un résultat. Ils ne peuvent pas être associés aux verbes et aux adverbiaux de durée*

Julie a cessé de dessiner les maisons. Nous avons remarqué que les accomplissements en français partagent le même trait avec les achèvements quand ils sont employés avec des verbes et des adverbiaux de durée. De la même manière qu'en français, les accomplissements sont aussi duratifs en anglais et sont compatibles avec des événements dénombrables : *John wrote a novel last spring.* En anglais tant bien qu'en français, les accomplissements sont ambigus avec l'adverbial *presque (almost)*. La proposition suivante :

- (12) a. He *almost* repaired the radio.
 b. Il a *presque* réparé la radio.

est ambiguë, parce qu'il y a deux interprétations possibles: on comprend qu'il a presque commencé à réparer la radio, ou qu'il a presque fini de la réparer.

Les accomplissements sont compatibles avec les adverbiaux ou les verbes qui montrent la finalisation d'une action, comme par exemple *in an hour* (en une heure), *finish* (terminer).

Selon la définition classique, les atéliques sont groupés **en états** et **en activités**. Les activités « correspondent à des situations qui (...) ont une certaine durée et subissent un changement dans l'intervalle de temps considéré (*dormir, courir*) » tandis que les états « ont une certaine durée et ne subissent pas de changement dans l'intervalle de temps considéré (*avoir les yeux noirs, savoir*) » (Barceló Bres 2006 : 16).

Nous fondons nos hypothèses sur les verbes d'états et les activités en nous basant sur l'étude de Labeau Larrivée (2002) et de Smith (1991). En Labeau Larrivée (2002 : 185) les verbes d'états en français sont caractérisés comme atéliques mais pas dynamiques. Ils sont compatibles avec les adverbiaux temporels de durée (Smith 1991 : 283), comme dans l'exemple suivant :

- (13) a. Il est malade *depuis hier soir*.
 b. He has been sick *since yesterday night*.

Cette compatibilité caractérise aussi les verbes d'états en anglais (Smith 1991 : 231), comme dans l'exemple suivant : *She was excited for an hour.*

Les activités en français (Smith 1991 : 285) sont représentées par de verbes duratifs, ateliques. Les verbes teliques ne sont pas exclus, mais pour recevoir la valeur d'activité, il est besoin qu'ils soient suivis par un syntagme nominal qui n'exprime pas une quantité dénombrable (la présence de la préposition *de* est typique pour les quantités indéterminées). Il s'agit de procès non-finis.

- (14) a. J'ai travaillé.
- b. I worked.

Les verbes d'activités sont compatibles avec les expressions de durée. Nous avons observé que ce trait est typique pour les verbes d'état aussi en français.

- (15) J'ai travaillé pendant une heure.
- (16) I worked for an hour.

En ce qui concerne les expressions d'achèvement (Smith 1991 : 287), ceux-ci ne sont pas compatibles avec les verbes d'activité. La proposition *Elle a fini de courir* devient bizarre, parce que l'activité de courir est compris comme ayant un point final, qui n'est pas un trait naturel.

En anglais les activités sont ateliques et duratives, de la même manière qu'en français. De plus, les syntagmes nominaux indéterminés suivent aussi ces verbes, comme en français. Les expressions de durée qui sont compatibles avec les activités sont : *for an hour* (pendant une heure), *for three month* (pendant trois mois), etc. Les activités en anglais sont incompatibles avec les expressions d'achèvement : *in an hour* (en une heure), *in to days* (en deux jours), etc. Ceci est aussi un trait commun avec le français.

Nous avons mis en parallèle les types de procès en anglais et en français et la conclusion est qu'il s'agit d'un bon nombre de similarités, quoique les deux langues aient une appartenance linguistique très différente.

5.2.2.2. Le perfectif et l'imperfectif en français. Comparaison avec l'anglais.

Prenons d'abord en considération la différence entre le perfectif et l'imperfectif en français. Illustrons cette opposition, qui est essentielle dans le système de la langue française. « Le perfectif indique un changement de situation, une transition entre situations (...) tandis que l'imperfectif n'indique que l'existence d'une situation et son déroulement » (Labeau Larrivée 2002 :27). Nous abordons cette distinction en anglais aussi, où l'opposition entre le perfectif et le progressif est centrale.

5.2.2.2.1. Le perfectif en français.

F. Labelle définit le **perfectif** comme « un procès fermé, terminé, avec ses bornes initiale et finale » (Labeau, Larrivée 2002: 71). On peut donc souligner qu'en français l'aspect perfectif est représenté par des verbes au PC et au PS. Les situations sont envisagées dans leurs totalités, ayant un commencement et une fin. Illustrons par les exemples suivants :

- (17) a. Elle a étudié (PC)/ étudia (PS) trois heures ce jour-la (**activité**)
b. She studied (SP) three hours that day.
- (18) a. Marie a écrit(PC)/écrivit (PS) la lettre (**accomplissement**)
b. Marie wrote (SP) the letter.
- (19) a. Ce fut (PS)/ Ça a été (PC) une fête réussie (**état**)
b. It was (SP) a well done party.
- (20) a. Elle fut (PS)/ a été(PC) surprise (**état**).
b. She was(SP) surprised.
- (21) a. Il a trouvé (PC)/trouva (PS) ses clefs (**achèvement**)
b. He found (SP) his keys.

Tous les procès décrits ci-dessus peuvent correspondre au *past simple* en anglais.

Ces situations montrent une action fermée, donc une continuation du procès au futur est impossible. Evoquons les définitions de Grevisse que Smith (1991 : 267) cite sur le passé simple et passé composé : « the *passé simple* expresses a closed act, completed at a determinate moment in the past, independent of any contact (...) with the present. The *passé composé* indicates an act completed at a determinate or indeterminate period in the past and which is considered in contact with the present ». Le passé simple est représenté par C. Smith comme ayant la même valeur aspectuelle que le passé composé. Avec le *passé composé* et le

passé simple les procès sont perfectifs, car les actions sont accomplies. Nous expliquons le sémantisme du passé composé et du passé simple dans un chapitre ultérieur.

Dans la plupart des cas, le perfectif n'a pas d'applicabilité directe avec les verbes d'état en français. La nature interne de certains verbes comme *aimer, courir, parler, marcher, travailler, atteindre* etc. indique qu'il s'agit de verbes imperfectifs, car « le procès ne comporte pas de limitation intrinsèque » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 294). Par exception de cette règle Labeau Larrivée (voir 2002 : 17) rappellent quelques verbes d'états comme *connaître, pouvoir, vouloir, penser* qui acceptent les deux perspectives. Selon les deux grammairiens (2002 : 21), le sens de ces verbes change quand ils sont employés au perfectif ou à l'imperfectif. Regardons les exemples suivants :

- (22) a. Je connaissais Marie quand j'étudiais à Paris.
 b. J'ai connu Marie quand j'ai étudié à Paris.
- (23) a. Je pouvais l'aider.
 b. J'ai pu l'aider.
- (24) a. Mon ami savait que je mentais.
 b. Mon ami a su que j'ai menti.
- (25) a. Je voulais lui pardonner.
 b. J'ai voulu lui pardonner.

Le sens de ces verbes (idem : 22) est discuté de cette manière : le verbe *savoir* et *connaître* en (24a) et (22a) sont employés à l'imparfait et marquent une situation dans le passé qui est valable à ce moment-là. En opposition, les mêmes verbes en (24b) et (22b) sont utilisés au passé composé et les verbes envisagent « les bornes de la situation ». Dans ce cas, on peut paraphraser par « commencer à savoir/connaître ». La même distinction sémantique peut s'appliquer aux verbes *pouvoir* et *vouloir*. En (23a) et (25a) on perçoit des situations dans le passé qui peuvent se développer.

Par opposition au français, le *simple past* en anglais favorise les procès d'état, situation qui est le trait caractéristique de l'imperfectif en français (voir Smith 1991 :255), d'où les énoncés suivants :

- (26) a. She was (SP) sick yesterday and she is sick (Pres) now
devient en français :
- b. Elle était malade (PC) hier et elle est malade maintenant, et pas* Elle a été malade hier et elle est malade maintenant (proposition invalide).

5.2.2.2.2. L'imperfectif en français.

L'imperfectif en français est défini par F. Labelle comme « un procès ouvert, non terminé, sans des bornes finales » (Labeau, Larrivée 2002: 71). Il est marqué par l'imparfait en français et les situations sont présentées sans commencement ni fin.

Dans l'énoncé suivant : *Marcel dansait* on constate ce qui se passe à un certain moment sans que l'intervalle soit envisagé en sa totalité. En opposition avec l'énoncé ci-dessus on a l'exemple suivant : *Marcel a dansé* où il s'agit d'une situation complète, y compris le début et la fin de cette situation, et on appelle ceci l'aspect perfectif.

L'imperfectif en français a deux manifestations (voir Smith 1991 :258-259) : un emploi général et un emploi progressif, qui est indiqué par la forme lexicale *en train de*. Dans les phrases suivantes :

- (27) a. La fille mangeait.
b. The girl was eating.
c. La fille était en train de manger.
d. The girl was (in the process of) eating.

il s'agit de deux procès imperfectifs, qui sont différents sémantiquement. En (27a) il s'agit d'une activité en déroulement, et en (27C) il s'agit d'une action qui est saisie au début de son déroulement. L'expression *en train de* ressemble à un point de vue progressif et elle n'est jamais utilisée avec des verbes d'états (voir C. Smith, 1991: 262-263). De plus, elle ne peut pas s'employer avec des temps qui sont perfectifs, comme le passé simple et le passé composé, car sa fonction est progressive. L'énoncé suivant : *Luiise était en train d'écrire son essai* devient incompatible avec **Luiise a été (PC) /fut(PS) en train d'écrire son essaie*.

Les procès à l'imparfait sont ouverts, manquent un point initial ou final, et ils se produisent à un certain moment du passé. Dans les exemples suivants nous avons essayé d'adopter le schéma proposé par C. Smith (1991 : 259-262) et nous avons aussi traduit, si ceci était

possible, les phrases avec le *past progressive* de l'anglais pour mettre en termes de comparaisons l'imparfait et le *past progressive* de l'anglais.

- (28) a. Le garçon jouait (**activité**)
b. The boy was playing.
- (29) a. Ils réparaient les meubles (**accomplissement**)
b. They were repairing the furniture.
- (30) a. Elle sortait d'un bistrot (**achèvement**)
b. She was coming (Imp) out from a café.
- (31) a. Le ciel était bleu (**état**)
b. The sky was (PC) blue.

Dans le cas des achèvements (30) l'action est courte, mais elle peut s'interpréter comme ayant une continuation attendue. Si quelqu'un était en train de sortir, il va probablement effectuer l'action.

L'imparfait présente normalement des situations ouvertes, qui ont une continuation dans le futur. Il y a, quand même, une situation où l'imparfait permet l'interprétation d'un point final d'un procès (voir Smith 1991 : 259). C'est les cas où on utilise la conjonction de subordination *quand*, comme illustré dans l'exemple suivant : *Quand tante Amélie est arrivée, Marie écrivait son devoir* où la phrase permet l'interprétation séquentielle des deux situations : la proposition subordonnée est perfective et inclut un point final. Les deux événements sont simultanés : [Marie écrire] était en cours quand tante Amélie est venue. Nous revenons ultérieurement sur les particularités de l'imparfait. Comme déjà expliqué avant, nous rappelons que l'imparfait se combine facilement avec les verbes d'état en français.

5.2.2.3. Le perfectif et l'aspect progressif en anglais. Comparaison avec le français.

L'opposition entre le perfectif et le progressif (qui correspond à l'imperfectif en français) joue un rôle central en anglais. L'aspect progressif montre le caractère dynamique et non achevé d'une action. Le perfectif est employé avec tous les types de situation et indique une action achevée.

5.2.2.3.1. Le perfectif en anglais.

Le *simple past* est perfectif, mais il admet, comme les imperfectifs, deux points de vue : un point de vue interne et un autre externe, à la différence du passé simple et du passé composé. Regardons les exemples suivants :

- (32) a. John cut the grass (**activité**)
b. John a coupé/ coupa l'herbe.
- (33) a. Mary lost her pen (**accomplissement**)
b. Mary a perdu/ perdit sa plume.
- (34) a. Claire finished the novel (**achèvement**)
b. Claire a terminé/ termina la nouvelle.
- (35) a. She was impressed by the show (**état**)
b. Elle a été/ fut impressionnée par le spectacle.

En traduisant les procès en français, il faut prendre en considération le type de procès, et on remarque l'impossibilité de traduire le *simple past* par le passé composé seulement. Le passé simple peut équivaloir au *simple past*, aussi bien qu'à l'imparfait. Nous avons déjà précisé quelques situations où on traduit le *simple past* par l'imparfait. Dans le chapitre consacré sur *le simple past* nous allons mentionner d'autres caractéristiques du *simple past*.

En anglais, le *simple past* présente les procès d'action comme fermés et les procès d'état comme ouverts, ainsi permettant un déplacement "du point de vue [...] au centre de l'action, ce qui est impossible en français avec le passé simple » (voir Labeau, Larrivee 2002: 76).

Labelle F. caractérise le *simple past* comme un temps à aspect « perfectif avec des caractéristiques supplémentaires » (idem : 76). Le *simple past* a donc un statut particulier en anglais, à cause de sa double valeur sémantique. L'aspect du perfect est une autre propriété de l'anglais et c'est l'achèvement de l'action au moment de l'énonciation qui importe. Cet aspect est indiqué par *le present perfect* et *le past perfect*, des temps que nous abordons ultérieurement dans notre mémoire. La valeur perfective, devient donc l'expression de plusieurs temps en anglais : *le simple past*, *le present perfect* et *le past perfect*.

5.2.2.3.2. L'aspect progressif en anglais.

L'aspect progressif est caractéristique de l'anglais. Le prétérit progressif est représenté par le *past progressive* qui est imperfectif et qui présente le procès en son déroulement. Les procès progressifs sont normalement duratifs. Dans l'exemple suivant :

(36) I was having dinner.

le procès est encadré entre les limites d'un intervalle de temps incertain. Au contraire, l'on ne peut pas dire **He was living in New York all his life*, il faut dire *He lived in New York all his life*, car "all his life" n'offre pas un intervalle de temps restrictif. L'aspect progressif en anglais n'est pas caractéristique pour tous les types de verbes. Les verbes qui sont moins naturels avec l'aspect progressif sont: **a.** des verbes d'état: *feel* (sentir), *hear* (entendre), *see* (voir), *smell* (sentir une odeur), *notice* (remarquer), *observe* (observer) (par exception, *feel*, *look*, *smell*, *taste*, *hear*, *see* peuvent remplir une fonction progressive dans le cas où ils indiquent des émotions personnelles ou une condition physique ou mentale, comme dans cet exemple: *I am feeling bad today/ Je me sens mal aujourd'hui*); **b.** des verbes qui expriment des émotions: *adore* (adorer), *desire* (désirer), *detest* (détester), *dislike* (détester), *fear* (craindre), *hate* (haïr), *like* (aimer), *love* (aimer), *respect* (respecter), *want* (vouloir), *wish* (souhaiter); **c.** des verbes qui indiquent une activité mentale: *agree* (approuver), *assume* (supposer), *believe* (croire), *forget* (oublier), *know* (savoir), *perceive* (percevoir), *realize* (réaliser), *recognize* (reconnaître), *remember* (se souvenir), *understand* (comprendre); **d.** des verbes de possession: *belong* (appartenir), *owe* (devoir), *own* (posséder), *possess* (posséder) (voir Thomson Martinet 1986: 156). Illustrons par quelques exemples au passé:

- (37) a. I saw him at two o'clock yesterday.
b. Je l'ai vu à deux heures hier.
- (38) a. She understood that he was lying.
b. Elle a compris qu'il mentait.

Mais *I was seeing him at two o'clock yesterday.

*She was understanding that he was lying.
sont inacceptables en anglais.

Rapporté au français, il est intéressant d'observer que tous les verbes énumérés ci-dessus n'ont aucune restriction en français en ce qui concerne leur utilisation à l'imparfait.

Regardons les exemples suivants:

(39) Il l'adorait (IMP). / *He was adoring (PTC) her (invalide).

(40) Il ne respectait (IMP) personne. / *He was not respecting (PTC) anyone (invalide).

Nous avons souligné que normalement en anglais le *past progressive* ne s'emploie pas avec les verbes d'état. Mais il y a des exceptions. F. Labelle rappelle trois situations d'emploi du *past progressive* avec des procès d'état. Cela est possible quand l'accent est mis sur les étapes internes du procès:

- avec une valeur temporaire :

(41) She lived in Barcelona. / She was living in Barcelona.

- avec une valeur volontaire :

(42) He blinked his eyes. / He was blinking his eyes.

- avec une valeur dynamique :

(43) I hoped she could stay. / I was hoping she could stay.

Dans Corblin&de Swart (2004 : 282), il est rappelé que certains verbes de position comme *to hang* (être suspendu), *to stand* (être debout), *to sit* (s'asseoir), *to lie* (s'étendre) et le verbe *to wear* (porter des vêtements) sont plus fréquemment employés avec le *simple past* qu'avec le *past progressive* (lexicalement ces verbes sont considérés ambigus parce qu'ils se situent « between a stative and a non-stative interprétation »). Il n'est pas nécessaire d'employer le *past progressive* pour déclencher une interprétation stative (les verbes statifs sont des verbes sans durée exacte et sans point final distingué). Illustrons cet aspect dans les exemples suivants :

(44) a. She sat on the chair and was obviously affected by something.

b. Elle était assise sur une chaise et était évidemment affectée par quelque chose.

Le perfect progressif est une autre particularité de l'anglais. Il est le résultat de deux aspects fondamentaux des verbes anglais, qui sont combinés. Il s'agit d'un aspect perfectif à des connotations progressives, qui est représenté par le *present perfect continuous* et *past perfect*

continuous. Dans la grammaire traditionnelle anglaise, on emploie *le present perfect progressif* (et parallèlement la forme de *past perfect progressif*) pour une action durative au passé non encore terminée au moment où l'on parle. Typiquement, la présence de *FOR*, *SINCE* ou *HOW LONG* combinée à la notion d'action en progrès sont les indices principaux permettant l'emploi d'un *present perfect* ou *past perfect* à la forme progressive.

(45) They have been practicing (PPC) piano since 12 o'clock.

(46) She has been preparing (PPC) the dinner.

(47) When his brother got married, he had been studying (PTPC) in Milano for 5 years.

Le present perfect continuous indique une action qui a commencé dans le passé et a une continuation dans le moment présent (45), ou une action qui vient de se terminer (46). En (45) le *present perfect continuous* montre que la répétition de piano commencée à 12 heures n'est pas finie et continue au présent, au moment de la parole tandis qu'en (46) il s'agit de la préparation d'un dîner que la femme vient de terminer. Le *past perfect continuous* en (47) recouvre l'action d'un *present perfect continuous* placé au passé et marque une action passée, commencée avant une autre action passée et continuant dans le même contexte référentiel passé. Le *past perfect continuous* indique que le protagoniste a commencé ses études il y a cinq ans, avant le mariage de son frère, des études qui ont aussi continué au moment que son frère s'est marié.

Par rapport au français, au norvégien et au roumain, l'anglais se distingue par son habilité d'exprimer la durée par l'aspect progressif- trait qu'elle ne partage avec aucune de ces trois langues de référence.

5.2.2.4. L'aspect inchoatif/ l'aspect continuatif / l'aspect égressif en français et en anglais.

5.2.2.4.1. L'aspect inchoatif

Les verbes *inchoatifs* indiquent le début d'une action ou une action qui entre en vigueur. Ils sont exprimés par des locutions verbales, comme par exemple : *se mettre à*, *commencer à* etc. L'inchoatif est aussi associé aux morphèmes, comme par exemple : (a.) des préfixes en –en :

s'endormir, s'envoler ; (b.) des suffixes en-iser dérivés de noms ou d'adjectifs : *scandaliser, moderniser* ; (c.) certains verbes en -ir qui sont dérivés d'adjectifs : *rougir, verdier, blanchir* (voir <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aspect>).

Illustrons par quelques exemples tous les cas nommés ci-dessus :

(48) Elle *s'est mis* (PC)/ *se mit* (PS) à réciter le poème.

(49) Jean *s'est endormit* (PC)/ *s'endormit* (PS) rapidement.

Ces propositions correspondent aux *simple past* en anglais.

(48') She began (PS) to read the poem.

(49') He fell (PS) asleep immediately.

Les verbes inchoatifs en français sont souvent associés au perfectif (voir Smith 1991 : 256), qui est indiqué par des verbes au passé composé ou passé simple. Les propositions qui emploient des verbes inchoatifs imposent une interprétation de la situation, qui envisage premièrement le point initial de la situation. Il est possible d'interpréter que les situations présentées peuvent avoir une continuation dans le présent, comme par exemple la proposition (49) dont on peut dire : « Il est possible que Jean dorme maintenant aussi ». Cette interprétation possible semble être en contradiction avec la règle générale du perfectif qui présente des situations fermées. Mais cette interprétation est de nature pragmatique, c'est pourquoi la règle de perfectif reste valable dans ce cas aussi.

Selon C.Smith (1991 : 270) les propositions à sens inchoatif en français peuvent aussi apparaître comme ouvertes. Regardons les exemples suivants :

(50) a. Elene sentit (PS) son air arrogant au commencement de la soirée.

b. Elene felt (SP) his arrogant air at the beginning of the evening

où la proposition a deux interprétations possibles : peut-être ce sentiment a continué après aussi, dans quel cas on comprend que le sentiment d'arrogance a été présent toute la soirée, donc l'état est ouvert. Dans une autre interprétation, ce sentiment a peut-être cessé, et on comprend que :

.....quelques minutes plus tard ce sentiment disparut

..... few minutes later this feeling disappeared

dans quel cas l'état est perçu comme fini.

Les verbes inchoatifs en anglais ont les mêmes traits que les verbes inchoatifs en français.

5.2.2.4.2. L'aspect continuatif.

L'aspect continuatif est signalé par des verbes qui montrent une continuation : *continuer de*, *continuer par* etc. Ces verbes ont, évidemment, une correspondance en anglais aussi : *to continue*, *to go on* etc. Tous ces verbes mentionnés sont perfectifs. L'expression *être en train de* est aussi utilisée pour indiquer l'aspect continuatif. En anglais, il faut employer l'aspect progressif pour indiquer une action en développement.

Illustrons par les exemples suivants :

- (51) a. Elle continua d'espérer de le rencontrer un jour.
b. She continued to hope/ hoping to meet him one day.
- (52) a. Elle était en train de sortir du magasin.
b. She was going out of the store.

5.2.2.4.3. L'aspect égressif

L'aspect égressif (ou terminatif) est intégré dans la structure de certains verbes comme : *finir de*, *achever de*, *cesser de*, *terminer de*. Nous pouvons bien nommer ces trois types de verbes comme verbes à une fonction « phasale », car ils montrent un commencement, une continuation et la fin d'un procès. Ces verbes sont perfectifs et ont une correspondance directe en anglais, partageant les mêmes traits. Illustrons par les exemples suivants :

- (53) a. Elle termina de manger son petit déjeuner.
b. She finished to eat/ eating her breakfast.

Nous avons remarqué que les aspects inchoatif, continuatif et égressif partagent des traits communs en français et en anglais.

5.2.2.5. L'aspect duratif /l'aspect fréquentatif/ l'aspect situatif/ l'aspect terminatif

Notre classement des aspects duratif, fréquentatif, situatif et terminatif est basé sur la classification traditionnelle de Marc Wilmet (voir <http://books.google.no/books>) et sur l'information sur l'aspect dans(<http://fr.wikipedia.org/wiki/Aspect>).

5.2.2.5.1. L'aspect duratif

L'aspect duratif est associé aux verbes imperfectifs qui marquent des procès qui sont envisagés dans leur durée, comme dans l'énoncé suivant : *J'étudiais l'anglais à ce temps-là* (voir <http://bouche-a-oreille.pagesperso-orange.fr/grammaire/aspect.htm>).

Mentionnons quelques adverbes qui indiquent un procès qui continue dans le temps : à *cette heure là, longtemps, pendant X* etc. En français, l'aspect duratif envisage un procès unique, qui est associé à un verbe imperfectif, dont l'indication temporelle présente le procès comme continuant dans le temps, ce qui ressort de l'exemple suivant *J'habitais la depuis un mois*.

En anglais cet aspect est indiqué par le *past continuous*, qui indique aussi des actions en déroulement à un certain moment du passé, comme dans l'exemple suivant : *I was studying English at that time*. Ce type de procès peut être exprimé en anglais par le *present perfect continuous* et *past perfect continuous* pour décrire des actions en déroulement à un certain moment du présent/ passé. Le *present perfect continuous* et le *past perfect continuous* sont toujours accompagnés par les adverbiaux *since* et/ ou *for* quand ils ont un caractère duratif. Illustrons par les exemples suivants:

(54) a. I have been studying for three month.

b. I had been studying for three month.

Les deux procès en (54a) et (54b) sont duratifs. La différence est qu'en (a) l'événement est orienté vers le futur, alors qu'en (b) l'action est orientée vers un futur du passé.

5.2.2.5.2. L'aspect fréquentatif

L'aspect fréquentatif est aussi marqué par de verbes imperfectifs, qui montrent une action répétée. Il s'agit d'événements qui se déroulaient avec régularité dans le passé. Mentionnons des adverbiaux qui sont associés à l'aspect fréquentatif : *souvent, toujours, X fois*. La

référence temporelle peut être introduite aussi par une subordonnée temporelle, comme dans l'énoncé suivant : *Lorsque je travaillais à Marseille, je sortais chaque soir.*

En anglais, l'aspect fréquentatif est envisagé au passé par l'expression « used to » qui marque des événements qui se passaient régulièrement dans le passé.

L'énoncé ci-dessus devient en anglais: *When I worked in Marseille I used to go out every night.*

5.2.2.5.3. L'aspect situatif

L'aspect situatif est indiqué par des adverbiaux comme: *tôt* (soon), *tard* (late), *déjà* (already), comme illustré dans les exemples suivants :

(55) Il est venu déjà.

(56) Elle est arrivée tard.

On remarque que les verbes sont perfectifs.

En anglais on va les combiner avec des verbes perfectifs aussi, employés au *simple past* et *present perfect/past perfect*. Les adverbes *tôt*, *tard* imposent l'emploi du *simple past*, alors que l'adverbe *déjà* impose le *present perfect* si le contexte est au présent, et *past perfect* si le contexte est passé. Illustrons par les exemples suivants :

(57) He has already come (PPerf).

(58) He had already come (PTPerf) when I arrived.

(59) She arrived (SP) late.

5.2.2.5.4. L'aspect terminatif.

L'aspect terminatif indique les limites d'une situation et il est marqué par des adverbiaux comme : *depuis* (for, since) et *jusqu'à* (until). Les verbes qui sont employés à l'aspect terminatif sont imparfaits. Illustrons par l'exemple suivant *Elle dormait depuis une heure.*

Cet aspect est marqué en anglais par le *present perfect continuous* si le contexte est au présent, ou le *past perfect continuous* si le contexte est passé.

(60) She has been sleeping (PPC) for an hour.

(61) She had been sleeping (PTPC) for an hour when I arrived home.

(62) They had been living (PTPC) in Paris until the end of june.

5.2.3. L'aspect contextuel.

On parle d'aspect contextuel quand le sens du verbe dans le contexte devient important pour le déroulement du procès. Nous nous appuyons sur l'appareil théorique de Smith et de Thomson et Martinet pour définir les aspects contextuels **semelfactif** et **itératif**.

5.2.3.1. L'aspect semelfactif.

L'aspect semelfactif indique un procès ponctuel qui s'est produit une fois. Il est associé aux verbes perfectifs. En français les verbes semelfactifs ne peuvent pas être utilisés à l'imparfait (voir Smith 1991 : 260-261). L'énoncé suivant **Elle frappait à la porte* est donc invalide en français pour dénoter une seule occurrence du procès.

Les verbes semelfactifs sont des verbes ponctuels, qui expriment une action courte (*frapper, sortir, entrer* etc) et leur emploi avec l'imparfait est impossible d'un point de vue sémantique, car l'imparfait demande des verbes imperfectifs qui soit illustrent une action en déroulement soit une action répétée. Par exception de la règle, les verbes semelfactifs peuvent être employés à l'imparfait s'il s'agit de situations habituelles (voir Smith 1991 : 236), comme dans la proposition suivante *Marie lui tapait sur l'épaule* où on comprend que Marie le faisait régulièrement, comme une habitude.

Smith insiste sur le fait que les verbes semelfactifs ne peuvent pas être employés à l'aspect progressif ni en anglais ni en français. Il y a, quand même, une petite exception en anglais. La proposition suivante :

- (63) a. He was coughing.
- b. *Elle toussait

est possible en anglais si l'action exprimée est l'activité de tousser, qui consiste en plusieurs étapes. Les expressions de durée ne peuvent pas s'employer avec les verbes semelfactifs en anglais, car la perspective sémantique change. L'exemple suivant : *I knocked for an hour* devient une activité.

5.2.3.2. L'aspect itératif.

L'aspect itératif marque un procès répété, qui en français est marqué par l'imparfait.

L'imparfait itératif est employé avec des adverbiaux exprimant des événements habituels comme: *tous les jours* (every day), *tous les matins* (every morning), *chaque jour*

(every day), *chaque mois* (every month), *en général / généralement* (generally), *d'habitude* (usually), *toujours* (always), *souvent* (often), *rarement* (rarely) (« imparfait d'habitude »).

Dans les énoncés suivants :

(64) Tous les matins, il lisait le journal et mangeait une tartine.

(65) Il se promenait devant ma maison tous les jours.

l'imparfait marque des habitudes (*lire le journal, se promener*).

C. Smith rappelle un contexte habituel qui n'exclut pas un emploi aspectuel neutre de l'imparfait. Un tel emploi admet une interprétation imperfective et une interprétation perfective (voir Smith 1991 :209). L'exemple suivant *Le 25 mai à 14 heures, elle écrivait ses devoirs* a deux interprétations possibles: (a) était en train d'écrire à ce moment- là ou (b) écrivit comme d'habitude.

De la même manière qu'en français le *past simple* en anglais peut servir à rendre des actions fréquentes. D'où la possibilité de traduire l'un par l'autre, comme illustré dans les exemples :

(66) a. À cette-époque là, j'étudiais (IMP) l'anglais à Cluj.

b. At that time I studied (SP) English at Cluj.

L'aspect progressif sert aussi en anglais à indiquer un procès habituel qui : a) dérange l'interlocuteur ou b) est illimité et se prolonge dans le temps (voir Thomson Martinet 1986 : 155). Observons les exemples suivants pour illustrer ce phénomène :

(67) a. She *was always sending* me messages on the phone.

b. He *was always working*.

Où la proposition (67a) indique une action qui a un impact négatif sur l'interlocuteur, tandis que l'exemple (67b) indique seulement un procès illimité dans le temps. L'effet d'irritation en (a) est créé par le *past progressive* et l'adverbe *always* en combinaison avec le sens lexical du procès.

6. LE ROLE DES ADVERBIAUX DE TEMPS A L'INTERIEUR DES PHRASES.

6.1. Les adverbiaux temporels. Quelques représentants.

Dans le chapitre précédent, nous avons abordé le rôle des différents adverbiaux dans le cadre de l'aspect lexical (duratif, fréquentatif, situatif, et terminatif) et contextuel et nous avons remarqué que le sémantisme des phrases change en fonction des adverbiaux employés. Nous voulons développer ce domaine en faisant référence aux autres adverbiaux qui modifient la structure des phrases. Les exemples sont traduits du français en toutes les autres langues de référence pour comparer le comportement des adverbiaux dans une langue et l'autre.

Dans le chapitre *Tense, Connectives and Discourse Structure* (Corblin & de Swart 2004 :310-337) on traite du rôle des différents adverbiaux à l'intérieur des phrases.

Les adverbiaux apportent une information sur les circonstances d'un événement. Ils précisent la manière, le temps, le lieu, le but de l'action. Ils s'interprètent selon la position occupée dans le cadre de la phrase et selon leur contenu sémantique. Les locutions adverbiales peuvent contribuer sémantiquement à l'interprétation lexicale des verbes prédicats à l'intérieur d'une phrase (Ayoun Salaberry 2005:9).

Les adverbiaux temporels entretiennent une relation sémantique avec la phrase où ils apparaissent et parfois, ils contribuent à maintenir la grammaticalité de la phrase.

Nous abordons les adverbiaux de temps qui peuvent servir comme marqueurs de temps, mais ils peuvent avoir la fonction de connecteurs aussi, quand ils font avancer la narration et les phrases restent inchangées du point de vue syntaxique et sémantique. Dans les exemples suivants :

- (68) a. Elle travaille **maintenant** (français).
b. She is working **now** (anglais).
c. Ea lucrează **acum** (roumain).
d. Hun jobber **nå** (norvégien).
- (69) a. Il m'a téléphoné **avant de partir** (français).
b. He gave me a call **before leaving** (anglais).

- c. El m-a sunat **inainte să** plece (roumain).
- d. Han ringte **før** han dro (norvégien).

on remarque que les compléments marquent le cadre temporel des événements, le repère chronologique, sans référence à la structure argumentale des phrases en (a), situation qui est valable pour toutes les langues étudiées dans notre travail. Par opposition avec (a) se trouvent les exemples en roumain et en norvégien en (b) où on note que l'adverbial **avant** introduit une subordonnée temporelle dans ces langues, tandis qu'il est suivi par un verbe à l'infinitif en français, respectivement un verbe au gérondif en anglais.

Certains compléments circonstanciels de temps (**tout de suite, aussitôt, immédiatement**) deviennent des compléments circonstanciels de manière dans des contextes particulières (comme illustré en 70) et connecteurs de temps dans d'autres contextes (comme illustré en 71). Ils changent, donc, leur fonction selon le contexte. Illustrons par les exemples suivants :

- (70)
 - a. Le facteur arriva avec la poste mais elle n'alla pas **immédiatement** pour apporter les lettres (français).
 - b. The postman arrived but she did not go **immediately** to fetch the letters (anglais).
 - c. Postasul a sosit cu posta dar ea nu s-a dus **imediat** sa ridice scrisorile (roumain).
 - d. Postbudet leverte brevene men hun gikk ikke **med en gang** for å hente dem (norvégien).

- (71)
 - a. The phone was ringing. **Immediately**, he got up to answer it (anglais).
 - b. Le téléphone sonna. **Immédiatement**, il répondit (français).
 - c. Telefonul sună. **Imediat**, se ridică să răspundă (roumain).
 - d. Telefonen ringte. **Med det samme** reiste han seg for å svare (norvégien).

où on note que la propriété commune de ces adverbiaux est de nature sémantique: ils apportent de l'information sur le contexte temporel et maintiennent la cohérence du discours. Ce trait caractérise toutes nos langues de référence.

En position détachée les adverbiaux de temps reçoivent des valeurs particulières, car ils font référence non seulement au prédicat mais aussi à la phrase entière dans laquelle ils figurent.

F. Corblin et H. De Swart expliquent qu'en position frontale ces adverbiaux ont une fonction **exophrastique**, car ils portent sur la phrase entière et ont donc une valeur thématique. Dans les exemples suivants :

- (72) a. **Le lendemain**, il n'est pas venu (français).
b. **The day after**, he did not come.
c. **Ziua urmatoare**, el nu a venit (roumain).
d. **Dagen etter** dukket han ikke (norvégien).

on fait remarquer que l'adverbial *le lendemain (the day after, ziua urmatoare, dagen etter)* s'applique à la proposition entière. L'accent est mis sur cet adverbial qui permet une focalisation du contenu référentiel et reçoit donc de l'importance pour la proposition entière. Le même adverbial, utilisé en d'autres positions, reçoit une fonction **endophrastique**, comme dans les exemples suivants :

- (73) a. Il n'est pas venu **le lendemain** (mais cinq jours après).
b. He did not come **the day after** (but five days after).
c. El nu a venit **a doua zi** (dar cinci zile mai tarziu).
d. Han kom ikke **dagen etter** (**men** fem dager senere).

où l'adverbial *le lendemain (the day after, ziua urmatoare, dagen etter)* est postposé au verbe comme l'élément ultime dans l'énoncé, apportant une information nouvelle. On attend une continuation logique de l'énoncé dans une proposition suivante. Si nous comparons les adverbiaux exophrastiques que nous avons choisis avec les adverbiaux endophrastiques, nous remarquons qu'ils sont caractérisés par une telle mobilité qui permet à les placer en positions différentes. Comme nous avons constaté, cette mobilité crée, évidemment, des changements de nature sémantique, car le contenu phrastique reçoit une interprétation nouvelle.

Corblin et H. De Swart font aussi une analyse des adverbiaux temporels relationnels comme **auparavant** (before), **entretemps** (meanwhile), **par la suite** (afterwards), **après quoi** (whereupon), **ensuite** (then), **enfin** (lastly), **puis** (then) etc, des adverbiaux qu'ils classifient comme **transphrastiques**, sans une référence temporelle, qui créent un lien anaphorique avec le texte précédent et assurent le déplacement de l'action dans le texte. Leur rôle est de

montrer une relation antérieure, postérieure ou simultanée, entre l'intervalle des deux événements, comme illustré dans les exemples suivants :

- (74)
- a. Elle se décida de lui téléphoner mais **auparavant**, elle se mit à chercher la dernière lettre reçue de lui (français).
 - b. She decided to give him a call but **before**, she wanted to find the last letter she had received from him (anglais).
 - c. Ea se hotari sa-l suna dar **inainte de asta**, isi propuse sa gaseasca ultima scrisoare primita de la el (roumain).
 - d. Hun bestemte seg for å ringe ham men **før det**, ville hun gjerne finne det siste brevet hun hadde fått av ham (norvégien).

où on observe que les adverbiaux *auparavant*, *before*, *inainte de asta*, *før* sont mis en relation avec la proposition principale dans son ensemble. Il y a des situations où les adverbiaux nommés ci-dessus deviennent *endophrastiques* et sont placés à l'intérieur d'une proposition dans une position adjacente au verbe où on peut les vérifier par la question *quand* (when ?) ou dans une phrase clivée introduite par *c'est...que*, comme illustré dans les énoncés suivants :

- (75)
- a. Elle entendit l'alarme et ce n'est qu'**ensuite** qu'elle comprit qu'elle avait déclenché ce chaos avec une pizza (français).
 - b. She heard the alarm and it was **only after** that she understood that she had caused this chaos by burning the pizza (anglais).
 - c. Ea auzi alarma si **doar atunci** realiza ca declansase un haos cu pizza arsa (roumain).
 - d. Hun hørte alarmen og **det var da** at hun forstod at hun hadde skapt kaos med en brent pizza (norvégien).

D'autres adverbiaux temporels sont classés d'après la fonction transphrastique qu'ils remplissent. Dans cette catégorie, outre les adverbiaux que nous avons déjà classifiés, sont incorporés les adverbiaux à nuance modale temporelle qui précisent des mouvements rapides: **soudain** (suddenly), **tout à coup** (all of a sudden), **immédiatement** (immediately), **brusquement** (suddenly, literally, abruptly) etc. Généralement, ils occupent une position frontale et remplissent donc une fonction exophrastique. D'un autre côté, ils renvoient à un

contexte antérieur et fonctionnent comme des connecteurs, ce qui leur permet d'acquérir une fonction transphrastique temporelle. Regardons les exemples suivants :

- (76)
- a. Elle se décida de lui téléphoner. **Brusquement**, la sonnerie sonna (français).
 - b. She decided to give him a call. **Suddenly**, the door bell rang (anglais).
 - c. Ea se hotari sa il sune. **Deodata** soneria suna (roumain).
 - d. Hun bestemte seg for å ringe til ham. **Plutselig** hørte hun døra (norvégien).

où les adverbiaux *brusquement* (*suddenly*, *deodata*, *plutselig*) ont une double fonction : exophrastique et transphrastique.

Selon Corblin & de Swart, certains adverbiaux référentiels anaphoriques peuvent fonctionner comme adverbiaux temporels relationnels. Ils incluent dans cette catégorie les adverbiaux : **le lendemain** (the day after), **la semaine suivante** (the following week), **l'année précédente** (the preceding year) (Corblin & de Swart 2004 : 313). Leur fonction temporelle relationnelle se manifeste quand ces adverbiaux apparaissent simultanément dans une phrase. Dans cette situation, ces adverbiaux renvoient à une référence identifiée par le contexte mais qui ne coïncident pas avec le moment de la parole. Regardons les phrases suivantes qui illustrent cet aspect:

- (77)
- a. **Le jeudi**, elle tomba malade mais la **semaine suivante**, elle se sentit mieux (français).
 - b. **On Thursday** she got sick but **the following week** she felt better (anglais).
 - c. **Joi** s-a imbolnavit dar **saptamana urmatoare** s-a simtit mai bine (roumain).
 - d. **På torsdag** ble hun syk men **uka etter** følte hun seg bedre (norvégien).

6.2. Les adverbiaux puis et un peu plus tard en combinaison avec le passé simple et l'imparfait.

Pour Corblin et de Swart le passé simple évoque des événements (qui sont composés par une présupposition et une implication) et l'imparfait des états (voir Corblin de Swart 2004 :326-334). Les deux linguistes analysent le PS et l'IMP dans la structure interne du discours, selon

les cinq relations dites « rhétoriques »: narration, résultat, élaboration, contraste, background. Les adverbiaux **puis** et **un peu plus tard** sont discutés largement d'un point de vue sémantique pour voir dans quelle mesure ils affectent la structure temporelle et textuelle des phrases au passé simple et à l'imparfait. Ces adverbiaux montrent une succession temporelle mais au niveau sémantique ils sont différents. Les exemples suivants :

(78) Ils **entrèrent** (PS) dans le restaurant. Il **tira** (PS) la chaise pour elle.

illustrent *une narration* à deux événements successifs. Selon Corblin et de Swart on peut vérifier la véridicité d'une narration au passé simple en employant les adverbiaux **puis** et **un peu plus tard**, comme dans les exemples suivants :

(79) a. Il lui donna le bouquet de fleurs, **puis** il lui prit la main et l'embrassa.
b. Il lui donna le bouquet de fleurs ; **un peu plus tard** il lui prit la main et l'embrassa.

où la différence rhétorique réside dans la durée des actions impliquées dans la narration. L'adverbial **puis** assure la cohérence entre les deux propositions et impose une certaine contrainte à l'intérieur du discours. L'utilisation d'un **un peu plus tard** est plus libre, il n'est pas nécessaire d'avoir une liaison forte entre les événements du discours. De plus, la narration où cet adverbial apparaît est une narration faible ("weak narration") à cause de la nature sémantique de cet adverbial qui impose un certain degré de liberté. Les exemples ci-dessus peuvent être interprétés aussi comme introduisant un *résultat*. On fait remarquer qu'avec *puis* les événements se succèdent rapidement, et l'idée de résultat est implicite dans la situation présentée. Avec *un peu plus tard* le résultat est un peu retardé, mais présent.

Les adverbiaux **puis** et **un peu plus tard** peuvent être employés aussi dans des phrases introduisant un *contraste*. Regardons les exemples suivants :

(80) a. Elle resta tranquille quand il lui proposa de se marier, **puis** elle bredouilla quelques mots.
b. Elle resta tranquille quand il lui proposa de se marier ; **un peu plus tard** elle bredouilla quelques mots.

où il y a une opposition lexicale énoncée par les verbes principaux : *rester tranquille/bredouiller*. Le rôle des adverbiaux **puis** et **un peu plus tard** est d'accentuer le contraste entre les phrases. Si on élimine ces adverbiaux de ces exemples on obtient des discours incohérents et aucune succession temporelle, comme dans l'exemple suivant :

- (81) Elle resta tranquille quand il lui proposa de se marier ? elle bredouilla quelques mots.

Corblin et de Swart identifient des situations où les adverbiaux **puis** et **un peu plus tard** assurent la liaison entre des énoncés à l'imparfait et au passé simple. Normalement, une proposition à l'imparfait peut être interrompue par une proposition au passé simple, introduite par **puis**. **Puis** contribue à maintenir la liaison narrative, et une relation de contraste, comme illustré dans les exemples suivants :

- (82) Marie s'approcha (PS) de la fenêtre. Elle était (IMP) tranquille. **Puis** elle dit (PS) à son mari qu'elle voulait divorcer.

Dans l'énoncé ci-dessus, on peut remplacer **puis** avec **un peu plus tard**, la différence est sémantique.

Il y a, quand même, des situations où **puis** et **un peu plus tard** ne sont pas compatibles. Corblin et de Swart signalent quelques contextes, comme par l'exemple l'emploi de l'imparfait pour marquer des actions d'arrière-plan. C'est l'adverbial **un peu plus tard** qui est adéquat dans un tel contexte, car une action durative ne peut pas impliquer l'adverbial **puis**, qui marque une transition rapide et fait avancer la narration. Illustrons par les exemples suivants :

- (83) Jean me dit qu'il allait acheter des gâteaux. **Un peu plus tard** il était dans le canapé, absorbé par l'émission de football à la télé.
***Puis** il était dans le canapé, absorbé par l'émission de football à la télé (proposition inacceptable en français).

Les deux linguistes identifient aussi des contextes à l'imparfait où on emploie l'adverbial **puis**. Ils soulignent que ces contextes sont très rares, presque inexistantes, comme dans les énoncés suivants :

(84) Tout le monde était tranquille dans la voiture. **Puis** on entendait un bruit terrible.

où il s'agit d'un récit littéraire. L'adverbial **puis** fait avancer l'histoire. L'emploi de l'imparfait est justifié par le verbe « entendre », verbe de perception qui est compatible avec l'imparfait.

On peut donc, conclure, que l'emploi des adverbiaux a des effets variés sur la structure d'un discours.

6.3. L'emploi des adverbiaux temporels avec le passé composé.

In Corblin & de Swart (Corblin & de Swart 2004 : 344) il est mentionné que le passé composé n'est pas un temps anaphorique, mais que les événements au passé composé se succèdent naturellement. Il est même possible d'inverser l'ordre, sans que cela cause des modifications sémantiques. Il est possible d'avoir plusieurs types de relations entre les propositions au passé composé : postériorité, simultanéité, inclusion, inversion temporelle. Des adverbiaux comme **puis, ensuite, un moment après** fonctionnent comme des connecteurs entre les énoncés. L'antériorité est marquée par des adverbiaux comme : **hier, avant, il y a deux semaines** etc., alors que des adverbiaux comme **alors, à ce moment-là** indiquent un rapport de simultanéité ou inclusion. La postériorité devient l'expression des adverbiaux comme : **après une semaine, deux jours plus tard** etc. Illustrons les différents rapports par les énoncés suivants :

(85) **Alors** il s'est décidé de dire la vérité. **Il y a deux semaines** il est voyagé à Montreal pour organiser ses business. **Deux jours après** il est revenu, mais sa femme n'était là. Il n'a pas téléphoné à la police, car il a espéré qu'elle revenait. Il s'est gravement trompé.

Par rapport au passé simple et à l'imparfait, le passé composé a la flexibilité la plus grande en ce qui concerne l'emploi d'adverbiaux temporels.

7. LOCALISATION TEMPORELLE. LES TEMPS DU PASSÉ EN FRANÇAIS. DES TRAITS GÉNÉRAUX.

7.1. Les temps du passé. Une caractérisation générale.

Nous avons essayé de cerner les différences sémantiques entre l'imparfait, le passé composé (à valeur prétérit) et le passé simple par rapport à leur localisation temporelle commune : le passé. Ces temps sont les plus importants sur l'axe du passé en français.

Parmi les temps de l'indicatif, l'imparfait est un temps original en français parce qu'il est caractérisé par une « diversité d'oppositions où il s'insère » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 310). L'imparfait est considéré un temps à aspect sécant, qui saisit un procès de son intériorité, sans préciser les limites du procès. Il a généralement un emploi imperfectif en français et se combine sémantiquement avec les verbes imperfectifs. Les procès à l'IMP peuvent se trouver dans une relation de simultanéité avec un autre procès au PC ou au PS.

Employé avec un verbe perfectif, « il crée un état d'incertitude » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 306), et sa fonction principale est de « mettre en relief le fait évoqué » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 308). Observons les exemples suivants pour illustrer ces hypothèses :

(86) Il nageait depuis deux heures (*nager* : verbe imperfectif).

(87) J'entrais à la maison quand un bruit m'attira l'attention
(*entrer* : verbe perfectif).

L'imparfait est un temps à deux valeurs sémantiques : temporelle est modale. Nous abordons sa valeur modale dans un chapitre ultérieur.

Le passé simple a un statut particulier en français. Le PS a gardé un rôle important à l'écrit, où il est employé considérablement. Le déclin du passé simple en faveur du passé composé a commencé au xii siècle. Emmanuelle Labeau explique ce retrait du passé simple comme un résultat de la disparition de valeurs imperfectives et résultantes du PS (voir Labeau Larrivée 2002 :10). Le PS est perçu comme « catalyseur des changements dans le système des temps du passé » (Labeau, Larrivée 2002: 2). « Le passé simple donne une vision synthétique et compacte du procès » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 303). Les procès sont délimités et orientés vers un point final. Dans Corblin& de Swart (2004 : 288-289), on propose quelques règles

d'emploi du passé simple dans le récit : (a). la proposition au passé simple introduit un événement nouveau ; (b). il y a une proposition antérieure à celle du passé simple localisant l'événement sur l'axe temporelle. Dans la *Grammaire méthodique du français* (Riegel Pellat Rioul 2004 : 304) les procès au PS sont classifiés en fonction des (a) compléments du temps, (b) ou des compléments de durée, comme illustré dans les énoncés suivants :

- (88) Il fut éveillé *jusqu'à* trois heures le matin (complément de temps).
(89) Elle cria *pendant une heure* parce qu'elle avait perdu sa poupée (complément de durée).

Les verbes perfectifs expriment un procès limité et peuvent en général être utilisés au PS, comme dans l'énoncé suivant : *Elle ouvrit la porte furieusement.*

Dans le même livre, il est mentionné que les verbes imperfectifs peuvent aussi s'employer au PS sous des conditions spécifiques, quand le PS ne contraint pas sa durée ou quand « un effet de sens inchoatif résout « le conflit » (voir Riegel Pellat Rioul 2004 : 304). Dans les propositions suivantes :

- (90) Elle lut longtemps.
(91) Il détesta ses nouveaux amis (y compris « il se mit à détester ses nouveaux amis).

on remarque en (90) une action qui ne comprime pas sa durée (l'adverbial « longtemps » indique un procès illimité), alors qu'en (91) il s'agit d'un verbe qui, lexicalement, peut recevoir un sens inchoatif (« se mettre à détester »).

Le passé composé est considéré comme un des temps nouveaux en français. En français moderne il a reçu un statut privilégié, à cause de son emploi large depuis le vingtième siècle. Les langues romanes sont devenues de plus en plus analytiques et favorisent particulièrement les formes composées, ce qui pourrait expliquer cette tendance (voir Labeau, Larrivée 2002 : 2). Le PC a commencé à remplacer le passé simple à l'oral, ainsi « [donnant] aux faits racontés une nuance de pertinence présente (Labeau, Larrivée 2002 : 6). Selon Corblin & de Swart (qui citent Vet) « the Passe Compose has developed into a perfective past tense, similar to the Passe Simple, while also maintaining its traditional interpretation as a (resultative) perfect » (Corblin & de Swart 2004 : 298). Le passé composé est une forme

ambigüe et complexe en français. « Cette complexité [...] résulte de la division du sens en plusieurs niveaux de représentation, niveaux qui interagissent pour livrer les informations attendues » (Labeau, Larrivée 2002 :51). L'ambigüité du passé composé est liée à sa double nature linguistique: il renvoie soit au passé, soit au présent (idem :33). L'énoncé suivant *Marie a été en Belgique* est ambigüe, mais on présuppose que le locuteur connaît la période pendant laquelle Marie a été en Belgique. La proposition amène donc à une lecture non spécifique.

Le passé composé à valeur du prétérit montre un procès qui est lié aux adverbiaux de temps, qui localisent l'action au passé : *hier*, à *trois heures*. Ce type de passé est aussi nommé « PC de l'antériorité » (voir Vet 1980 : 86). Dans l'énoncé suivant *Victor est revenu à la maison à onze heures* l'adverbial « à onze heures » assure la coordonnée temporelle de l'événement.

Le passé composé est souvent associé à un sens terminatif. P. Larrivée a observé deux emplois du passé composé avec des implications terminatives : « la non continuation de l'existence de l'évènement au-delà de la sphère du passé » et « la discontinuation de l'existence d'un événement à un certain moment du passé » (Labeau Larrivée 2002 : 56).

L'énoncé suivant :

- (92) a. Elle a étudié à Paris.
se laisse paraphraser de la façon suivante :
a'. Elle n'étudie plus à Paris.

La question évoquée par P.Larrivée est de savoir si la validité quant à l'accomplissement de l'événement passé est lié à certains contextes. Dans l'énoncé suivant *Alors pendant trois mois, il n'est pas sorti de son appartement* l'événement est localisé dans la sphère du passé, mais plusieurs interprétations sont possibles : rien ne dit que l'événement n'a une continuation dans la sphère du présent. Dans ce cas une interprétation terminative ne suffit pas. P. Larrivé note que « l'implication terminative n'est pas un trait nécessaire de l'interprétation du passé composé, c'est une valeur possible dans certains contextes » (Labeau Larrivé 2002 : 61). Le PC peut aussi illustrer une succession des prédicats en ordre chronologique des événements. De plus, le PC a un sens perfectif, que nous abordons plus tard dans notre thèse.

7.2. L'emploi des temps du passé dans les récits narratifs et les récits journalistiques.

Les PS, l'IMP et le PC sont utilisés avec des emplois spécifiques. Nous voulons mentionner dans ce chapitre les traits majeurs qui caractérisent chacun de ces temps par rapport à l'autre, car nous voulons discuter en détail leurs emplois dans des récits narratifs. Nous nous sommes bien intéressés à analyser la modalité dont ces temps illustrent en interaction et le comportement qu'ils manifestent dans un discours.

Pour comprendre les différences entre le PS et l'IMP, on peut distinguer entre l'aspect (perfectif versus imperfectif), le niveau sémantique (ponctuel versus duratif), la temporalité (postériorité vs. simultanéité) et le niveau textuel (premier plan vs. arrière-plan). En Labeau Larrivée (2002 : 103), le choix du PS et de l'IMP s'explique par les rapports logiques entre les phrases. Le PS devient l'expression de « la postériorité, l'inclusion temporelle ou l'antériorité par rapport au moment de la parole, alors que l'IMP exprime invariablement la simultanéité globale ».

Le passé composé et l'imparfait se distinguent aspectuellement par le fait que l'un a une valeur prétérit et une valeur perfective, alors que l'autre possède des valeurs imperfectives. L'interférence du passé composé avec le passé simple génère une certaine ambiguïté et pour employer une forme ou l'autre il faut tenir compte de certains facteurs linguistiques (voir Labeau, Larrivée 2002 :2).

L'imparfait est souvent employé dans les textes narratifs pour présenter des actions d'arrière-plan : des commentaires, des explications, des descriptions etc. (*l'imparfait descriptif*).

Comme il est affirmé dans Corblin Swart (2004 :289), il n'y a aucune progression temporelle des événements à l'imparfait et la référence temporelle est inchangée. Illustrons par l'exemple suivant :

- (93) La nuit tombait. Les couleurs du ciel étaient merveilleuses.
 Elle rêvait, absorbée en méditation.

où les verbes à l'imparfait servent à décrire le décor nocturne et de l'état d'une fille qui est absorbée en méditation.

« L'imparfait n'exclut pas la succession chronologique » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 307), mais cela dépend d'un nombre des facteurs textuels. Dans les énoncés suivants :

- (94) Chaque matin Marque se levait, écoutait de la musique pendant 10 minutes, allumait un cigare et regardait sur la fenêtre.

les verbes à l'imparfait marquent des habitudes que le protagoniste du récit fait régulièrement et successivement.

Le passé composé à valeur d'un prétérit peut avoir une fonction narrative. Dans ce cas, il exprime une relation d'antériorité par rapport à un événement passé, de la même manière que le passé simple. Dans l'énoncé suivant *Jean s'est habillé, est sorti dans la rue et a commandé un taxi* il s'agit de plusieurs événements chronologiques, qui sont placés dans le passé.

Dans un discours narratif le passé composé peut exprimer des relations variés entre les phrases : postériorité, simultanéité ou inversion temporelle (voir Corblin&de Swart 2004 : 302-304). Observons les exemples suivants :

- (95) Elle est entrée dans la boutique, a fait des achats et est revenue à la maison à trois heures.
- (96) J'ai attendu, nerveuse, dans la parque. Le soleil brillait, les oiseaux chantaient. Je me suis souvenu de ce bizarre épisode.
- (97) J'ai sorti de mon bureau à quatre heures. La rue était pleine de gens. J'ai mangé dans mon restaurant favorite, comme d'habitude. J'ai essayé d'oublier le stress de mon travail.

qui illustrent une postériorité en (95) (entrer dans le boutique, faire des achats, revenir à la maison), une simultanéité en (96) (attendre, se souvenir) et une inversion temporelle en (97) (sortir du bureau, manger, essayer d'oublier).

Dans les récits journalistiques, le passé composé est employé dans sa valeur de parfait qui rend possible la description des situations commencés dans le passé, avec des résultats au présent, soit des situations accomplis qui sont liées avec la situation présente. Illustrons par les exemples suivants :

- (98) Deux personnes masquées ont dévalisé une boutique. Le propriétaire a appelé immédiatement la police. Personne n'a pas été blessé.

où les verbes au passé composé indiquent des événements récents, liés à la situation présente.

Le passé simple contribue à marquer des événements principaux, de premier plan, dans un récit, tant que la succession chronologique des faits, sans que les indicateurs temporels soient obligatoires. Regardons les énoncés suivants :

- (99) Ce jour j'étais totalement fatiguée après trois jours d'étude continue.
Je m'éveillai à environ 5h du matin. Je mangeai. Je pris les papiers,
sortis rapidement, et 30 minutes plus tard j'entraï à l'université.

qui font partie d'une narration, où il y a une référence temporelle commune (*ce jour*) et une suite d'événements successifs.

Le passé simple peut bien s'employer dans un discours où certaines propositions sont isolées et n'ont aucun lien anaphorique avec le discours entier, comme dans l'exemple suivant:

- (100) En 2003 mon amie, la musicienne, quitta la Roumanie et s'établit à Lisbonne.
Elle joua le piano la première année. Elle était appréciée en Roumanie. Elle fut un grand compositeur.

où on fait remarquer qu'il y a une proposition du discours à l'imparfait (« Elle était appréciée en Roumanie ») qui n'a aucun lien avec la référence temporelle du discours, qui dans ce cas est l'adverbial *en 2003*. De plus, la proposition *Elle fut un grand compositeur* peut bien être anaphorique avec la proposition à l'imparfait qui fait référence à un temps antérieur au temps du récit.

De nombreuses études ont interprété le passé simple et l'imparfait en contexte narratif : les procès au PS contribuent à la progression du récit tandis que ceux à l'IMP coupent cette progression. Le PS rend généralement une succession chronologique, l'IMP exprime une simultanéité où les faits sont soit simultanés, soit juxtaposés. Le passé simple interrompt le procès à l'imparfait. Le passé simple et l'imparfait coexistent dans un texte narratif avec des fonctions spécifiques. Observons les énoncés suivants :

- (101) Elle était heureuse et attenda le grand jour. *Trois mois plus tard* elle se mariait et quittait le village.

où il y a deux occurrences à l'imparfait narratif (était, se mariait). L'adverbe *trois mois plus tard* dirige l'action vers le futur. L'imparfait est souvent associé aux adverbiaux qui portent sur le futur, dans un récit narratif.

Le passé simple est considéré par plusieurs grammairiens comme le temps principal dans un récit. En analysant le passé simple et l'imparfait Corblin & de Swart prennent comme point de départ les études de Kamp et Rohrer (1983) et Reichenbach (1947) et s'appuient sur trois idées fondamentales: (a) le passé simple exprime des événements, l'imparfait est employé avec des états ; (b) le temps de référence coïncide avec les événements et/ ou avec les états ; (c) le temps de référence avance avec le déroulement du récit. Ils arrivent à la conclusion que les événements au passé simple ne se succèdent pas obligatoirement dans tous le cas. Il y a des situations où les événements au passé simple sont parallèles, comme dans les exemples suivants :

- (102) Il prépara le diner et sa femme nettoya la table.
(103) Cet été- la plusieurs événements se sont passés. Elise voyagea à Paris, sa sœur se maria et leur voisin acheta une maison.

où les événements du récit partagent une référence temporelle commune et tous se sont passés parallèlement. Ils marquent une relation anaphorique, de simultanéité.

L'imparfait est décrit comme le temps qui exprime une simultanéité globale, tandis que le passé simple est présenté comme marquant une inclusion temporelle. Ceci est illustré dans les exemples suivants :

- (104) Jean et Marcelle buvaient du café. Tandis qu'Elise goutait la tartine, il lui expliqua un épisode bizarre à son bureau.

où l'imparfait *goutait* exprime une action qui est concomitante avec celle de boire le café, tandis que l'action exprimée par le verbe *expliqua* au passé simple est liée à une référence temporelle, qui est incluse dans le récit, d'une manière indirecte.

Les verbes au passé composé, tant bien que les verbes au passé simple sont présents dans les textes journalistiques. Ce « malaxage intime » (terme employé par M. Cohen) n'est pas arbitraire, mais il est favorisé par un nombre de facteurs linguistiques. Dans ce genre, il y a une tendance à employer le passé composé pour encadrer une histoire, dans l'introduction et la conclusion, et le passé simple dans le développement du récit. Notons aussi la présence du passé composé dans le même genre quand il s'agit des discours conversationnels, pour exprimer un parfait présent et subséquemment un résultat (voir Labeau, Larrivée 2002 :3). Dans les textes narratifs, le PS et le PC se trouvent dans une relation d'alternance et peuvent reproduire l'ordre temporel référentiel des événements. Comme le suggèrent H. Kamp et C. Rohrer en Labeau, Larrivée (2002 : 2-3), le PS se distingue par le fait qu'il échoue d'exprimer constamment la consécution, spécialement dans les cas où les macro-événements sont décomposés en micro-événements.

Le PS est considéré un temps du récit, qui donne une vision globale du procès. Le PC est considéré un temps de discours, qui exprime des événements complètement achevés à un moment déterminé ou indéterminé du passé. Le PC est aussi employé dans les dialogues ou dans les textes narratifs qui utilisent une langue proche de l'oral. Les procès aux PC sont vus isolement, tandis que le PS crée un suspense narratif.

L'imparfait et le passé composé contribuent à la structuration narrative d'un texte. Dans les récits narratifs, l'imparfait et le passé composé ont des rôles spécifiques. Pierre Larrivée (Labeau, Larrivée 2002 : 54) cite H. Chuquet, qui rappelle que l'imparfait permet « de présenter une situation du point de vue d'un personnage d'un texte narratif, alors que le passé composé est plutôt susceptible de donner une perspective objectivante d'une même situation ». L'imparfait décrit des événements d'arrière plan et le passé composé présente des événements complets, au premier plan, qui se succèdent et font avancer la narration. Dans les exemples suivants :

- (105) a. Cécile déjeunait lorsque sa copine est venue.
b. Cécile a déjeuné lorsque sa copine est venue.

l'imparfait (*déjeunait*) montre un événement en cours, le repas, qui se déroule au moment que la copine est venue. L'événement exprimé par le verbe au passé composé (*a déjeuné*) se succède à l'événement du subordonné. L'imparfait nous permet de nous situer à l'intérieur de l'activité, alors que le passé composé envisage un événement dans son extériorité.

Dans les exemples suivants :

- (106) a. Pierre sortait alors pour faire des achats.
b. Pierre est alors sorti pour faire des achats.

le passé composé (*est sorti*) saisit l'événement jusqu' à la borne finale, alors que l'imparfait (*sortait*) évoque dans ce cas « une série habituelle d'événements, ou bien un seul événement qui sera interrompu » (Labeau, Larriveé 2002 :52).

Quant au plus-que-parfait, il y a une acception générale que ce temps peut être employé avec une fonction narrative pour exprimer des événements passés, de la même manière que le passé simple. Cette fonction est valable, spécialement dans le cas le PQP est employé dans le media. En Labeau, Larriveé (2002 : 7-8), on cite plusieurs linguistes et leurs études sur le plus-que-parfait, comme T. Arnavielle, H. Lebek, M. Majumdar et A. Morris, qui se sont intéressés seulement sur l'emploi non antérieur du PQP dans les journaux et à la radio et sur son cooccurrence avec le passé composé. Nous citons la définition de T. Arnavielle « l'emploi du plus-que-parfait souligne une rupture par rapport à l'actualité [...] ce tiroir marque un ancrage plus net dans la zone passée, alors que le passé composé établit un point entre cette zone et celle du présent » (idem : 7).

Le PQP a une fonction non antérieure tant bien qu'une fonction antérieure. Il situe un procès par rapport à un repère temporel passé. Son emploi n'est pas limité à l'oral ou à l'écrit. En ce qui concerne les récits littéraires, nous croyons que le PQP est employé pour marquer un temps passé antérieur à un autre temps passé, mais aussi pour souligner l'importance d'un tel événement passé.

Le passé surcomposé est réservé à la langue écrite et se trouve seulement dans des contextes spécifiques, comme par exemple dans les phrases qui contiennent les compléments *vite*, *en un instant*, *bientôt* (montrant la rapidité de l'accomplissement d'un procès) ou dans les subordinées introduites par *quand*, *dès que* (illustrant l'antériorité par rapport au passé simple) (voir Riegel Pellat Rioul 2004 :312).

- (107) Il a eu vite lu l'essai.
(108) Dès qu'il a eu lu l'essai il mangea une tartine.

Cette forme a cédé le terrain de plus en plus au plus-que-parfait. Sa fonction est de jeter un regard rétrospectif sur un procès semelfactif (cf .Matte 1992 :63). Cette forme est rare et « pas en concurrence avec les autres temps du passé » (Labeau, Larrivee 2002 :9).

8. AUX FRONTIÈRES DES LANGUES ÉTRANGÈRES. TRADUIRE EFFECTIVEMENT D'UNE LANGUE À L'AUTRE.

C'est un fait normal de se poser la question: "Que faut-il pour faire une traduction véridique aux frontières de langues étrangères?" Il est absolument nécessaire d'avoir d'abord une très bonne connaissance des langues de recherche. En traduisant d'une langue à l'autre, il faut respecter des normes aspectuelles, interpréter le contexte et la situation syntaxiquement et sémantiquement, pour éviter d'obtenir des contrastes et des phrases agrammaticales. Il peut en résulter une variabilité d'interprétations. Il y a des cas où un procès au passé trouve un équivalent dans un verbe au présent, phénomène qui est connu sous le nom de transition aspectuelle. D'un autre côté, il y a des marqueurs qui imposent l'utilisation d'un certain temps. Il faut tenir compte de tous les facteurs linguistiques qui contribuent à l'interprétation du sens. Il faut marquer ici le processus de la « coercion » qui implique une réinterprétation contextuelle et qui fait souvent son apparition dans le cas où il s'agit d'une situation conflictuelle entre l'aspect et l'argument. Nous considérons nécessaire de préciser ces situations, car notre préoccupation est de chercher les phénomènes linguistiques qui sont spécifiques dans nos langues de référence, et de les interpréter en passant d'une langue à l'autre. Nous voulons analyser des récits littéraires en original, tant bien leurs traductions, pour comprendre les choix grammaticaux et pour arriver à une conclusion sur l'interférence linguistique des quatre langues analysées dans notre mémoire.

9 .LES TEMPS DU PASSÉ EN ANGLAIS. LEURS FONCTIONS ET EMPLOIS. DES PARALLÈLES AVEC LES TEMPS DU FRANÇAIS.

Dans ce chapitre nous essayons d'établir des parallèles entre les temps du passé en anglais et les temps du passé en français. Nous rappelons que l'anglais est la langue principale de comparaison par rapport au français. Ceci est une conséquence de plusieurs facteurs : les deux langues appartiennent aux deux groupes linguistiques opposés, leurs systèmes temporels sont caractérisés par leur variété, et la diversité de formes dans une langue et l'autre génère des oppositions et des similarités intéressantes à comparer.

9.1. Le *simple past* versus le passé composé/ le passé simple/l'imparfait.

Le *simple past* en anglais évoque, généralement, des événements achevés, qui se sont passés à un certain moment du passé. Le temps est précis ou est inclus dans le contexte, comme illustré en *a* et *b*.

- (109) a. We went to the theatre yesterday./ Nous sommes allés au cinéma hier.
b. The bus was (SP) 15 minutes late. /L'autobus est arrivé (PC) avec 10 minutes de retard.

Ce que distingue ce temps du passé simple et du passé composé est sa nature double de faire référence soit à un point de vue interne, soit à un point de vue externe. Il est donc possible de l'employer avec des procès d'action perfectifs pour exprimer la durée aussi, en alternance avec *le past progressive*, qui est généralement utilisé avec l'adverbial *while* dans un sens temporel et duratif (voir Labeau, Larrivée 2002 : 76). On peut donc dire :

- (110) a. Mary cooked dinner while Peter **played/ was playing** the piano.
b. Mary prépara/a préparé/préparait le dîner pendant que Peter **jouait** du piano
(*joua/a joué-formes incompatibles)

La possibilité d'employer le *simple past* de durée avec *while* en anglais et l'impossibilité d'utiliser le passé composé et le passé simple avec *pendant que* en français s'explique par la nature aspectuelle différente de ces temps en anglais et en français. En français les

subordonnants *pendant que/ alors que* obligent à un emploi imperfectif. On utilise l'imparfait en français dans les situations où on emploie le *simple past* de durée en anglais. À cause de sa possibilité d'envisager un point de vue interne d'une action, le *simple past*, comme Labelle F. le mentionne, (en Labeau, Larrivée 2002 :78) permet de situer le locuteur dans le passé au moment où l'événement se déroulait, comme en (a), (b). Le *simple past* (played) et le *past progressive* (was playing) partagent donc le point de vue interne. Le *simple past* peut avoir pour équivalent en français l'imparfait s'il s'agit d'un point de vue interne. Dans les énoncés suivants :

- (111) a. At seven p.m. she **was writing/wrote** (PP) her homework.
 b. Elle **écrivait** (IMP) son devoir à sept heures de l'après-midi.

le *past progressive* (was writing) nous situe à l'intérieur du processus d'écriture du devoir.

Les faits que le *simple past* dénote ne se trouvent pas obligatoirement dans une succession chronologique; on peut inverser l'ordre et le contexte sans que le sens soit perdu.

L'inversion temporelle de l'ordre des événements est impossible en français avec le passé simple (voir Corblin Swart 2004 : 285-286). Dans les exemples suivants :

- (112) John broke (SP) his arm. He fell (SP) while playing handball.

le contexte présente deux situations dont l'ordre temporel est inversé. L'ordre chronologique est celui-ci : *John joua au handball, tomba et se cassa le bras.*

Si on suit le même ordre donné par les verbes en anglais et ayant recours aux verbes du passé simple, on obtient une traduction incompatible en français : **Jean se cassa le bras. # Il joua au handball et tomba.* Il faudrait dire : *Jean se cassa le bras. Il avait joué au handball et était tombé.* On fait remarquer qu'on emploie le plus-que-parfait dans la deuxième partie pour rendre une traduction véridique qui reflète l'ordre iconique des événements.

Les anglophones ont une tendance à utiliser largement le passé composé, comme l'équivalent du *simple past*. F. Labelle évoque « une sur-utilisation du passé composé (comme) équivalent du *simple past*, et une sous-utilisation de l'imparfait ». D'un autre côté, ils emploient restrictivement l'imparfait avec les procès d'état, avec les procès habituels, avec les emplois génériques (situations qui imposent l'imparfait) notamment parce qu'ils l'interprètent comme

l'équivalent du *past progressive*. D'où il résulte un nombre d'erreurs graves, comme dans ces exemples:

- (113) a. Il savait qu'il ne pouvait pas terminer le projet, devient
b. * Il a su qu'il n'a pu pas terminer le projet (inacceptable en français).

9.2. Le *past progressive* versus l'imparfait.

Il est facile d'obtenir une traduction erronée si on interprète l'imparfait comme l'équivalent de *past progressive*. Dans certains cas on peut traduire directement, comme dans les exemples suivants :

- (114) a. Mary was writing (PTC) an essay. She was singing(PTC).
b. Mary écrivait (IMP) un essai. Elle chantait (IMP).

où le *past progressive* en anglais est rendu par l'imparfait en français. Il s'agit d'actions en déroulement à un certain moment du passé. L'emploi du *past progressive*/ de l'imparfait est donc justifié.

La fonction du *past progressive* est d'exprimer une action en développement à un certain moment du passé, de la même manière que l'imparfait en français. Rappelons que son emploi avec des procès d'état est très limité et les procès habituels imposent l'emploi du *simple past*, à la différence de l'imparfait qui est valide avec les procès d'état et les situations habituelles. On peut donc conclure que les emplois du *past progressive* sont plus restreints que ceux de l'imparfait. Observons les énoncés suivants en français et anglais :

- (115) a. Chaque jour, il se promenait (IMP) devant ma maison.
b. He walked (SP) / *was walking (PTC) in front of my house every day.

Le *simple past* et le *past progressive* sont employés, alternativement, en anglais pour décrire des événements dans un récit, de la même manière qu'on emploie l'imparfait, respectivement le passé simple en français. Illustrons par les énoncés suivants :

(116) a. Julies family was having(PP) dinner. The dog was playing(PP) with the cat, and grandpa was smoking (PP) a cigarette on the balcony. Suddenly there was (SP) a knock at the door. The dog and the cat stopped (SP) playing and looked(SP) at the door.

b. La famille de Julie dinait (IMP). Le chien jouait (IMP) avec le chat, et le grand-papa fumait (IMP) une cigarette sur le balcon. Tout d'un coup quelqu'un frappa (PS) à la porte. Le chien et le chat s'arrêtèrent (PS) et regardèrent (PS) vers la porte.

Quand la référence temporelle manque, la présence de *past progressive* indique le développement progressif d'une action, comme dans l'exemple suivant:

(117) It was getting darker(PP)./ La nuit tombait(IMP).

9.3. Le *present perfect*/*present perfect continuous* versus le passé composé/le passé récent

En opposition avec le passé composé se trouve le *present perfect*, qui est caractérisé comme un mélange entre le présent et le passé (Thompson, Martinet 1974: 105). Le *present perfect* est un temps perfectif tandis que le passé composé est ambigu, car il se situe entre un sens perfectif et un temps du passé. Le sémantisme du passé composé permet un emploi plus étendu que celui de *present perfect*. Le *present perfect* exige des contextes particuliers en anglais. En bref, il s'agit d'actions récentes, liées au présent, ou de situations où la période de temps est incomplète.

Le *present perfect* établit un lien avec le moment de la parole/le présent et se résume aux actions récentes qui manquent une référence temporelle ou aux actions avec un effet en présent, comme indiqué dans les exemples suivants :

(118) a. Have you had lunch? (action récente qui manque une indication temporelle)

b. As- tu déjeuné ?

(119) a. She has broken up with her boyfriend (action dont le résultat est au présent)

- b. Elle a rompu la relation avec son ami.

En français on utilise le passé composé 1 pour exprimer un procès qui a un résultat présent. Ce type de passé est aussi désigné comme le « PC implicatif » (voir Vet 1980 : 86), à cause de son lien avec le présent.

Une période de temps incomplète impose aussi l'emploi du *present perfect* en anglais. Les adverbiaux temporels qui indiquent une telle périodicité sont : *today* (aujourd'hui), *this morning* (ce matin), *this afternoon* (cet après-midi), *this evening* (ce soir), *this week* (cette semaine), *this month* (ce mois), *this year* (cette année), *lately/recently* (récemment) (voir Thomson, Martinet 1986 : 167), comme illustré dans les phrases suivantes :

- (120) a. She has taken an important decision *today*.
b. Elle a pris une décision importante aujourd'hui.
- (121) a. Tom has been very busy *lately*.
b. Tom a été très occupé récemment.

Tous les adverbiaux nommés ci-dessus peuvent se combiner facilement avec le passé composé en français. Il s'agit de nouveau du « PC implicatif », car tous ces adverbiaux établissent un lien avec le présent.

En anglais il y a des contextes où les adverbiaux temporels manquent mais où le thème est lié avec le présent. Dans ce cas on peut employer le *present perfect*, comme illustré dans les phrases suivantes:

- (122) I really like Harry Potter. J.K. Rowling *has become* so popular!

où on emploie *le present perfect* dans la proposition "J.K. *has become* so popular", parce que le contexte indique un lien avec le présent. En ce qui concerne le français, le seul temps à employer est le passé composé.

Le *present perfect* est incompatible avec des adverbiaux de temps définis du passé. Cette incompatibilité résulte par le fait que le *present perfect* a un *now* implicite dans sa structure, et par conséquent, il est impossible d'ajouter un autre marqueur de temps défini (voir Labeau, Larrivee 2002 : 87). Une proposition comme **Simon has arrived in London yesterday, at*

eleven est donc invalide en anglais. Il faut employer le *simple past* pour que l'énoncé soit valide :

- (123) a. Simon *arrived* in London yesterday, at eleven.
b. Lucien *est arrivé* en London à onze heures hier.

Selon Corblin F. et H. De Swart le *present perfect* est compatible avec des adverbiaux déictiques, ce qui s'explique facilement par son sens de base (voir Corblin, Swart 2004: 299). La présence d'un adverbial anaphorique (*at 11 o'clock*) crée un contraste et un énoncé invalide. C'est pourquoi les deux grammairiens considèrent qu'il est impropre d'employer le *present perfect* dans un récit où il est nécessaire de suivre l'ordre chronologique des événements. Pour vérifier l'emploi narratif on peut utiliser des propositions subordonnées introduites par *when* et on constate qu'il est impossible d'employer le *present perfect* dans ces propositions, tandis que la présence du *past simple* est possible.

- (124) a. When he saw me, he smiled.
b. * When he has seen me, he has smiled- proposition invalide, car *when* presuppose un lien implicite avec le passé.

En français on utilise le passé composé 2, « PC de l'antériorité » (voir Vet 1980 : 86), avec tous les procès qui localisent l'action au passé. De plus, on peut employer le passé composé dans les propositions subordonnées temporelles introduites par "quand" sans aucune restriction, comme dans les phrases suivantes:

- (125) Quand il a reçu (PC) le résultat, il s'est senti (PC) heureux.

En anglais il faut utiliser le *simple past* dans les exemples ci-dessus, car il est impossible d'utiliser le *present perfect*. On obtient:

- (126) When he got (SP) the result he felt (SP) happy.

Le *present perfect* est aussi employé avec les adverbiaux temporels *for*, *since* (depuis), *all day/ night/ week* (toute la journée/ toute la nuit/ toute la semaine), *always* (toujours), *never* (jamais). Illustrons par les exemples suivants :

- (127) a. He has *always* liked football.
 b. Il a *toujours* été intéressé au football.
 a. I have read *all day*.
 b. J'ai lu *toute la journée*.

En français ces types de procès sont compatibles avec PC 1, car ces adverbiaux expriment un procès quantitatif (voir Vet 1980 : 86).

Les adverbiaux *for* et *since* expriment des procès qui vont continuer au futur aussi. C'est pourquoi une traduction en français impose l'emploi du présent, comme dans les énoncés suivants:

- (128) a. I *have worked* in this hospital since 2001.
 b. Je *travaille* dans cet hôpital depuis l'année 2001.
 (129) a. I *have lived* in this city for two years.
 b. J'*habite* dans cette ville depuis deux ans.

La présence de *for* et *since* est une caractéristique du *present perfect continuous* aussi. Pour qu'on emploie ce temps il faut, évidemment, utiliser des verbes qui peuvent être employés à l'aspect progressif. Si nous comparons les exemples suivants :

- (130) I have been reading (PPC) since breakfast.
 (131) I have read (PPerf) since breakfast.

la différence entre les deux phrases est qu'en (130) il s'agit d'une action ininterrompue, et en (131) une action qui a connu des interruptions (voir Thomson Martinet 1986 :174).

Les énoncés suivants :

- (132) I have been cleaning (PPC) my room.
 (133) I have cleaned (PPerf) my room.

se distinguent aspectuellement par le fait que le verbe au *present perfect continuous* en (132) exprime la manière dont on a passé le temps la dernière heure tandis que le verbe au *present perfect* en (133) exprime une action accomplie.

Pour faire correspondre les phrases ci-dessus au français, on peut utiliser le présent en (134a), le passé composé en (134b) le passé récent en (134c) et le passé composé en (134d). On obtient :

- (134) a. Je lis depuis le petit déjeuner (traduction de 130)
- b. J'ai lu depuis le petit déjeuner (traduction de 131)
- c. Je viens de nettoyer ma chambre (traduction de 132).
- d. J'ai nettoyé ma chambre (traduction de 133).

Comme une conclusion sur le parallèle entre le *present perfect* et le *present perfect continuous*, on peut dire que « la forme simple focalise le résultat de l'action sur l'objet alors que le progressif se rapporte au sujet et explique quelque chose à son propos » (<http://www.keepschool.com>).

Un trait intéressant à remarquer en anglais et la compatibilité du *present perfect* avec l'adverbial *just*, situation qui correspond au passé récent en français, temps qui est rendu par la construction *venir de*+ infinitif. Ce temps « se situe entre le présent et le passé » (Sandberg 1997 :36). Il peut être classifié parmi les temps du passé, ayant « le moment de l'énonciation comme son point de repère central » (idem : 36).

La phrase *Cecile has just got a good news* se traduit en français par *Cécile vient d'apprendre une bonne nouvelle*.

Comme le suggère Vet (1980 :96) « contrairement au PC et PQP, les constructions avec *venir de* +infinitif ne sont jamais ambiguës ».

Comme nous avons remarqué ci-dessus, le passé composé en français peut équivaloir au *simple past* et au *present perfect*. Nous voulons discuter brièvement la différence sémantique entre le *simple past* et le *present perfect*, car ces deux temps jouent un rôle important sur l'axe temporel du passé en anglais. Les deux temps se distinguent par la perspective temporelle (voir Corblin Swart 2004: 299). Dans les enfoncés suivants:

- (135) a. He *washed* his room (SP) (la chambre pourrait être sale à ce moment, car l'action a été effectuée à un certain moment du passé)
- b. He *has washed* his room (PPerf) (la chambre est nettoyée maintenant, car il s'agit d'une action récente)

il s'agit d'une perspective temporelle différente. En 135a l'action est placée dans le passé et l'action de nettoyage y reçoit de l'importance, tandis qu'en 135b on rapporte l'action de nettoyage, sans aucune référence temporelle, mais ce qu'il présente d'importance est le résultat.

9.4. *Le past perfect versus plus-que-parfait.*

Le *past perfect* et le plus-que-parfait ont comme trait commun la perspective antérieure des événements au passé. Ces deux temps marquent des procès antérieurs à un moment référentiel du passé. Dans un contexte passé, le *past perfect* recouvre au passé les utilisations précédemment étudiées du *present perfect* mais il peut bien fonctionner comme l'équivalent du *simple past*. Cela dépend du contexte. D'un autre côté, le plus-que-parfait devient l'équivalent du passé simple et du passé composé. Normalement, les verbes au *past perfect* se traduisent par le plus-que-parfait en français à cause de leur similarité sémantique. Dans les propositions suivantes:

- (136) a. When he came home his roommate **had just left**.
b. Quand il est arrivé à la maison, son camarade de chambre était parti.
- (137) a. Isabelle was 18 when our story begins. Her grandmother **had died** few months before and since then she **had been** completely alone.
b. Isabelle avait 18 ans au moment de notre histoire. Sa grand-mère était morte il y a quelques mois et elle était seule depuis ce moment là.

on fait remarquer qu'en (136a) il s'agit d'une action passée (*had left*) qui est antérieure à une autre action passée (*came*). Dans le système du présent cette action s'emploie avec le *present perfect*, comme une conséquence de l'adverbial *just*. Mais le contexte passé impose une transition au *past perfect*.

Dans le (137a) le *past perfect* est utilisé dans un texte littéraire par l'auteur pour rendre la perspective antérieure de certaines actions. Tous les événements sont antérieurs à l'événement référentiel de la première phrase. Mais on ne peut pas toujours rendre le *past perfect* par le plus-que-parfait. Un tel exemple est illustré en (137a) où la phrase *since then she had been*

completely alone est rendu au *past perfect* en anglais, tandis que la traduction française favorise l'imparfait: *elle était seule depuis ce moment là*. Ceci est une conséquence des différences aspectuelle que *just* impose en anglais et en français, situation que nous avons déjà expliquée antérieurement.

Il y a des contextes particuliers en anglais qui exigent l'emploi du *past perfect*, comme par exemple la présence de subordonnants temporels *before* (avant que), *until* (jusqu'à ce que), *as soon as* (dès que), *immediately* (aussitôt que) (voir Thomson Martinet 1986: 177).

L'emploi du *present perfect* après ces subordonnants a le rôle d'accentuer l'antériorité d'une action par rapport à une autre action au passé. Pour marquer les rapports d'antériorité en français, on emploie des verbes au passé composé après ces subordonnants temporels. Nous illustrons ceci dans les énoncés suivants:

- (138) a. **When** he had written (PTPerf) his homework he called to his girlfriend.
b. **Aussitôt qu'**il a écrit (PC) son devoir, il téléphona à son amie.
c. **As soon as** she had eaten (PTPerf) her lunch she ordered a taxi.
d. **Dès qu'**elle a pris (PC) son déjeuner, elle commanda un taxi.

où on fait remarquer l'emploi de temps différents dans les propositions subordonnées en anglais et en français.

10. L'EMPLOI DES TEMPS DU PASSÉ DANS UN DISCOURS INDIRECT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ROUMAIN ET NORVÉGIEN.

10.1. Les règles du discours indirect en français, en anglais, en roumain et en norvégien.

Le discours indirect est un domaine vaste, qu'on pourrait examiner en détail et qui pose beaucoup de questions. Notre mémoire est centré sur la temporalité, mais nous considérons nécessaire d'aborder brièvement le rôle des temps du passé dans un discours indirect, car il est souvent présent dans les textes littéraires dans les pensées des personnages. Notre deuxième

partie du mémoire envisage une analyse pratique de divers récits, il est donc important pour nous de toucher à ce domaine aussi, pour rendre un tableau assez complet sur la temporalité.

La transition du discours direct au discours indirect impose certaines règles en français, en anglais et en norvégien dans le cas où le verbe introducteur est à un temps du passé. On doit transformer non seulement les temps du discours mais aussi bien les expressions de temps. Les règles du discours indirect semblent donc être semblables pour les trois langues mentionnées. Quant au roumain, cette particularité est absente et il n'y a aucune restriction spécifique à noter. Ceci s'explique par le fait que les temps de la langue roumaine ont une position plus libre sur l'axe temporel.

Comme notre travail est centré sur les temps du passé, nous prenons en discussion seulement les situations qui impliquent certains changements temporels.

Exemplifions ce phénomène d'abord en français. Rappelons que certains adverbiaux de temps subissent aussi un changement. Par exemple, *avant-hier, hier, aujourd'hui* sont transposés en *l'avant-veille, la veille, ce jour- là* dans le discours indirect. Les énoncés suivants :

- (139) a. « J'ai (Prés) mal à la tête »
b. « J'ai perdu (PC) mon parapluie hier ».

devient dans un discours indirect :

- (139') a. Elle **a dit** qu'elle avait (IMP) du mal à la tête.
b.qu'elle avait perdu (PQP) son parapluie la veille.

Nous constatons que le présent est transposé à l'imparfait, et le passé composé au plus-que-parfait. L'imparfait et le plus-que parfait ont perdu leur autonomie et dans ce cas ils ne marquent pas le passé, mais ils représentent la transcription dans le discours rapporté de procès. Ils sont employés pour marquer la concordance des temps.

La concordance des temps a donc le rôle de régler les changements de temps dans le discours indirect. Mais il y a des situations qui ne suivent pas ces règles. On mentionne certaines situations en Riegel Pellat Rioul (1994 : 600). On peut maintenir une vérité générale dans le discours indirect : *Il pensait que la vie est (Prés) un voyage inédit*. Le présent peut aussi être

maintenu quand le locuteur rapporte quelque chose qu'il accentue : *Il a dit que tu es (Prés) un fou.*

L'anglais suit un schéma similaire en ce qui concerne la concordance des temps. Il faut changer les temps du discours direct et les expressions de temps comme en français. Regardons les propositions suivantes :

- (140) a. « I lost (SP) my umbrella yesterday »
b. « I have met (PTPerf) an old friend today »
c. « I have been waiting (PPC) for him all day long »

Dans un discours indirect les énoncés ci-dessus deviennent:

- (140') a. She **said** that she had lost (PTPerf) her umbrella the day before.
d.....she had met (PTPerf) an old friend that day.
e..... ..she had been waiting (PTPC) for him all day long.

On constate des changements au niveau temporel et dans le domaine des expressions temporelles.

En norvégien il y a des transformations similaires au niveau du discours indirect, de la même manière qu'en anglais, dans le cas où le verbe de la proposition principale est au passé.

Regardons les énoncés suivants:

- (141) a. ”Jeg mistet (PRET) paraplyen min i går.”
b. ”Jeg har truffet (PERF) en venn i dag.”

qui deviennent:

- (141') Hun **sa** at hun hadde mistet (PPERF) paraplyen dagen før.
.....hun hadde truffet (PPERF) en venn den dagen.

Les modifications temporelles sont suivies par des modifications adverbiales, les expressions temporelles sont adaptées au discours indirect.

10.2. Des valeurs particulières de l'imparfait en français/ *le preteritum* et le *preteritum perfektum* en norvégien par rapport aux valeurs modales.

La modalité n'est pas un sujet principal de notre travail, mais il y a un bon nombre de situations dans les quatre langues étudiées où les temps du passé reçoivent des emplois particuliers. De plus, il y a toujours la possibilité de retrouver certains usages dans les récits littéraires que nous commentons dans la deuxième partie de notre mémoire. Nous rappelons aussi que notre intérêt est d'examiner tous les zones d'entrance des temps du passé pour créer une image objective sur la temporalité, mais aussi pour conférer un caractère d'originalité au mémoire. Dans le chapitre sur la modalité, nous nous axons spécialement sur les propositions conditionnelles introduites par le subordonnant *si*.

L'imparfait « enfantin » est une caractéristique du français. Il est utilisé pour s'adresser aux enfants d'une manière familière. On s'exprime doucement en employant l'imparfait. Ce type d'imparfait n'a pas une valeur passée et il est toujours associé à la troisième personne, comme dans l'exemple suivant : *On avait du mal ?*

En norvégien le *preteritum* peut aussi recevoir des valeurs particulières dans certains contextes. Il peut être employé dans un contexte présent avec une valeur de politesse, comme dans l'énoncé suivant *Jeg lurte (PRET) på om du ville gå på kino i kveld*, où le verbe « lurte » au *preteritum* donne une valeur de politesse à la proposition entière et oblige en même temps à un emploi passé d'autre verbe du discours indirect (*ville-preteritum*). Cette situation caractérise, en fait, le français aussi, où, pour adresser une demande polie, on peut employer dans une proposition principale, un verbe de volonté ou de mouvement à la première personne, à l'imparfait. La proposition ci-dessus devient, donc, en français : *Je me demandais (IMP) si vous vouliez m'accompagner au cinéma ce soir*. Le verbe « demandais » impose lui aussi les transformations nécessaires dans le discours indirect, comme en anglais.

Le *preteritum* en norvégien peut aussi être utilisé dans des commentaires dans une situation présente. Dans l'exemple suivant *Så fin kjole du hadde (PRET)*, le contexte est présent, mais on emploie le *preteritum* pour mettre en relief l'effet d'admiration sur la situation commentée. En français, l'énoncé ci-dessus se traduit par le présent *Que belle robe tu portes (Prés)*

Une demande polie peut être rendue en norvégien par le pluskvamperfektum aussi, comme dans l'exemple suivant *Hadde de orket* (PPERF) *å hjelpe meg med dette prosjektet i dag?* En français on utilise le conditionnel présent *Pourrais tu m'aider avec ce projet aujourd'hui ?*

10.3. Des valeurs modales de divers temps du passé en français, en anglais, en roumain et en norvégien.

Pour aborder les valeurs modales que divers temps du passé peuvent remplir dans nos langues de référence, nous prenons en discussion particulièrement les contextes linguistiques qui admettent la conjonction circonstancielle *si*. Cette conjonction (voir Riegel Pellat Rioul 2004 :508) a une syntaxe singulière, car elle admet plusieurs emplois. Premièrement c'est l'emploi hypothétique que nous intéresse, mais nous mentionnons aussi d'autres contextes qui admettent des emplois temporels itératifs ou adversatifs. « C'est le contexte qui permet d'interpréter ce cadre comme conditionnel, implicatif ou contrastif » (Riegel Pellat Rioul 2004 :508). L'indicatif est le mode standard qu'on trouve dans les propositions introduites par *si* en français, en anglais et en norvégien, tandis que la langue roumaine admet le conditionnel aussi. La langue anglaise admet elle aussi le conditionnel après *si*, dans quelques situations, des contextes que nous expliquons ci-dessous.

En français on peut utiliser l'imparfait et le plus-que-parfait pour remplir des valeurs modales. La valeur modale de l'imparfait se fait présenter dans les énoncés contenant un complément circonstanciel « qui dénote un moment situé dans l'avenir par rapport à un repère passé, ou une cause empêchant la réalisation du procès » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 309). Les propositions suivantes :

(142) Une minute plus tard, elle ratait (IMP) l'occasion de le rencontrer.

(143) Sans son esprit, elle ratait (IMP) l'occasion de gagner le concours ce jour-là.

présentent des situations dans l'avenir, par rapport à un repère passé, qui est signalé ici par les adverbiaux *une minute plus tard* et *ce-jour là*. L'emploi de l'imparfait localise les actions au passé. L'imparfait peut être utilisé aussi avec une valeur modale dans les subordinées de condition introduites par *si*, pour exprimer un procès irréel au présent ou dans l'avenir. Dans

un tel cas, il porte sur une hypothèse, qui est placé dans l'univers de la fiction *S'il était* (IMP) *riche, il voyagerait partout dans le monde.*

L'imparfait peut recevoir d'autres valeurs modales dans d'autres contextes, quand il s'agit d'énoncés exclamatifs ou interrogatifs introduits par *si*, dans le cas où la proposition principale manque. La présence de l'imparfait se fait remarquer dans des contextes contenant : (a) des expressions du souhait : *S'il pouvait* (IMP) *deviner l'essence de mon âme !*; (b) dans des phrases qui expriment un regret : *Si j'étais*(IMP) *moins sensible !*;(c) ou dans des phrases qui traduisent une suggestion : *Si nous essayions* (IMP) *d'être amis ?*

Le plus-que-parfait peut aussi être utilisé avec une valeur modale dans une subordonnée de condition introduite par *si* pour indiquer « une hypothèse portant sur un fait passé qui s'est révélé faux » (Riegel Pellat Rioul 2004 : 509) : *Si j'avais gagné* (PQP) *au loto, j'aurais voyagé partout dans le monde.*

Dans un énoncé exclamatif introduit par *si*, sans proposition principale, le rôle du PQP est d'exprimer un regret ou un reproche (voir Riegel Pellat Rioul 2004 :312).

(144) Si je l'avais rencontrée (PQP) !

(145) Si tu m'avais téléphoné (PQP) ce jour-là !

En norvégien le *preteritum* et le *preteritum perfektum* peuvent être employés avec des valeurs modales en quelques situations. Par exemple, l'expression de souhait peut être indiquée par le *preteritum*, comme dans la phrase :

(146) a. Bare han *forsvant* (PRET) !

b. S'il pouvait (IMP) disparaître !

Par rapport au français, on fait remarquer qu'en norvégien on n'a pas besoin d'une subordonnée de condition pour exprimer un souhait. On peut utiliser une proposition principale introduite par un adverbial modal (dans ce cas, *bare/seulement*) qui a le rôle d'accentuer le souhait. Un tel désir peut bien être rendu par le *preteritum perfektum*, avec la même valeur: *Bare hun hadde latt meg snakke ferdig snart! /Si elle me laissait terminer à parler !*

Un autre contexte qui permet d'introduire un souhait du présent en norvégien est la présence d'une subordonnée de condition qui utilise le *preteritum*, temps qui est répété aussi dans la proposition principale, comme dans l'exemple suivant : *Hvis du (PRET) lot meg hjelpe deg, følte (PRET) du deg kanskje bedre.*

Le *preteritum perfektum* peut aussi rendre un souhait en norvégien en faisant référence au présent ou l'avenir : *Hadde jeg hatt (PPERF) tid, hadde jeg kommet(PPERF) i bursdagen din i morgen.* La subordonnée de condition permet l'omission du subordonnant *hvis* (si) dans la subordonnée qui emploie le *preteritum perfektum*. Ceci n'est pas possible en français.

Il faut souligner que l'emploi du *preteritum* et *preteritum perfektum* dans les situations mentionnées ci-dessus est un cas particulier en norvégien, car en français il n'y a aucune situation où l'imparfait et/ou le plus-que-parfait ont une valeur liée au présent quand ils expriment un désir. Il y a deux situations en français où on peut employer l'indicatif dans la subordonnée introduite par *si*, tant bien que dans la proposition principale. C'est pour exprimer une répétition ou une opposition (voir Riegel Pellat Rioul 2004 :508). En conséquence, la proposition *Hvis du lot (PRET) meg hjelpe deg, følte (PRET) du deg kanskje bedre*, qui a une valeur d'opposition, peut être traduite en français par l'indicatif : *Si tu me permettais (IMP) de t'aider, tu te sentiras, peut-être, mieux.*

Nous avons expliqué qu'en français les subordonnées de condition qui expriment des hypothèses sur le présent ou l'avenir et sur un fait passé. Cette possibilité existe en norvégien aussi. L'hypothèse sur le présent est marquée par le *preteritum* dans la proposition subordonnée, et le conditionnel présent dans la proposition principale. La proposition *S'il était (IMP) riche, il voyagerait partout dans le monde* devient en norvégien *Hvis han var(PRET) rik, ville han reise verden rundt.* L'hypothèse sur un fait passé est rendue par le *preteritum perfektum* dans la subordonnée avec *si*, et le conditionnel passé dans la proposition principale. La proposition *Si j'avais gagné (PQP) au loto, j'aurais voyagé(COND.PASSE) partout dans le monde* devient en norvégien *Hvis jeg hadde vunnet (PPERF) i lotto, ville jeg (ha) reist verden rundt* ou *Hvis jeg hadde vunnet (PPERF) i lotto, hadde jeg reist verden rundt.* En norvégien on peut omettre l'auxiliaire *ha*. Nous rappelons le cas spécial du *preteritum perfektum* qui porte sur le présent ou sur l'irréel du passé.

En anglais les subordonnées de condition ont des emplois similaires qu'en français. Elles acceptent l'indicatif dans toutes ses variantes, mais c'est l'emploi modale qui nous préoccupe,

les diverses nuances créées par certains temps dans les propositions subordonnées. La subordonnée avec *if* en anglais peut exprimer un irréel du présent ou un irréel du passé. Cette situation caractérise aussi les subordonnées introduites par *si* en français, situation que nous avons expliquée ci-dessus. L'énoncé *If I were (SP) rich I would buy you a car* se traduit en français par : *Si j'étais (IMP) riche, je t'achèterais une voiture.*

On fait remarquer que l'hypothèse sur le fait potentiel en présent est marquée par un verbe au *past simple* en anglais, et l'imparfait en français. L'aspect progressif en anglais peut aussi indiquer un fait potentiel dans une subordonnée de condition, comme dans l'exemple suivant : *If we were travelling (PTPC) by car I would be much happier.* Cette proposition devient en français : *Si nous voyagions (IMP) en voiture, je me sentrais meilleure.*

La subordonnée de condition en anglais peut aussi porter sur le passé pour indiquer une action qui n'a pas eu lieu mais qui aurait pu se passer dans certaines conditions. L'énoncé suivant : *If I had met (PTPerf) him I would have told him the truth* se laisse paraphraser en français par : *Si je l'avais rencontré (PQP), je lui aurais dit la vérité.* L'emploi du *past perfect continuous* dans la proposition subordonnée est aussi possible et la signification de la phrase est la même que celle indiquée par le *past perfect*. L'énoncé : *If I had not been wearing (PTPC) that dress that day he would never have recognized me* devient en français : *Si je n'avais pas porté (PQP) cette robe ce jour-là, il ne m'aurait jamais reconnu.*

Le subordonnant *if* peut être omis dans la subordonnée de condition qui porte sur le passé sans que la signification de la phrase change. Ce qui change est l'ordre entre le sujet et le verbe auxiliaire *had*, verbe qui est placé dans une position frontale. Rappelons que cette situation caractérise aussi les subordonnées de condition en norvégien. Les subordonnées ci dessus peuvent se paraphraser par :

- (147) a. Si je l'avais rencontré, je lui aurais dit la vérité (français).
b. Had I met him I would have told him the truth (anglais).
c. Hadde jeg truffet ham, ville jeg ha fortalt ham sannheten (norvégien).
- (148) a. Si je n'avais pas porté ce robe ce jour-là, il n'aurait jamais me reconnu (français).
b. Had I not been wearing that dress that day he would never have recognized me (anglais).

c. Hadde jeg ikke hatt på den kjolen, ville han aldri ha kjent meg igjen (norvégien).

Nous avons remarqué beaucoup de similarités entre les subordonnées de condition en français et celles en norvégien et en anglais malgré l'appartenance germanique que l'anglais et le norvégien partagent. Nous avons découvert plusieurs ressemblances entre le norvégien et le français, quoique ces deux langues aient deux systèmes verbaux très opposés. Il semble que certaines situations imposent des règles semblables dans les subordonnées de condition en français, tant bien qu'en norvégien et en anglais.

En ce qui concerne le roumain, la condition est seulement indiquée par des verbes au conditionnel présent ou passé. Un verbe au conditionnel présent ou passé est utilisé non seulement dans la subordonnée de condition, mais aussi dans la proposition principale, comme illustré dans les exemples suivants:

- (149) a. Dacă **aș fi** (COND.PRES) bogat **aș călători** (COND.PRES) în toată lumea.
b. Si j'étais (IMP) riche, je voyagerais (COND.PRES) dans tout le monde.
- (150) a. Dacă **aș fi avut** (COND.PAS) curaj **aș fi deschis** (COND.PAS) o afacere.
b. Si j'avais eu (PQP) le courage, je m'aurais établi (COND.PRES) dans les affaires.

11. LE ROUMAIN VERSUS LE FRANÇAIS.

11.1. Caractérisation générale.

Entre le roumain et le français il y a beaucoup de similarités. Ces deux langues d'origine latine sont flexionnelles, et les désinences verbales indiquent les traits grammaticaux.

En français les auxiliaires *être* et *avoir* contribuent à former les temps composés. La majorité de verbes ont adopté l'auxiliaire *avoir* avec l'exception de verbes réfléchis et de verbes de mouvement, qui sélectionnent l'auxiliaire *être*.

(151) J'**ai** étudié à Paris.

(152) Il **a** gradué l'université en 2002.

(153) Je **suis** tombé sur la glace aujourd'hui.

Le roumain se sert de deux auxiliaires aussi. L'auxiliaire *a avea* (avoir) est utilisé pour former le passé composé, et l'auxiliaire *a fi* (être) est utilisé pour le parfait. En roumain le verbe *a*

avea (avoir) est uniquement présent au passé composé, indépendamment du type de verbes. Les énoncés ci-dessus deviennent donc en roumain :

(151') Eu **am** studiat la Paris.

(152') El **a** absolvit facultatea in 2002.

(153') Eu **am** căzut pe gheață azi.

Les temps du passé en roumain sont : *imperfectul* (l'imparfait), *perfectul compus* (le passé composé), *perfectul simplu* (le passé simple) et *mai mult ca perfectul* (le plus-que parfait) et ils correspondent, plus ou moins, aux situations qui caractérisent le français aussi.

11.2. Le *perfectul simplu*/ *perfectul compus* versus le passé simple/le passé composé.

Nous avons constaté dans un chapitre précédent que le passé simple a disparu de la langue parlée au profit du passé composé en français. Dans la langue roumaine standard le passé simple est utilisé premièrement dans la langue écrite comme en français, mais il faut souligner que sa présence est largement ressentie particulièrement dans la région d'Oltenia en Roumanie, au sud-ouest, et à un certain degré dans d'autres régions, comme Banat, Crisana et dans le ouest du Muntenia, où il fonctionne comme le temps principal d'un récit au passé dans la langue parlée. Mais on préfère le *perfectul compus* (le passé composé) dans les autres régions du pays. Si on utilise le *perfectul simplu* (le passé simple) dans ces régions, sa fonction est d'indiquer qu'une action s'est terminée dans un passé récent. Dans l'énoncé suivant :

(154) a. **Fusei** (PS) la vecina.

b. Je viens de visiter (PRec) ma voisine.

l'action récente en roumain est rendue par le *perfectul simplu* (passé simple) tandis qu'en français elle est représentée par le passé récent. En français, le passé récent est un temps à statut indépendant qui marque une action récente, accomplie. En roumain on se sert soit du *perfectul simplu* (passé simple) pour indiquer ce type d'action, comme illustré ci-dessus, soit du *perfectul compus* (passé composé) et les adverbiaux *tocmai* (justement), *chiar acum*

(maintenant), *in urma cu cateva minute* (il y a quelques minutes), *adineauri* (il y a quelques minutes) qui marquent un rapport récent avec l'action accomplie, comme illustré dans les phrases suivantes:

- (155) a. Tocmai **am fost** (PC) la vecina.
b. Je viens de visiter ma voisine.
- (156) a. **Am terminat** (PC) eseul in urmă cu câteva minute.
b. Je viens de terminer (PRec) l'essai.

Si le *perfectul simplu* est moins utilisé dans la langue parlée, sauf pour les régions mentionnées avant, sa fonction est très importante dans les récits littéraires, de la même manière que le passé simple en français. Il a le rôle de faire avancer le discours et n'indique plus une action récente dans un texte littéraire, mais il acquiert un emploi narratif ou historique et devient un effet qui crée une impression de dynamisme dans le texte (voir Doca 1995 : 330). Il présente des actions de premier plan, comme le passé simple, et coexiste avec les autres temps du passé dans un récit. Dans les récits littéraires il y a en fait une concurrence entre le *perfectul simplu* et le *perfectul compus*. On utilise souvent le *perfectul simplu* pour commenter un discours indirect, comme illustré dans les énoncés suivants :

- (157) a. Unde ai fost? **întrebă** (PS) el.
b. Où as-tu été ? demanda-t-il.

Le *perfectul simplu* et le *perfectul compus* sont mêlés, aussi bien dans la littérature contemporaine et la langue des journaux. Nous croyons qu'ils sont adaptés aux divers styles d'écriture.

Le *perfectul simplu* a une tendance à évoquer un passé plus lointain dans une narration et d'établir une certaine distance par rapport aux événements présentés. Il est souvent employé à la troisième personne, et parfois, à la première personne. Il est aussi bien représenté dans les histoires à caractère historique (voir <http://ebooks.unibuc.ro>). On trouve en fait tous ces traits chez le passé simple en français aussi.

Le *perfectul compus* peut évoquer des faits passés et/ou des événements récents, ayant donc une valeur de prétérit et perfective, tel que le passé composé. La valeur de prétérit indique l'accomplissement d'un événement par rapport au moment de l'énonciation. Ceci est indiqué

par des adverbiaux qui localisent l'événement dans le passé, comme par exemple *ieri* (hier), *acum o saptamână* (il y a une semaine), *anul trecut* (l'année passé) etc., mais il est aussi possible d'omettre les adverbiaux, l'antériorité de l'événement étant incluse dans la situation présente. Nous avons trouvé toutes ces situations en français aussi.

Dans les exemples suivants :

(158) a. **Am întâlnit** (PC)-o pe Laura joi.

b. J'ai rencontré Laura jeudi.

(159) a. **Am cumpărat** (PC) totul pentru petrecere.

b. J'ai acheté tout pour la fête (je l'ai fait avant).

il s'agit de deux événements passés qui se sont réalisés avant le moment de l'énonciation. On spécifie en (158 a) le moment de l'événement en utilisant l'adverbial *joi* (le jeudi), tandis qu'en (159a) on comprit qu'il s'agit d'une action antérieure au moment de l'énonciation, malgré l'absence de l'adverbial. Dans sa valeur perfective, le *perfectul compus* est mis en relation avec la situation d'énonciation. Dans l'énoncé suivant :

(160) a. **Am făcut** (PC) cafea.

b. J'ai fait du café.

il s'agit d'un contexte présent où l'événement y est lié.

Une marque intéressante du *perfectul compus* est sa possibilité de remplir des valeurs particulières dans certains contextes (voir <http://ebooks.unibuc.ro/filologie>). Dans un langage familier expressif, il peut marquer une action postérieure par rapport au moment de la parole. Dans ce cas, il est toujours suivi par un adverbial de temps futur, comme par exemple *maine* (à demain), *peste cateva zile* (dans quelques jours), *anul viitor* (l'année prochaine), etc. Il faut souligner que cet usage est très limité. Illustrons par l'exemple suivant :

(161) a. Mâine **am plecat** (PC) la mare= Mâine **voi pleca** (VIIT) la mare.

b. Je partirai (FUT.) à la mer demain.

Le *perfectul compus* peut marquer aussi un futur proche, en combinaison avec un adverbial de temps proche, comme dans l'exemple suivant :

- (162) a. Acum am plecat, ne vedem mâine=Acum **voi pleca** (VIIT), ne vedem maine.
b. Je vais partir maintenant.

Le *perfectul compus* est bien représenté dans la langue parlée, et il a commencé à remplacer *mai mult ca perfectul* de plus en plus, marquant non seulement des événements passés, mais aussi des faits passés qui sont antérieurs aux autres faits passés. Ceci n'est pas caractéristique pour le passé composé en français qui dénote seulement des événements passés.

Mai mult ca perfectul marque une action antérieure par rapport à une autre action passée et achevée. Dans les exemples suivants :

- (163) a. Totul a decurs așa cum **prevăzusem** (MMCP). ou
b. Totul a decurs așa cum **am prevăzut** (PC).
c. Tout s'est passé comme nous avions prévu (PQP).

l'information en (163a) est rendue par *le mai mult ca perfectul*, mais la même information est représentée par le *perfectul compus* en (163b) sans que le sens sémantique change. Il faut souligner que les verbes employés au *perfectul simplu* et au *perfectul compus* marquent l'aspect perfectif en roumain.

11.3. L'*imperfectul* versus l'imparfait.

On utilise *imperfectul* (l'imparfait) en roumain pour indiquer une action en développement à un certain moment du passé. L'action peut être unique ou simultanée avec une autre action au passé. Il faut mentionner aussi que l'aspect imperfectif et l'aspect itératif sont indiqués par des verbes à l'*imperfect*.

- (164) a. **Mă uitam** (IMP) la televizor când a sunat telefonul.
b. Je regardais (IMP) la télé quand le téléphone a sonné.
(165) a. In luna iunie 2004 **învățam** (IMP) pentru examenul de absolvire
(action unique au passé).
b. Dans le mois de juin je me préparais (IMP) pour l'examen de graduation.

En (164a) il s'agit de deux actions simultanées. L'action à l'*imperfect* est interrompue par une action à *perfectul compus* (passé composé). L'action en (165a) se déroule à un certain moment du passé.

Imperfectul est aussi utilisé pour marquer des actions habituelles, comme illustré dans les exemples suivants :

(166) a. Dimineața **citeam** (IMP), iar după-masa **ieșeam** (IMP) în oraș.

b. Je lisais (IMP) les matins, et je sortais (IMP) dans la ville les après-midis.

L'*imperfectul* peut avoir aussi des emplois particuliers. On peut l'utiliser pour s'adresser d'une manière polie, mais il faut souligner que cet emploi est restreint, car on préfère généralement utiliser le conditionnel présent en roumain.

(167) a. **Voiam** (IMP) să vă cer ajutorul.

b. Je voulais vous prier de m'aider.

c. **Aș vrea** (COND.PRES) să vă cer ajutorul.

Tous les emplois mentionnés ci-dessus sont valables pour le français aussi, comme nous avons déjà constaté dans un chapitre antérieur.

L'*imperfectul* peut aussi figurer dans une subordonnée de condition à valeur passée. Il faut souligner qu'il est aussi représenté dans la proposition principale (<http://ro.wikipedia.org>). Ceci n'est pas possible en français.

(168) a. Dacă **știam** (IMP), **veneam** (IMP) și eu= Dacă **aș fi știut** (COND.PAS), **aș fi venit** (COND.PAS) și eu.

b. Si j'avais su (PQP), je serais venu moi aussi.

On fait remarquer que les temps du système verbal du roumain ressemblent fortement aux temps du français. Un apprenant d'origine roumaine va donc comprendre facilement les usages d'un temps ou l'autre en français, comme les situations d'application sont analogues dans les deux langues, tandis qu'un apprenant d'origine anglais et/ou norvégienne va trouver un grand nombre de défis.

11.4. Les verbes de sentiment en roumain et leur emploi à un temps passé.

Nous avons discuté ci-dessus l'emploi de divers temps du passé avec les verbes de sentiments en français et nous avons remarqué que les verbes de sentiments préfèrent l'imparfait, sauf quelques exceptions où on utilise le passé composé, des usages que nous avons aussi expliqués.

En roumain ces verbes acceptent soit l'*imperfectul* (l'imparfait) soit le *perfectul compus* (le passé composé).

- (169) a. **Îl iubeam** (IMP) mult și **mă simțeam** (IMP) fericită în acea perioadă.
b. Je l'aimais (IMP) beaucoup et je me sentais (IMP) heureuse dans cette période-là.
c. L-am iubit (PC) mult și m-am simțit fericită în acea perioadă.
- (170) a. Mă **durea** (IMP) burta și **mă simțeam** (IMP) rău în acea zi.
b. Le ventre me faisait (IMP) mal et je ne me sentais (IMP) pas bien ce jour-là.
c. **M-a durut** (PC) burta și **m-am simțit** (PC) rău în acea zi.

Si on utilise l'*imperfectul*, il s'agit d'actions d'arrière-plan. Si on emploie le *perfectul compus*, les actions reçoivent une autre connotation, elles sont transformées en actions de premier plan.

Le verbe *a avea* (avoir) et *a fi* (être) utilisés avec des adjectifs pour décrire l'aspect physique, sont généralement employés à l'*imperfect*. Leur emploi au *perfectul compus* est possible si on utilise l'adverbial *înainte* (avant) pour souligner des traits physiologiques qui étaient valables à un certain moment dans le passé mais qui ne sont plus valables au moment présent. Dans les énoncés suivants :

- (171) a. Ea **avea** (IMP) păr lung. Ochii îi **erau** (IMP) căprui și **era** (IMP) slabă.
b. Elle avait (IMP) des cheveux longs. Ses yeux étaient (IMP) bruns et elle était (IMP) maigre.
- (172) a. Ea **a avut** (PC) părul lung înainte. **A fost** (PC) mai slabă, dar acum arată altfel.
b. Elle avait (IMP) des cheveux longs avant. Elle était (IMP) plus maigre, mais elle a changé à présent.

on utilise l'*imperfectul* (*avea, erau, era*) en (171 a) pour décrire des traits physiques tandis qu'en (172a) on fait une comparaison entre le passé et le présent, parallèlement indiqué par les adverbiaux *inainte* (avant) et *acum* (maintenant) et on utilise donc le *perfectul compus* (*a avut, a fost*).

12. LE NORVEGIEN VERSUS LE FRANÇAIS.

12.1. Le *perfektum/preteritum* versus le passé composé/le passé récent.

Pour tracer un parallèle entre ces temps en français et en norvégien, nous nous appuyons sur l'étude de Sandberg (1997), traité qui envisage une comparaison entre la langue française et suédoise. Comme le norvégien et le suédois sont deux langues avec un système temporel presque similaire en ce qui concerne la temporalité, nous avons choisi cette étude qui nous a permis de trouver des perspectives intéressantes de comparaison.

Comme nous avons constaté ci-dessus, le passé composé en français a deux emplois différents : il dénote soit un événement accompli et passé, soit un événement achevé avec un résultat dans le présent. Le passé composé français et le *perfektum* « ont en commun d'être marqueurs d'accompli » (voir Vesta Sandberg 1997 :35). Nous avons remarqué dans un chapitre antérieur que le passé composé peut remplir une fonction narrative dans un récit. Ceci n'est pas possible à réaliser avec le *perfektum* norvégien, qui dénote des événements isolés. On peut bien commencer une histoire avec le *perfektum* pour souligner l'importance d'un événement au présent, mais une continuation de la même histoire au passé impose le *preteritum* comme le temps principal du récit. Dans les énoncés suivants :

(173) a. Hva **har** du **gjort** (PERF) i helgen?

Jeg **inviterte** (PRET) noen venner hjem på lørdag og jeg **koste** (PRET) meg masse.

b. Comment as-tu passé (PC) le week-end?

J'ai invité (PC) quelques amis le samedi et je me suis amusé (PC) bien.

on fait remarquer l'emploi du *perfektum* (*har gjort*) en (173a) dans la question sur le weekend, tandis qu'une spécification des activités est rendue par le *preteritum* (*inviterte, koste*). Dans la

traduction française (173 b) on utilise seulement le passé composé (as passé, ai invité, me suis amusé). L'emploi des adverbiaux de temps qui indiquent une location temporelle dans le passé sont généralement exclus avec le *perfektum* en norvégien. On évite de dire en norvégien: *Jeg **har møtt** (PERF) min venninne i går, on préfère: Jeg **møtte** (PRET) min venninne i går.

La localisation d'un événement dans le passé est réalisée en norvégien par le *preteritum* qui fait avancer l'histoire comme le passé simple en français. Le *preteritum* a une fonction narrative dans les récits. Illustrons par les exemples suivants :

- (174) a. De **spiste** middag og **gikk** på kino. De **så** en bra film, så **dro** de hjem.
b. Ils mangèrent (PS) le diner et allèrent (PS) au cinéma. Ils regardèrent (PS) un bon film, et ensuite ils allèrent (PS) à la maison.

Le *preteritum* en norvégien combine plusieurs fonctions dans sa structure. Il recouvre les fonctions du passé simple, passé composé (fonction narrative), et l'imparfait (voir Sandberg 1997 : 56). Il est normalement utilisé avec des adverbiaux qui localisent les faits dans le passé, comme par exemple *i går* (hier), *i fjor* (l'année passée), *for to dager siden* (il y a deux jours) etc. La référence temporelle passé peut bien être marquée par d'autres adverbiaux qui assurent la liaison entre les divers énoncés et fonctionnent donc comme des connecteurs discursifs, comme par exemple *først* (d'abord), *så* (ensuite), *deretter* (ensuite, après), *etterpå* (ensuite), *til slutt* (finalement). En qualité d'apprenante et observatrice de la langue norvégienne, nous avons remarqué l'utilisation fréquente de ces adverbiaux connecteurs, non seulement dans un discours oral, mais aussi dans un discours écrit, pour marquer des événements succesifs. Illustrons par les exemples suivants :

- (175) a. **Først** ba han henne ut. **Så** ringte han til henne hver dag. **Deretter** inviterte han henne på ferie. **Til slutt** ble de et par.
b. Il l'invita d'abord à un diner. Un peu plus tard il lui téléphonait chaque jour. Ensuite il lui proposa de l'accompagner dans un voyage. Finalement ils étaient un couple.

où on remarque que le récit littéraire en français est caractérisé par une variation temporelle, alors que le discours en norvégien est simple, contenant seulement des verbes au *preteritum*.

Mais les deux récits présentent de la variété en ce qui concerne la présence des adverbiaux temporels.

Certains subordonnants temporels ont aussi le rôle de réaliser une cohésion thématique dans un discours au passé en norvégien. Cela est valable pour le français aussi. Nous mentionnons les subordonnants *når/ da* (quand, lorsque), *etter at* (après), *før* (avant), *mens* (pendant que), qui introduisent des subordonnés temporelles et marquent des rapports d'antériorité, de simultanéité, d'inclusion et de postériorité. Illustrons par les exemples suivants :

- (176) a. **Da** jeg var student, hadde jeg det gøy. Jeg kunne gjøre flere ting samtidig. **Mens** jeg var dypt engasjert i mine studier, hadde jeg også et meget sosialt liv. Alt dette tok slut **etter at** jeg fikk et mer voksent liv.
- b. Lorsque j'étais étudiante, je m'amusais bien. Je pouvais faire beaucoup de choses en même temps. Pendant que j'étais réellement préoccupée de mes études, j'avais aussi une vie sociale très active. Mais tout s'est fini quand ma vie est devenue plus adulte.

où on remarque, de nouveau, le mélange des temps en français et la linéarité du discours en norvégien.

Le passé composé français a aussi une « valeur temporelle aoristique » (Sandberg 1997 :35), autrement dit il peut faire référence aux actions momentanées en situant un événement accompli au moment présent. Il établit un lien avec le moment de l'énonciation. Toutes ces fonctions caractérisent le *perfektum* en norvégien. L'événement exprimé par le *perfektum* a un caractère résultatif. Il est inclus dans le présent du locuteur. La proposition suivante :

- (177) a. Jeg **har mistet** (PERF) min mobil.
- b. J'ai perdu (PC) mon téléphone portable.

implique un changement d'une situation. Le contexte indique un lien avec le moment de l'énonciation, ce qui oblige à employer le *perfektum* en norvégien. D'un autre côté, l'énoncé suivant :

- (178) a. Jeg **har reist** (PERF) i mange land.
b. J'ai voyagé (PC) dans beaucoup de pays.

présente quelque chose que le locuteur a éprouvé, en l'occurrence l'expérience de voyager beaucoup, c'est pourquoi il faut employer le *perfektum* en norvégien, car il s'agit d'un *perfektum* « expérientiel » (Sandberg 1997 : 55).

Nous avons discuté la valeur perfective du *perfektum*. Il faut souligner que le *perfektum* peut aussi marquer un procès duratif, dans quel cas il est suivi par les adverbiaux *siden, i*, comme illustré dans les exemples suivants :

- (179) a. Hun har sett på T.V i 3 timer (procès inaccompli, duratif).
b. Elle regarde la télé depuis trois heures.

Selon Sandberg le *perfektum* ne peut jamais être classifiée comme « un temps pur du passé » (1997 :35). On peut donc conclure que les fonctions du passé composé français ne sont que partiellement recouvert par le *perfektum* norvégien.

En nous basant sur les constatations ci-dessus, on peut remarquer qu'un *perfektum* en norvégien n'est peut pas être validé directement par un passé composé en français et vice versa.

En ce qui concerne le passé récent, l'expression norvégienne correspondante est le *perfektum* en ajoutant l'adverbial « *nettopp* ». Le passé récent se situe entre le présent et le passé, de la même façon que le *perfektum* en norvégien. L'énoncé suivant : *Je viens de téléphoner à ma mère* devient donc en norvégien : *Jeg har nettopp ringt til moren min*. On peut ajouter l'adverbial *nettopp* (maintenant) en norvégien pour souligner que l'action est récente. Le passé récent a un statut indépendant en français, mais pas en norvégien.

12.2. Le *preteritum perfektum* versus le plus-que-parfait.

Nous avons discuté ci-dessous les fonctions du plus-que-parfait. C'est un temps qui dénote l'accomplissement d'un fait passé qui a eu lieu avant un autre fait passé et cette définition est en fait valable pour le *preteritum perfektum* norvégien aussi. Ceci signifie qu'il y a une

correspondance positive entre les deux temps, quoique les deux langues varient considérablement. Illustrons par les exemples suivants :

- (180) a. Han var en dyktig biologilærer. Han hadde studert dette faget i Amsterdam, for 10 år siden.
b. Il était un doué professeur de biologie. Il avait étudié la biologie en Amsterdam, il y a 10 ans.

12.3. L'aspect en norvégien. Comparaison avec le français.

L'aspect est intégré dans la structure du verbe en norvégien mais les adverbiaux contribuent aussi à marquer le type de procès. Sémantiquement, le verbe contient plusieurs informations sur le type de procès exprimé.

On peut identifier en norvégien plusieurs aspects, qu'on retrouve en français aussi. Nos théories sur l'aspect norvégien sont fondées premièrement sur des observations personnelles en qualité d'apprenante de la langue norvégienne. Nous nous sommes inspirées aussi par l'étude sur la grammaire norvégienne *Norsk som fremmedspråk* (2008), de Golden A., Donald, K.M., Ryen, E.

12.3.1. L'aspect perfectif en norvégien. Comparaison avec le français.

Nous avons présenté le *preteritum* et le *perfektum* en norvégien. Les verbes au *preteritum* marquent un procès accompli, perfectif, de la même manière que le passé composé et le passé simple. Le *perfektum* a une valeur double. Il marque soit un procès accompli, perfectif, soit un procès qui continue dans le présent aussi, situations que nous avons déjà présentées et expliquées.

12.3.2. L'aspect imperfectif en norvégien. Comparaison avec l'imperfectif en français.

En norvégien, l'aspect imperfectif ou duratif est incorporé dans la structure des verbes comme *sove* (dormir), *sitte* (être assis), *ligge* (être allongé) etc. Ces verbes sont souvent combinés avec d'autres verbes pour marquer un procès duratif, comme illustré dans les exemples suivants :

- (181) a. Jeg **satt og skrev** et brev.
b. J'écrivais une lettre.

- c. Han **stod og ventet** på bussen.
- d. Il attendait le bus.

Le caractère duratif peut être aussi indiqué en norvégien par l'expression : *holde på å* (être en train de), comme illustré dans l'exemple suivant :

- (182) a. Jeg **holdt på å** rydde i leiligheten.
 b. J'**étais en train** de nettoyer l'appartement.

Le verbe « bli » combiné avec un participes présent des verbes duratifs peut aussi marquer la durée. Cela est valable pour les expressions *bli boende*, *bli sittende*, *bli værende*, *bli liggende*. Illustrons par les exemples suivants:

- (183) a. Vi **ble boende** i Paris i 10 år.
 b. Nous **avons habité** à Paris pendant 10 ans.

L'expression *være i ferd med* (être en train de) est utilisée avec des verbes perfectifs. Elle montre une action qui a une certaine durée. Illustrons par les propositions suivantes :

- (184) a. Jeg **var i ferd med** å skrive ferdig oppgaven da telefonen ringte.
 b. J'**étais en train de terminer** le devoir quand le téléphone sonna.

12.3.3. L'aspect inchoatif et l'aspect égressif en norvégien. Comparaison avec le français.

L'aspect inchoatif indique le début d'une action ou une action qui entre en vigueur. En français, cela est indiqué par les morphèmes qui sont attachés aux verbes (rougir, s'endormir etc.). Cela est valable pour le norvégien aussi : *sovne* (s'endormir), *stivne* (durcir), *eldes* (vieillir), *gulne* (jaunir), etc.

L'aspect égressif est marqué par des verbes qui montrent une finalisation : *slutte* (finir), *avslutte* (terminer), *ende* (finir), *oppeve* (annuler), etc. Illustrons par les exemples suivants :

- (185) a. Han sovnet.
 b. Il s'endormit.
 c. De opphevet kontrakten.

d. Ils annulèrent le contrat.

12.3.4. L'aspect itératif et fréquentatif en norvégien. Comparaison avec le français.

Comme expliqué avant, le *preteritum* marque des procès accomplis en norvégien, mais il peut indiquer des procès itératifs aussi, de la même manière que le fait l'imparfait en français. La présence des adverbiaux temporels qui marquent l'habitude est nécessaire. Nous mentionnons les adverbiaux : *ofte* (souvent), *hver dag* (chaque jour), *alltid* (toujours), *sjelden* (rarement) etc. Les verbes *pleie å*, *bruke å* marquent aussi un procès itératif. Ils sont suivis par un verbe à l'infinitif et un adverbial temporel. Illustrons par les exemples suivants :

(186) a. Han **gikk** på biblioteket hver dag. Han **lånte** alltid bøker på norsk og **satt** og **leste** hele dagen.

b. Chaque jour, il **allait** à la bibliothèque. Il **empruntait** toujours des livres en norvégien et lisait toute la journée.

(187) a. Jeg **pleide å jobbe** mye før.

b. Je **travillais** beaucoup avant.

c. De **brukte å reise** mye før.

d. Ils **voyageaient** beaucoup avant.

DEUXIÈME PARTIE-APPLICATION PRATIQUE DE L'APPARATE THÉORETIQUE

13. LES LANGUES EN CONTRASTE : LE FRANÇAIS, L'ANGLAIS, LE NORVÉGIEN ET LE ROUMAIN.

13.1. Présentation d'objectifs.

Le but de ce chapitre est d'appliquer les hypothèses théoriques de notre travail en pratique. Pour définir notre objectif, nous avons choisi trois romans originaux qui ont été traduits dans les langues de référence, avec une petite exception. Le roman *Snømannen* de Jo Nesbø n'a pas été traduit en roumain. Nous avons sélectionné des textes qui ont à peu près la même longueur, qui sont du même genre littéraire (sauf le roman *Les mots et les choses*, qui est un

roman philosophique), appartenant à l'époque contemporaine. La langue étudiée est donc la langue écrite moderne. Le critère principal de sélection a été la prédominance de divers temps du passé dans les textes originaux de la manière qu'ils ont permis d'établir divers parallèles.

Les trois romans choisis ont les caractéristiques suivantes : *Les mots et les choses* de Michel Foucault est un roman philosophique qui contient beaucoup d'abstraction, un roman avec un contenu philosophique-malgré son appartenance à un autre genre littéraire, nous l'avons choisi pour le but de varier ; *Eat, pray, love* de Elizabeth Gilbert est un roman dramatique du voyage intérieur et extérieur, tandis que *Snømannen* de Jo Nesbø est un roman policier. Nous croyons que la présence de genres littéraires différents nous donne la possibilité de découvrir les diverses tendances linguistiques en termes grammaticaux. Le corpus où sont relevés les exemples est donc composé aussi bien de textes français originaux et traduits que de textes anglais originaux et traduits, et de textes norvégiens originaux et traduits. Les textes choisis nous donnent la possibilité de comparer les occurrences d'un phénomène langagier dans les textes de départ ainsi que dans les textes d'arrivée. Quant au roumain il nous manque un texte original, mais les traductions en roumain nous donnent la possibilité d'en faire des commentaires aussi.

Nous sommes d'opinion qu'un traducteur a une responsabilité majeure, celle de réaliser une traduction authentique. Le manque d'une conscience métalinguistique fondée sur une compétence culturelle complémentaire va seulement donner des traductions médiocres. Nous considérons que la définition du Gellerstam que Sandberg V. cite dans son étude contrastive (Sandberg 1997 : 29) soutient bien notre point de vue.

« Les différences entre texte d'origine et texte d'arrivée sont souvent imputées au traducteur. Or, l'examen attentif d'un corpus important met à jour des récurrences dans l'activité de traduction qui sont parfaitement systematisables. La «non-équivalence » entre deux textes est certes due en partie à des choix subjectifs mais ceux-ci ne peuvent être envisagés dans l'absolu. Ils s'inscrivent dans des langues spécifiques dont les contraintes dépassent de loin les différences morphosyntaxiques. L'approche contrastive se situe ainsi au cœur de la réflexion linguistique ».

Nous espérons trouver peu d'effets subjectifs de traduction dans les romans choisies. Mais si ceci survient, nous les révélerons et les commenterons.

Lorsqu'il y a des formes qui correspondent au même temps verbal dans une langue ou l'autre, on y constate une « correspondance positive » (terme employé par Sandberg V. 1997 :30). Mais il peut bien s'agir de temps différents en transposant d'une langue à l'autre. Nous nous sommes préoccupées de découvrir diverses situations et de les interpréter attentivement afin de signaler des ressemblances et différences entre les langues. Il est possible que nous découvriions beaucoup d'emplois « prototypiques » et un bon nombre d'emplois « périphériques » (Sandberg 1997 :52). Par emplois « prototypiques » nous voulons dire des emplois de certains temps qui correspondent aux emplois de certains temps dans une autre langue, tandis que le terme « périphérique » couvre des traits distincts d'un temps ou l'autre, sans une correspondance directe dans la langue cible.

Nous voulons traiter non seulement les facteurs temporels et aspectuels de verbes, mais prendre en considération, à un certain point, le rôle du traducteur aussi.

13.2. Le roman *Les mots et les choses*, de Michel Foucault. Un récit original et des traductions en anglais, en roumain et en norvégien. Analyse pratique.

Le premier récit original abordé est tiré du roman *Les mots et les choses* de Michel Foucault, page 288. Nous examinons les choix temporels fait par l'auteur et comparons aussi le texte avec les traductions en anglais, en roumain et en norvégien.

« L'historicité **s'est** donc **introduite** maintenant dans la nature-ou plutôt dans le vivant ; mais elle y **est** bien plus qu'une forme probable de succession ; elle **constitue** comme un mode d'être fondamental. Sans doute à l'époque de Cuvier, il n'**existe** pas encore d'histoire du vivant, comme celle que **décrivait** l'évolutionnisme ; mais le vivant **est pensé** d'entrée de jeu avec les conditions qui lui **permettent** d'avoir une histoire. C'est de la même façon que les richesses **avaient reçu** à l'époque de Ricardo un statut d'historicité qui lui non plus ne **s'était** pas encore **formulé** comme histoire économique. La stabilité prochaine des revenus industriels, de la population et de la rente telle que l'**avait prévue** Ricardo, la fixité des espèces affirmée par Cuvier **peuvent** passer, après un examen superficiel, pour un refus de l'histoire ; en fait, Ricardo et Cuvier ne **réfusaient** que les modalités de la succession chronologiques, telles qu'elles **avaient été pensées** au XVIIIe siècle ; ils **dénouaient** l'appartenance du temps à l'ordre hiérarchique ou classificateur des représentations. En

revanche, cette immobilité actuelle ou future qu'ils **décrivaient** ou qu'ils **annonçaient**, ils ne **pouvaient** la concevoir qu'à partir de la possibilité d'une histoire ; et celle-ci leur **était donnée** soit par les conditions d'existence du vivant, soit par les conditions de production de la valeur. Paradoxalement, le pessimisme de Ricardo, le fixisme de Cuvier n'**apparaissent** que sur un fond historique(...) »

Dans ce texte narratif il y a deux perspectives temporelles par lesquelles les événements passés sont rapportés. L'information est de nature historique et philosophique, et le récit oscille entre un présent historique et un temps passé. Le texte est plein de verbes au plus-que-parfait qui renvoient à un passé antérieur (*avaient reçu, s'était formulé, avait prévu, avaient été pensées*). Nous avons choisi de marquer tous les verbes au passé en gras, tandis que les verbes qui appartiennent aux autres temps sont encadrés en italiques.

Les verbes au présent historique décrivent l'époque du Cuvier, période qui est comparée avec celle de Ricardo (*est, constitue, existe, est pensé, permettent*). Le présent historique dénote des faits passés, il s'agit d' « un report à l'époque où se déroulent les événements » (Sandberg 1997 : 77). Les événements sont « déplacés du contexte du passé pour être présents dans le monde du locuteur » (idem : 77). Le locuteur n'a pas assisté aux événements décrits, il constate seulement les faits racontés. Nous considérons que l'emploi du présent historique sert aussi à créer une variation dans le discours, ainsi que la monotonie est évitée et l'effet de dramatisation est augmenté. Le déroulement dramatique est donc accéléré en changeant la perspective temporelle. La présence du locuteur est aussi fortement ressentie, il a la possibilité de « parcourir le temps » (Labeau, Larrivée 2002 : 6).

Les emplois des verbes au présent historique concernent le passé (passé composé et plus-que-parfait) créant une rupture temporelle qui est nécessaire dans le récit. L'auteur veut mettre en évidence des faits de premier et d'arrière-plan, tant bien que l'antériorité de certains événements par rapport aux autres. L'utilisation du plus-que-parfait dans le récit marque une relation chronologique et une distance temporelle entre les deux repères temporels, l'époque de Cuvier et l'époque de Ricardo. Avec le plus-que-parfait l'accent est mis sur l'époque de Ricardo. Les verbes au plus-que-parfait dénotent une relation d'antériorité et un temps lointain. Il faut remarquer que la majorité des verbes au plus-que-parfait dans le récit sont « non personnels » (Sandberg 1997 : 112), cela veut dire qu'ils sont régis par des sujets qui sont réalisés par des substantifs ici (*les richesses avaient reçu, un statut d'historicité qui lui*

non plus ne s'était pas encore formulé, les modalités avaient été pensées). Ceci est la conséquence de la nature du texte, qui est philosophique et plein de mots abstraits. Il faut noter aussi que la diathèse active n'est pas constante dans le récit, quelques verbes sont employés au passif (*le vivant est pensé, celle-ci leur était donnée*).

Les verbes employés à l'imparfait dans le récit (*recousaient, dénouaient, décrivaient, annonçaient, pouvaient*) marquent des événements simultanés et représentent des faits d'arrière-plan. Ils sont introduits dans le texte sous forme de commentaires. De plus ces verbes indiquent une activité mentale et il est donc adéquat qu'on emploie l'imparfait avec ces verbes.

Il n'y a pas qu'un verbe au passé composé (*s'est introduit*) dans le récit, dont la valeur est celle d'un parfait, car il se rapporte à une situation qui a un résultat sur la situation présente. Ceci est souligné par l'adverbial *maintenant* qui établit une relation avec le contexte présent : *L'historicité s'est donc introduite maintenant dans la nature-ou plutôt dans le vivant*.

Il est intéressant de remarquer que le passé composé a un emploi très restreint dans le discours. La présence des verbes à l'imparfait est, généralement, mêlée avec soit le passé simple, soit le passé composé. Mais dans ce récit il prédomine les verbes au plus-que-parfait et les verbes au présent historique. Le texte a un langage moderne et un niveau haut d'abstraction, c'est pour quoi les choix stylistiques sont adaptés conformément à ce langage.

Nous abordons ensuite la traduction anglaise du récit présenté. Le texte est extrait du roman : *The order of things* de Michel Foucault, page 300-301.

« Historicity, then, **has now been introduced** into nature-or rather into the realm of living beings; but it **exists** there as much more than a probable form of succession; it **constitutes** a sort of fundamental mode of being. It **is** no doubt true that in Cuvier's time there **did** not yet **exist** a history of living beings such as **was to be described** by evolutionism; but from the outset the living being **is conceived** of in terms of the conditions that **enable** it to have a history. Similarly, at the time of Ricardo, wealth **was accorded** a status of historicity which **had** not yet **been formulated** as economic history. The approaching stability of industrial incomes, population, and rent, as predicted by Ricardo, and the fixity of animal species, as affirmed by Cuvier, **might pass**, on a superficial examination, as a rejection of history; in fact, Ricardo and Cuvier **were rejecting** only the modalities of chronological succession as

conceived in the eighteenth century; they **were breaking** the link between time and the hierarchical or classifying order of representations. On the other hand, the actual or future immobility they **described** or **heralded could be conceived** only on the basis of the possibility of a history; and that history **was provided** for them either by the conditions of existence of the living being, or by the conditions of the production of value. Paradoxically, Ricardo's pessimism and Cuvier's fixism **can arise** only against a historical background (...)

La version anglaise partage quelques traits en commun avec le récit original en français. Le verbe au passé composé *s'est introduit* à valeur d'un parfait, maintient sa qualité en anglais aussi, où il est rendu par un verbe au *present perfect* (*has been introduced*). La différence entre les deux verbes est de nature sémantique : le verbe en français est employé à la voix active et a valeur réfléchie *l'historicité s'est introduite*, tandis que le verbe en anglais est utilisé à la voix passive *historicity has been introduced*. L'utilisation du présent historique en français est maintenue dans la variante anglaise, mais pas de façon absolue. Il faut rappeler qu'en anglais on utilise le présent simple pour créer un effet de dynamisme et de dramatisation dans le texte- ce sont ces traits que le présent simple couvre en anglais. Les verbes employés au présent historique en français, respectivement au présent simple en anglais sont : *it exists- elle est, it constitutes- elle constitue, it is- elle existe, the living being is conceived- le vivant est pensé, qui permettent - that enable, le fixisme de Cuvier (...)* *apparaissent- Cuvier's fixism can arise.*

Il faut aussi signaler des emplois prototypiques dans le récit en français, tant bien que dans la version anglaise. Un bon nombre de verbes à l'imparfait, respectivement au *past continuous*, sont employés de la même façon dans les deux textes et leur emploi a une valeur descriptive, ils dénotent des faits d'arrière-plan. Ces verbes figurent dans les phrases suivantes : *Ricardo et Cuvier(...) récusaient - Ricardo and Cuvier were rejecting ; ils dénouaient- they were breaking*. Nous constatons, donc, une correspondance directe entre le français et l'anglais dans tous les exemples ci-dessus.

Les exemples ci-dessus exemplifient des situations où on trouve des similarités quant à la perspective temporelle en français et en anglais. En opposition avec les situations présentées se trouve en français la phrase suivante *Sans doute à l'époque de Cuvier, il n'existe pas encore d'histoire du vivant* qui n'a pas une correspondance directe en anglais. La version anglaise préfère l'emploi du *simple past*: *in Cuvier's time there **did** not yet **exist** a history of*

living beings. Ceci est compréhensible. Nous avons souligné ci-dessus qu'en anglais le *présent simple* peut être employé pour augmenter le dynamisme. Or ici on emploie l'adverbial *in Cuvier's time* (à l'époque de Cuvier) qui sémantiquement implique une localisation passée d'un événement et entraîne donc un emploi passé en anglais, mais pas en français. L'emploi passé influence le discours en anglais. En conséquence, le verbe au futur en français : **décrira** *l'évolutionnisme*, suit les règles de concordance en anglais, et le verbe devient : **was to be described** *by evolutionism*, où *was to be described* est le futur d'intention de l'expression *be going to*, qui est employée à une forme passée. De la même façon, le verbe au présent historique en français de la phrase *la fixité des espèces(...)* **peuvent** *passer* est transposé au passé en anglais, suivant les règles de concordance. On obtient donc en anglais la phrase *the fixity of animal species(...)* **might pass**, qui contient le verbe modal *may* employé au *simple past*.

Les propositions suivantes en anglais (...) *the actual or future immobility they **described** or **heralded could be conceived** only on the basis of the possibility of a history; and that history **was provided** for them either by the conditions of existence of the living being, or by the conditions of the production of value* contiennent trois verbes au *simple past*, dont les deux derniers verbes sont employés à la voix passive (*could be conceived, was provided*). La version originale en français *cette immobilité actuelle ou future qu'ils **décrivaient** ou qu'ils **annonçaient**, ils ne **pouvaient** la concevoir qu'à partir de la possibilité d'une histoire ; et celle-ci leur **était donnée** soit par les conditions d'existence du vivant, soit par les conditions de production de la valeur* introduit des verbes à l'imparfait. Le dernier verbe est employé à la voix passive (*était donné*). Nous avons expliqué avant qu'en français on a choisi l'imparfait, car il s'agit de verbes de mentalité qui sont présentés comme des commentaires d'arrière-plan. Le choix du *simple past* en anglais est justifié par la nature interne de ces verbes. L'aspect progressif en anglais implique un déroulement des procès, or ceci n'est pas le cas ici, car les verbes d'activité mentale sont exclus avec l'aspect progressif en anglais. Le dernier verbe (*donner*) n'est pas un verbe de mentalité, c'est un verbe d'accomplissement, qui est employé à la voix passive. Il est duratif et le choix de l'imparfait est donc approprié.

Il y a en fait plusieurs propositions qui se distinguent en anglais et en français quant à la perspective temporelle. Par exemple, l'énoncé suivant en français *les richesses **avaient reçu** à l'époque de Ricardo un statut d'historicité qui lui non plus ne **s'était pas encore formulé** comme histoire économique* contient deux verbes au plus-que-parfait. La version anglaise a

opté pour un verbe au *simple past* (*was accorded*) et un verbe au *past perfect* (*had been formulated*), les deux verbes étant employés à la voix passive, à la différence de la version française, qui sélectionne la voix active. La phrase est donc devenue en anglais *at the time of Ricardo, wealth was accorded a status of historicity which had not yet been formulated as economic history*. Nous considérons que le choix du verbe au *simple past* est dû à la référence temporelle, qui est premièrement introduite dans le récit par les adverbiaux temporels *in Cuvier's time* et *at the time of Ricardo*, entre qui il y a une liaison commune, indiquée par l'adverbial *similarly*. Ces adverbiaux créent un contexte passé, où il est normal à utiliser le *simple past*. L'adverbial *yet*, comme souligné dans un chapitre antérieur, est compatible avec le *present perfect*, et automatiquement avec le *past perfect* dans un contexte passé, ce qui justifie l'option du traducteur pour cette forme verbale.

Nous croyons que l'auteur a choisi le plus-que-parfait en français, simplement pour maintenir une vision objective des événements racontés. S'il avait opté pour le passé composé ou le passé simple, on se serait attendu à une chaîne d'événements linéaires et à une certaine succession chronologique des faits.

Nous abordons ensuite la traduction roumaine du récit, que nous mettons en parallèle avec le texte original français. Le texte est extrait du roman : *Cuvintele si lucrurile* de Michel Foucault, page 375-376.

« Istoricitatea *se insinuează*, prin urmare, acum, în natura-sau mai degrabă, în sânul viului ; dar ea *este* mult mai mult decât o formă probabilă de succesiune, ea *constituie* un fel de mod fundamental de a fi. Desigur, în epoca lui Cuvier **nu exista** încă o istorie a viului precum aceea pe care *o va istorisi* evolutionismul ; însă viul *este* gândit, de la bun început, împreună cu condițiile care *îi permit* să aibă o istorie. În același mod, în epoca lui Ricardo, bogățiilor le **fusesse acordat** un statut de istoricitate care nici el **nu se formulase** de la început în termeni de istorie economică. Stabilitatea viitoare a veniturilor industriale, a populației și a rentei, așa cum **fusesse prevăzută** de Ricardo, și fixitatea speciilor enunțată de Cuvier *pot* trece, la o examinare superficială, drept refuz al istoriei ; în realitate însă, atât Ricardo, cât și Cuvier **recuzau** decât modalitățile succesiunii cronologice așa cum **fuseseră** ele **gândite** în secolul al xviii-lea ; cei doi **anulau** apartenența timpului la ordinea ierarhică și clasificantă a reprezentărilor. În schimb, împietrirea actuală sau viitoare pe care ei o **descriau** sau o **anunțau** nu putea fi concepută decât plecând de la posibilitatea de existență a unei istorii ; iar o astfel de posibilitate **era furnizată** de condițiile de existență ale viului, fie de condițiile de

producere a valorii. În mod paradoxal, pesimismul lui Ricardo și fixismul lui Cuvier nu **apar** decât pe un fundal istoric(...) »

La traduction roumaine a la plus grande correspondance directe avec le texte français quant à la perspective temporelle.

Comme mentionné avant, un grand nombre de verbes sont employés en français au présent historique, temps qui est maintenu aussi dans la version roumaine, comme illustré dans les exemples suivants : *elle constitue- ea constituie; il (...) existe –(...) există ; le vivant est pensé- viul este gândit ; qui (...) permettent- care(...) permit ; la fixité des espèces(...) peuvent – stabilitatea (...) si fixitatea speciilor (...) pot ; le pessimisme de Ricardo (...) le fixisme de Cuvier(...) apparaissent- pesimismul lui Ricardo si fixismul lui Cuvier(...) apar.*

Le récit français mêle l'imparfait et le plus-que-parfait, et ce mélange est aussi maintenu dans la version roumaine : *les richesses avaient reçu-bogatiilor le fusesse acordat ; (le statut) ne s'était pas encore formulé –un statut(...) care nu se formulase ; (Ricardo) avait prévu-stabilitatea(...) fusesse acordata ; Ricardo et Cuvier (...) réfusaient- Ricardo(...) si Cuvier(...) recuzau ; (les modalités) avaient été pensées-modalitatile(...) fusesera gandite ; ils dénouaient- cei doi(...) anulau ; ils décrivaient-ei(...) descriau ; ils annonçaient-(ei) anuntau . Le choix d'un temps ou l'autre est justifié de la même façon qu'en français. Nous avons remarqué dans un chapitre précédent qu'entre le roumain et le français il n'y a pas beaucoup de différences temporelles, et ce qui ressort des deux textes étudiés.*

Une première distinction entre le texte français et roumain réside dans la présence des verbes à la voix passive. Le texte roumain emploie plusieurs formes passives que le texte français (*bogatiilor le fusesse acordat, stabilitatea(...) fusesse acordata ; modalitatile(...) fusesera gandite). On emploie, en général, beaucoup de formes passives dans un texte philosophique en roumain.*

Nous constatons aussi des différences au niveau grammatical : il y a des formes verbales qui sont employées aux temps différents dans une langue et l'autre. Par exemple, l'énoncé : «L'historicité **s'est** donc **introduite** maintenant dans la nature-ou plutôt dans le vivant » contient un verbe au passé composé. Dans la version roumaine on a opté pour un verbe au présent historique, temps qui est constant dans la première partie du texte « Istoricitatea **se insinuează**, prin urmare, acum, în natura-sau mai degrabă, în sânul viului ».

Il y a beaucoup de ressemblances entre le texte original et le texte roumain. Les verbes marquent des rapports temporels semblables dans les deux langues.

Nous abordons ensuite la traduction norvégienne du récit. Le texte est extrait du roman: *Tingenes orden, En arkeologisk undersøkelse av vitenskapene om mennesket*, de Michel Foucault, page 367-368.

”Historisiteten **er** altså nå **ført** inn i naturen- eller snarere i det levende, men den **fungerer** som mer enn en mulig form for rekkefølge. Utvilsomt **finnes** det ennå ikke på Cuviers tid noe slikt som det levendes historie, slik som evolusjonismen **kom til å beskrive**, men det levende **er** allerede fra begynnelsen av **forstått** i sammenheng med de vilkårene som **gjorde** det mulig å ha en historie. Dette på samme måten som rikdommene på Ricardos tid **fikk** en historisk status som heller ikke på dette tidspunktet ennå **var formulert** som økonomisk historie. Den kommende stabiliseringen av industriinntektene, befolkningen og renten som Ricardo **forutså, kan**, som Cuviers bekreftelse av artenes fastlagte karakter, for et overfladisk blikk **gå** for en avvising av historien. Faktum er at Ricardo og Cuvier kun **avviste** den kronologiske rekkefølgens modaliteter slik disse **hadde vært tenkt** i det attende århundre; de **løste** tiden fra dens tilhørighet til representasjonenes hierarkiske eller klassifikatoriske orden. Til gjengjeld **var** de ikke i stand til å begripe den aktuelle eller fremtidige urørligheten som de **beskrev** eller **annonserte**, annet enn på grunnlag av en mulig historie. Denne historien **var** for dem **gitt** enten ved vilkårene for det levendes eksistens eller for verdiskapingen. Det **er** noe paradoksalt ved at Ricardos pessimisme og Cuviers fiksisme kun **fremstår** med historien som bakgrunn”.

La variété temporelle qui caractérisé le texte en norvégien n’a pas la meme ampleur que nous avons constatée dans le texte original en français. La première partie du récit présente l’histoire comme une entité et son développement. Le récit commence au présent, il s’agit d’un présent historique à fonction épique et dramatique. Le but est de raconter des événements passés. En utilisant le présent, l’auteur amplifie les réactions des lecteurs, et crée un sentiment de participation aux événements. Cela est valable en fait pour tous les récits que nous avons déjà étudiés où on a utilisé le présent historique. On a donc une série de verbes au présent, comme: **fungerer; finnes;; kan gå; fremstår**. L’adverbial ”på Cuviers tid” (à l’époque de Cuvier) décrit la coordonnée temporelle et nous rappelle qu’il s’agit d’événements passés. La chaîne d’événements au présent historique est interrompue par des verbes au *preteritum*: **kom til å beskrive ; gjorde ; fikk ; var formulert ; forutså ; avviste ;**

løste ; beskrev ; annonserte ; var gitt. Le récit en norvégien s'appuie sur le présent historique et le *preteritum*, et les règles de concordances de temps sont respectées (ex : *kom til å beskrive*- il s'agit d'un futur au passé). Il y a seulement une occurrence de verbe au *preteritum perfektum* : « *hadde vært tenkt* i det attende århundre », qui est employé pour établir un rapport d'antériorité avec le contexte. L'adverbial « i det attende århundre » fait référence à une période antérieure à la période de Cuvier et Ricardo, et cela permet d'employer le *preteritum perfektum* dans le discours.

Tous les facteurs mentionnés contribuent aux choix temporels différents en français et en norvégien. Nous illustrons les différences par les exemples suivants : « L'historicité *s'est* donc *introduite*/ Historisiteten *er* nå *ført* ; comme celle que *decrira* l'évolutionnisme/ slik som evolusjonismen *kom til å beskrive* ; les conditions qui lui *permettent* d'avoir une histoire/ i sammenheng med de vilkårene som *gjorde* det mulig å ha en historie ; les richesses *avaient reçu* (...) un statut d'historicité /rikdommene(...) *fikk* en historisk status ; qui (...) *s'était pas*(...) *formulé*/som(...) *var formulert* ; que l'*avait prévu* Ricardo/som Ricardo *forutså*.

Comme une conclusion générale, nous avons constaté que le texte original est caractérisé par une variété temporelle. Nous avons remarqué que le présent historique a la même fonction dans les quatre textes. Les choix temporels sont influencés par les repères temporels. La présence des adverbiaux entraîne les choix, comme par exemple l'adverbial *maintenant* qui a donné des variations temporelles dans les quatre récits : *s'est donc introduit* (PC) *maintenant*, *has now been introduced* (PPerf), *se insinueaza* (Pres) (...) *acum*, *er* (..) *nå ført* (Pres). Les règles de concordance sont respectées dans le récit en français, en anglais et en norvégien. Nous n'avons identifié aucun verbe au passé simple et au *perfectul simplu* dans le texte original et en roumain. Le manque du passé simple du texte français et roumain s'explique par la nature du texte, qui est philosophique et qui est plein de réflexions- le passé simple est souvent employé dans un récit narratif.

La présence du *present perfect* est très limitée dans le texte (une seule occurrence : *has been introduced*) et le *perfektum* manque du texte en norvégien. Le récit établit des liens avec le présent et cela est une condition d'emploi du *present perfect* et du *perfektum*. Nous croyons que ces temps sont omis à cause du présent historique, qui est largement utilisé et qui établit des liens avec le moment présent.

13.3. Le roman *Snømannen*, de Jo Nesbø. Un récit original et des traductions en français et en anglais. Analyse pratique.

Nous continuons notre application pratique avec un autre extrait original, en norvégien, du roman *Snømannen*, de Jo Nesbø, page 56. Nous observons et commentons, de nouveau, les choix temporels fait par l'auteur, et comparons le texte original avec les traductions en français et anglais.

” Rafto **parkerte** ved Verftet. Det **var** ikke korteste vei, men det **betydde** at han **ville få** bedre oversikt over parken når han **gikk** inn. Den store parken **lå** i kupert terreng med opptråkkede stier og koller med gult, visnet gress. Trærne **pekte** med svarte knokkelfingre mot tunge skyer som **kom seilende** inn fra havet bak Askøy. En mann **hastet** av gårde bak en nervøs rottweiler i stram lenke. Rafto **kjente** på Smith&Wesson- revolveren i frakkelomma mens han **gikk** forbi Nordnes bad og det tomme, hvitmalte bassenget som **så** ut som et overdimensjonert badekar ved sjøkanten.

Bak svingen **skimtet** han den ti meter høye totempælen, en to tonns gave fra Seattle til Bergens nihundreårsdag. Han **kunne høre** sin egen pust og smattingen av vått løv mot skosålene. Det **begynte** å regne. Små, skarpe dråper **drev** inn i ansiktet hans.

En enslig person **sto** ved totempælen vendt mot Rafto som om vedkommende **hadde visst** at Rafto **ville komme** nettopp derfra og ikke fra den andre enden.

Rafto **knuget** revolveren mens han **gikk** de siste meterne. To meter fra personen **stoppet** han. **Knep** øynene sammen mot regnet. Det **kunne** ikke **være** sant”

Le récit ci-dessus est une narration. Les actes du protagoniste, Rafto, sont présentés dans le cadre de la nature, qui est décrit minutieusement. La majorité des verbes est employée au *preteritum*, car ce temps emploie une fonction narrative dans le discours. Les verbes au *preteritum* marquent une série d'événements qui se succèdent l'un après l'autre (eks:**parkerte, gikk, hastet, kjente, knuget, stoppet**) et en même temps offrent un tableau sur la nature (**lå, pekte, skimtet, drev, knep, så ut**). Quelques actions sont d'arrière-plan. Elles aussi sont marquées par des verbes au *preteritum* (eks: **var, betydde, kunne høre, begynte, kunne være**). Le *preteritum* fait avancer l'histoire et recouvre les fonctions du passé simple, passé composé et imparfait dans le récit.

Comme l'histoire est au passé, cela signifie que tous les événements suivent les règles de concordance. Les énoncés « at han **ville få** bedre oversikt » et « at Rafto **ville komme** nettopp » portent sur le futur, mais il s'agit d'un futur du passé (**ville få, ville komme**), qui est le résultat de la concordance des temps au passé.

Le *preteritum perfektum* est utilisé seulement une fois dans le récit, et appartient à une proposition subordonnée de condition qui porte sur un fait passé qui n'a pas eu lieu « som om vedkommende **hadde visst** (det) ».

L'expression *kom seilende* (« tunge skyer som **kom seilende** inn fra havet bak») indique un aspect duratif en norvégien, alors que le verbe *begynne* ("Det **begynte** å regne") est inchoatif.

Nous n'avons trouvé aucun verbe au *perfektum*. Cela est compréhensible, car le texte présente une narration qui est localisée dans le passé, sans aucun lien avec le présent.

Nous commentons ensuite la traduction en français du récit, extrait du roman *Le bonhomme de neige*, de Jo Nesbø, page 69-70.

« Rafto **se gara** à Verftet. Ce n'**était** pas le chemin le plus court, mais cela **signifiait** qu'il **aurait** un meilleur point de vue sur le parc au moment d'y entrer. Le grand parc **couvrait** un terrain accidenté sillonné de sentiers battus et de buttes d'herbe jaune. Les arbres **pointaient** leurs doigts noirs et noueux lourds dérivant de la mer derrière Askøy. Un homme **partit** en hâte derrière un rottweiler tenu court en laisse. Rafto **tâta** son revolver Smith&Wesson dans la poche de son manteau au moment où il **passait** au niveau de la plage de Nordnes et le bassin vide peint en blanc ressemblant à une baignoire surdimensionnée au bord de la mer. Après le virage, il **distingua** les dix mètres du totem, un cadeau de deux tonnes offert par Seattle à l'occasion du neuf centième anniversaire de Bergen. Il **entendait** sa propre respiration et le léger claquement des feuilles mouillées contre les semelles de ses chaussures. Il **se mit** à pleuvoir. De petites gouttes acérées lui **cinglaient** le visage.

Une personne seule **attendait** près du totem, tournée vers Rafto, comme si elle **avait su** qu'il **arriverait** par là et pas par l'autre côté.

Rafto **étreignit** son revolver en parcourant les derniers mètres. Arrivé à deux mètres de l'individu, il **s'arrêta**. **Ferma** très fort les yeux pour se protéger de la pluie. Ca ne **pouvait** pas être vrai. »

En mettant en parallèle le récit original en norvégien et le récit traduit en français, nous remarquons une variété temporelle plus grande en français qu'en norvégien. Comme souligné avant, le texte en norvégien utilise largement le *preteritum*. Dans le texte en français il y a un bon nombre de verbes au passé simple et à l'imparfait.

Les verbes à l'imparfait : **était**, **signifiait**, **couvrait**, **pointaient**, **passait**, **entendait**, **cinglaient**, **attendait**, **pouvait** remplissent des fonctions variées dans le discours. Quelques verbes sont employés à l'imparfait *descriptif*. Avec eux, il n'y a aucune progression temporelle. Leur rôle est de donner une description du lieu : « ce n'**était** pas le chemin le plus court », « le grand parc **couvrait** un terrain accidenté », « les arbres **pointaient** leurs doigts noirs et noueux vers des nuages lourds », « de petites gouttes acérés lui **cinglaient** le visage ». L'imparfait permet aussi de donner la perspective du point de vu du personnage, ses pensées : « ce n'**était** pas le chemin le plus court, mais cela **signifiait** qu'il **aurait** un meilleur point de vue sur le parc », « ca ne **pouvait** pas être vrai ». Il y a quelques verbes à l'imparfait qui nous situent à l'intérieur de l'activité : « au moment où il **passait** », « une personne seule **attendait** ». Les verbes de sentiment ou d'activité mentale sont aussi employés à l'imparfait : « il **entendait** sa propre respiration », « ca ne **pouvait** pas être vrai ».

La référence temporelle est donnée par les adverbiaux : *au moment d'y entrer, au moment où..., derrière un rottweiler, après le virage*. *Au moment* est suivi par l'imparfait, alors que *derrière un rottweiler* et *après le virage* sont suivis par le passé simple.

Quant aux verbes au passé simple, ils interrompent les verbes à l'imparfait : **se gara**, **partit**, **tata**, **distingua**, **se mit**, **étreignit**, **s'arrêta**, **ferma**. Ils font avancer la narration et marquent une succession chronologique des faits. Nous avons identifié quatre adverbiaux dans le récit. L'absence d'autres indicateurs temporels est compensée par la suite des événements successifs au passé simple. Quelques verbes sont employés au passé simple comme une conséquence de leur contenu aspectuel. Le verbe « mettre » est inchoatif et perfectif, et l'emploi du passé simple est approprié : « il **se mit** à pleuvoir ». Les verbes : *garer*, *partir*, *tâter*, *distinguer*, *étreignir*, *s'arrêter* sont semelfactifs, et ils sont donc employés au passé simple : « Rafto **se gara** a Verftet », « un homme **partit** en hate », « Rafto **tâta** son revolver », « il **distingua** les dix metres du totem », Rafto **étreignit** son revolver », « il **s'arreta** », « **ferma** tres fort les yeux ».

La majorité de verbes au passé simple indiquent des faits successifs, qui coupent les événements exprimés par l'imparfait et marquent une inclusion temporelle. La juxtaposition d'un verbe au passé simple avec un verbe à l'imparfait exprimant une relation de concomitance n'est pas exclue dans le récit. Dans l'énoncé suivant : « Rafto **tâta** son revolver (...) au moment où il **passait** au niveau de la plage de Nordnes » il s'agit de deux actions parallèles et simultanées.

La perspective temporelle du récit est le passé, en conséquence il y a une concordance des temps dans le discours. Cela est évident seulement dans le cas du verbe « avoir » qui porte sur le futur mais qui est changé au conditionnel présent : « cela signifiait qu'il **aurait** un meilleur point de vue »

Tous les temps du passé sont bien représentés dans le récit, moins le plus-que-parfait qui a une seule occurrence. Cela est compréhensible, car la narration avance vers le futur.

Nous commentons ensuite la version anglaise du récit, du roman *The Snowman*, de Jo Nesbø, page 63.

“Rafto **parked** his car by Bergen shipyard. It **wasn't** the shortest route, but it **meant** he **would have** a better view of Nordnes when he **went** in. The big park **was** on an undulating terrain with well-trodden paths and hillocks of yellow, withered grass. The trees **pointed** with black gnarled fingers to heavy clouds sweeping in from the sea behind the island of Askøy. A man **hurried** away behind a nervy Rottweiler on a taut lead. Rafto **felt** the Smith&Wesson revolver in his coat pocket as he **strode** past Nordnes seawater pool: the empty white basin **looked** like an oversized bath by the water's edge.

Beyond the bend he **could make out** the ten-metre-high totem pole, a two-ton gift from Seattle on the occasion of Bergen's nine hundredth anniversary. He **could hear** his own breathing and the squelch of wet leaves beneath his shoes. It **started** to rain. Small, pin-like droplets **drove** into his face.

A solitary figure **stood** by the totem pole facing Rafto as if the person **had known** that Rafto **would come** from that direction and not the other end.

Rafto **squeezed** the revolver as he **walked** the last few steps. Two metres away, he **stopped**. **Pinched** his eyes against the rain. It **could not be** true.”

Le récit en anglais a beaucoup de similarités avec le texte original en norvégien. Les deux textes emploient largement le *preteritum*, respectivement le *simple past* pour marquer non seulement des actions accomplies, mais aussi des actions en déroulement.

Comme nous avons expliqué dans un chapitre antérieur, le *simple past* en anglais a une double fonction : de donner une vision globale ou intérieure d'un procès. On peut appliquer cela en norvégien aussi, où le *preteritum* peut aussi remplir ces fonctions comme le *simple past*. Mais il y a, premièrement, d'autres facteurs dans le texte en ce qui concerne le choix du *simple past*.

Nous avons souligné ci-dessus que le *simple past* favorise les procès d'état. En conséquence les verbes exprimant des sentiments, des perceptions ou une activité mentale sont employés au *simple past*, comme dans les énoncés suivants : « Rafto **felt** the Smith&Wesson revolver in his coat », « he **could make out** the ten-metre-high totem pole », « He **could hear** his own breathing ». Le verbe de position « stand » est aussi utilisé au *simple past* : « A solitary figure **stood** by the totem pole ». Comme précisé dans un chapitre antérieur, les verbes de position sont facilement employés au *simple past*.

La fonction principale du *simple past* dans le récit est narrative. Les événements sont présentés comme se déroulant sur un décor naturel: « Rafto **parked** his car », A man **hurried away** », « Les descriptions sur le paysage géographique sont aussi illustrées par des verbes au *simple past*: « it **wasn't** the shortest route, but it **meant** he **would have** a better view of Nordnes... », « the big park was on undulating terrain with well-trodden paths », « The trees **pointed** with black gnarled fingers », « the empty white basin **looked like** an oversized bath », "it **started** to rain", "Small, pin-like droplets **drove** into his face".

Le récit en anglais partage des traits communs avec le récit en français. En ce qui concerne la nature aspectuelle de certains verbes, il faut souligner que les verbes semelfactifs et la présence d'un verbe inchoatif dans le récit en français maintiennent le caractère aspectuel dans les deux langues. Ces verbes sont perfectifs, ils expriment une action courte (sauf les verbes inchoatifs qui envisagent le point initial d'une action). Il est donc évident qu'on a employé le *simple past*: **parked, went inn, hurried away, squeezed, stopped, pinched** et **started** (verbe inchoatif). Il est aussi normal d'employer le *simple past* dans une proposition subordonnée introduite par *when*, comme illustré dans l'exemple suivant : « **when** he went inn ». De plus, le verbe est semelfactif, comme déjà expliqué ci-dessus.

Il y a dans le récit deux propositions subordonnées introduites par le subordonnant *as* qui normalement est suivi par un verbe à aspect progressif et qui fait référence à une activité en développement. Or les énoncés suivants : « *as he strode past Nordnes seawater pool* », « *as he walked the last few steps* » utilisent le *simple past*. Cela est justifié par la présence des verbes semelfactifs qui imposent un aspect perfectif.

Comme une conclusion générale, nous avons remarqué que le *preteritum*, le passé simple et le *simple past* ont une fonction narrative dans les trois textes.

Comme mentionné avant, le *perfectum* et le *present perfect* manquent du récit, car il n'y a aucuns liens temporels avec le présent. Nous avons identifié et expliqué certaines similarités aspectuelles entre le texte français et anglais, comme par exemple l'emploi du passé simple et du *simple past* à cause des verbes semelfactifs.

13.4. Le roman *Eat, pray and love*, de Elizabeth Gilbert. Recit original et ses traductions en francais, roumain et norvegien. Application pratique.

Notre dernière application envisage un texte original en anglais, extrait du roman *Eat, pray and love*, de Elizabeth Gilbert, page 32-33. Nous analysons, de nouveau, les emplois temporels, et essayons de comparer les résultats avec les conclusions identifiées dans les textes traduits en français, en roumain et en norvégien.

« Every day I **called** my lawyer fourteen times-any news?-and every day she **assured** me that she **was doing** her best, that she **would phone** immediately if the deal **was signed**. The nervousness I **felt** during this time **was** something between waiting to be called into the principal's office and anticipating the results of a biopsy. I'd love to report that I **stayed** calm and Zen, but I **didn't**. Several nights, in waves of anger, I **beat** the life out of my couch with a softball bat. Most of the time I **was** just achingly depressed.

Meanwhile, David and I **had broken up** again. This time, it **seemed**, for good. Or maybe not-we **couldn't** totally **let** go of it. Often I **was** still overcome with a desire to sacrifice everything for the love of him. Other times, I **had** the quite opposite instinct-to put as many continents and oceans as possible between me and this guy, in hope of finding peace and heapiness.

I **had** lines in my face now, permanent incisions dug between my eyebrows, from crying and from worry. And in the middle of all that, a book that I'd **written** a few years earlier **was being published** in a paperback and I **had to go** on a small publicity tour. I **took** my friend, Iva with me for company. Iva is my age but **grew up** in Beirut, Lebanon. Which means that, while I **was playing** sports and auditioning for musicals in a Connecticut middle school, she **was cowering** in a bomb shelter five nights out of seven, trying not to die.”

Le récit commence par deux événements habituels, au *simple past*, dont la référence temporelle est introduite par l'adverbial “every day”. Il s'agit de deux actions à l'aspect itératif: “every day I called my lawyer (...) and every day she assured me (...)”. Le verbe à l'aspect progressif: “she was doing that” est employé au *past continuous*, car il s'agit d'une action habituelle qui est illimitée, et qui se prolonge dans le temps, dont la référence temporelle est incluse dans le texte d'une manière indirecte. Le *past continuous* transcrit le *present continuous* ici, dans un discours indirect, où les règles de concordance sont respectés : « she assured me that she was doing her best ». Il y a, dans le discours, trois autres occurrences au *past continuous*: « a book (...) was being published », « while I was playing sports (...) she was cowering in a bomb shelter (...). Le premier verbe au *past continuous* est employé à la voix passive. Il s'agit d'un futur proche (*is being published*), cela est compris du récit, la coordonnée temporelle est incluse dans le texte. L'emploi du *past continuous* est une conséquence d'application des règles de concordance. Les autres verbes au *past continuous* sont justifiés par la présence du subordonnant temporel « while » qui marque des événements passés, simultanés, en déroulement à un certain moment du passé.

Dans le discours il y a une subordonnée conditionnelle, introduite par « if », qui porte sur l'avenir : « she would phone immediately if the deal was signed ». L'emploi de « would » dans la proposition principale et *simple past* dans la subordonnée conditionnelle est, encore une fois, la conséquence du discours indirect. Toutes ces transformations sont régies par le verbe de la proposition principale « she assured ».

Bon nombre de verbes sont employés au *simple past*, temps qui reçoit une fonction narrative dans le récit, et qui présente une chaîne d'événements successifs : « The nervousness I felt (...) was something between waiting to be called into the principal's office and anticipating the results of a biopsy. I'd love to report that I stayed calm and Zen, but I didn't. Several nights (...) I beat the life out of my couch (...). Most of the time I was just achingly depressed

(...) This time, it seemed, for good. Or maybe not-we couldn't totally let go of it. Often I was still overcome (...). Other times, I had the quite opposite instinct (...).

I had lines in my face now (...). I took my friend, Iva with me (...). Iva (...) grew up in Beirut ». L'emploi du *simple past* ci-dessus est aussi justifié par d'autres facteurs grammaticaux: les verbes de sentiment (felt, stayed calm) et les verbes de perception (seemed) sont normalement utilisés au *simple past*. Cela est valable aussi pour le verbe « be » et le verbe « have » quand ils sont employés pour décrire des traits physiologiques (I had lines in my face) ou des émotions (I was (...) depressed, I was (...) overcome, I had the (...) opposite instinct). Le verbe « beat » (battre) est semelfactif, donc son emploi au *simple past* est approprié. De plus, le verbe est accompagné par l'adverbiale « several nights » qui indique un aspect itératif, il est donc nécessaire d'utiliser le *simple past*.

Le *present perfect* est aussi représenté dans le récit. Il y en a deux emplois: "Meanwhile, David and I had broken up again", "a book that I d written a few years earlier". Les deux verbes marquent des actions antérieures, par rapport au temps du discours, il est donc compréhensible qu'on a utilisé le *present perfect*. L'antériorité est premièrement indiquée par les adverbiaux : « meanwhile » et « a few years earlier ».

On remarque une telle variation temporelle dans ce texte, qui présente les pensées et les sentiments du personnage. L'histoire oscille entre plusieurs coordonnées passées. Les divers temps du passé contribuent à créer de divers rapports temporels entre les événements présentés. Il faut remarquer qu'il n'y a aucun verbe au *present perfect* et *present perfect continuous*, ce qui est en fait compréhensible, car aucun événement n'est lié au présent du locuteur.

Nous commentons, ensuite, la traduction française du récit présenté, extrait du roman *Mange, prie, aime* de Elizabeth Gilbert, page 55.

« J'**appelais** mon avocate quatorze fois par jour, tous les jours-« du nouveau ? »-, et chaque fois, elle m'**assurait** qu'elle **faisait** de son mieux, qu'elle m'**appellerait** sitôt l'arrangement signé. Ma nervosité durant cette attente **était** à situer entre celle que **provoque** une convocation dans le bureau du proviseur et celle qui **accompagne** l'anticipation des résultats d'une biopsie. J'**adorais** pouvoir dire que je **suis restée** calme et zen, mais loin s'en faut.

Plusieurs nuits, en proie à des accès de rage, j'**ai battu** à mort mon canapé avec une batte de softball. La plupart de temps, j'**étais** juste douloureusement à plat.

Sur ces entrefaites, David et moi **avons rompu** une fois de plus. Pour de bon, cette fois, **semblait-il**. Encore que... nous n'**arrivions** pas à tourner entièrement la page. Souvent, j'**étais** submergée par le désir de tout sacrifier à mon amour pour lui. D'autres fois, mon instinct me **dictait** une réaction presque opposée- mettre le plus de continents et d'océans possible entre ce type et moi, dans l'espoir de trouver la paix et le bonheur.

Des rides **marquaient** désormais mon visage-des sillons permanents **s'étaient creusés** entre mes sourcils, à force de pleurer et de me ronger les sangs.

Et au beau milieu de tout ça, voilà qu'un livre que j'**avais écrit** quelques années auparavant **venait de sortir** en poche et que je **devais** m'acquitter d'une petite tournée de promotion. J'**ai emmené** mon amie Iva pour me tenir compagnie. Iva a le même âge que moi, mais elle **a grandi** à Beyrouth. Ce qui *signifie* que pendant que je **faisais** du sport et **passais** des auditions pour les comédies musicales du club théâtre d'un collège du Connecticut, elle **passait** cinq nuits par semaine tapie dans un abri antibombes, en faisant de son mieux pour ne pas mourir. »

La version française a quelques caractéristiques en commun avec le texte original. On remarque qu'un bon nombre de verbes sont employés à l'imparfait : « J'appelais mon avocate quatorze fois par jour (...) chaque fois, elle m'assurait qu'elle faisait de son mieux (...) Ma nervosité (...) était (...) J'adorais (...) j' étais juste douloureusement à plat (...) semblait-il (...) nous n'arrivions pas à tourner entièrement la page (...) Souvent, j'étais submergée (...) d'autres fois mon instinct me dictait (...) Des rides marquaient désormais mon visage (...) je devais m'acquitter d'une petite tournée. L'emploi de l'imparfait a les mêmes justifications que l'emploi du *simple past*. Quelques verbes marquent des actions habituelles qui sont consolidées par la présence d'adverbiaux temporels appropriés (*quatorze fois par jour, chaque fois*), qui indiquent qu'il s'agit d'un aspect itératif : « J'appelais mon avocate quatorze fois par jour (...) chaque fois, elle m'assurait qu'elle faisait de son mieux ». Cela nous l' avons observé dans le texte original aussi. L'emploi de l'imparfait est aussi entraîné par les verbes de sentiment (*adorer*), les verbes de perception (*sembler*), le verbe « être » et « avoir » qui sont remplis pour décrire des sentiments et des émotions (« ma nervosité était (...) », « j' étais douloureusement à plat », « j' étais submergée »), et des traits physiologiques (« des rides marquaient désormais mon visage »)- des propriétés que le texte original possède aussi en anglais.

L'imparfait est aussi utilisé avec le subordonnant temporel « pendant que », subordonnant qui marque des événements simultanés, et en développement : « pendant que je faisais du sport et passais des auditions pour les comédies musicales (...) elle passait cinq nuits par semaine tapie dans un abri antibombes ». Ce trait nous avons identifié dans le texte original aussi.

Les adverbiaux « souvent » et « d'autre fois » marquent des procès itératifs, on utilise donc l'imparfait : « souvent, j'étais submergée (...) d'autres fois mon instinct me dictait ».

Un cas intéressant à discuter est l'emploi de l'imparfait dans la proposition suivante : « nous n'arrivions pas à tourner entièrement la page ». L'imparfait est employé notamment pour présenter une situation dans l'avenir, par rapport à un repère passé, qui est signalé ici d'une manière indirecte, comme étant inclus dans l'énoncé.

Le verbe à l'imparfait « venait de sortir » indique une future proche. L'imparfait est le résultat d'application des règles du discours indirect.

Quelques verbes sont employés au passé composé : « je suis restée calme et zen », « plusieurs nuits (...) j'ai battu (...) mon canapé », « j'ai emmené mon amie Iva pour me tenir compagnie », « elle a grandi à Beyrouth ». Le passé composé a une fonction narrative et marque des événements passés par rapport à un repère passé. C'est l'accomplissement des procès qui reçoit de l'importance ici.

Il y a, dans le récit, une proposition qui se distingue de la proposition originale en anglais.

L'énoncé suivant: «Meanwhile, David and I had broken up again “ est rendu en français par “Sur ces entrefaites, David et moi avons rompu une fois de plus ». La proposition en anglais utilise le *past perfect* pour souligner l'antériorité de l'événement par rapport aux autres faits passés du récit. L'emploi de l'adverbial « une fois de plus » accentue l'idée de l'antériorité, et le *past perfect* sert à marquer cela. Dans le texte traduit on utilise le passé composé pour marquer l'antériorité. Cela s'explique par la nature double du passé composé qui permet de marquer soit des événements passés, rapportés à un repère passé, soit des événements accomplis, liés au présent. Nous considérons que l'emploi du plus-que-parfait aurait été aussi possible, sans que le sens change : « David et moi avions rompu ».

Le plus-que-parfait a deux représentations dans le discours : « Des rides (...) s'étaient creusés entre mes sourcils », « livre que j'avais écrit quelques années auparavant ». Leur présence marque une antériorité par rapport au temps référentiel du discours. Le verbe « se creuser » indique le résultat d'une action antérieure, alors que le verbe « écrire » marque un événement

antérieur, qui est indiqué par l'adverbiale « quelques années auparavant ». Nous n'avons trouvé aucun emploi au *passé simple*. Ce temps est généralement utilisé pour marquer des événements qui se succèdent rapidement. Or aspectuellement, le récit n'a aucune situation où le passé simple pourrait être employé.

On remarque beaucoup de similarités aspectuelles et temporelles entre le texte original en anglais et la traduction en français.

Nous abordons, ensuite, la version en roumain du récit présenté, extrait du roman *Mananca, roaga-te si iubeste*, de Elizabeth Gilbert, page 38-39.

" Îmi **sunam** zilnic avocata-cam de paisprezece ori-cu aceeași întrebare pe buze : Ceva nou ? De fiecare dată **mă asigură** că face tot ce **se putea** face și că **avea să mă sune** imediat ce se semna acordul de partaj. **Mă simțeam** de parcă **aș fi așteptat** în același timp rezultatul unei biopsii și o morală mare din partea dirigintei. **Mi-ar fi plăcut** să mă laud cu faptul că **am făcut față** situației cu un calm demn de un călugăr budist. Dar **n-a fost** așa. **Aveam să petrec** câteva nopți luptându-mă cu accese de furie, în timpul cărora **foloseam** o bătă de baseball ca să-mi snopesc în bătaie canapeaua. În rest, **mă simțeam** deprimată până la durere fizică. Între timp, **mă despărțisem** din nou de David. Definitiv. Deși ...parcă nu **eram** în stare să spunem adio. De multe ori **mă copleșea** dorința de a sacrifica orice de dragul lui. Alteori **simțeam** exact contrariul, **voiam** să pun între noi continente și oceane, în speranța că așa aș reuși să-mi găsesc liniștea și fericirea.

Deja **aveam** riduri adânci pe față, ca niște semne pe care plânsul și grijile mi le **săpaseră** între sprâncene.

Dar, în plină nebunie, mi **s-a republicat** o carte mai veche și **a trebuit** să plec într-un mic turneu de promovare. **Am luat-o** cu mine și pe Iva. Iva e de-o vârstă cu mine, dar **a copilărit** în Beirut. În timp ce eu **faceam** sport și **mergeam** la audiții pentru piesele puse în scenă la un gimnaziu oarecare din Connecticut, ea **tremura** cinci nopți din șapte într-un adăpost antibombardament, sperând să supraviețuiască".

Dans la traduction roumaine il figure beaucoup de verbes à l'imparfait. Sous cet aspect le texte ressemble à la version française, mais il y a aussi quelques différences.

L'*imperfectul* a des fonctions variées dans le discours : il denote des actions habituelles (« îmi sunam zilnic avocata », «De fiecare dată mă asigură că face tot ce se putea face », «foloseam o bătă de baseball ca să-mi snopesc în bătaie canapeaua), dont la référence

temporelle est marquée par les adverbiaux *zilnic* (chaque jour), *de fiecare dată* (chaque fois), *în timpul nopților* (pendant les nuits). Quelques verbes de sentiment sont employés aussi à l'*imperfect* pour rendre des émotions : « Mă simțeam de parcă aș fi așteptat în același timp rezultatul unei biopsii (...)”, „mă simțeam deprimată până la durere fizică”, „parcă nu eram în stare să spunem adio”, „mă copleșea dorința de a sacrifica orice de dragul lui”, „Alteori simțeam exact contrariul, voiam să pun între noi continente și oceane”. Les traits physiologiques sont aussi marqués par un verbe à l'*imperfect* : « aveam riduri adânci pe față”. L'*imperfectul* est aussi utilisé pour marquer deux actions simultanées, réunies par le subordonnant temporel „în timp ce” (pendant que): „în timp ce eu faceam sport și mergeam la audiții (...), ea tremura (...)”. Tous les emplois ci-dessus caractérisent l'imparfait dans la version française aussi.

Quant au *perfectul compus* (passé composé) il y en a six emplois dans le discours: am făcut față, a fost, s-a republicat, a trebuit, am luat, a copilărit. Certains correspondent aux verbes qui sont employés au passé composé en français : je suis restée (am făcut față), j'ai emmené (am luat), elle a grandi (a copilărit). Tous les verbes au *perfectul compus* expriment des événements de premier plan. Ils sont présentés chronologiquement et contribuent à créer du dynamisme dans le discours. Ces verbes n'ont pas une référence temporelle directe, mais cela est inclus dans le récit.

Il y a seulement un emploi au *mai mult ca perfectul* : săpasera. Il correspond au plus-que-parfait en français: s'étaient creusés, et son emploi marque le résultat d'une action antérieure passée, de la même façon qu'en français.

Il y a, dans le texte, d'autres emplois temporels, qui n'appartiennent pas à l'indicatif ou à la sphère du passé. Pour raison nous évitons à les commenter.

De la même manière qu'en français, nous n'avons identifié aucun emploi au *perfectul simplu*.

Nous avons remarqué beaucoup de similarités entre la version française et le texte en roumain. Par rapport au texte en anglais, il faut remarquer que le récit original utilise beaucoup de verbes au *simple past*, temps qui a une vision double des événements (intérieur et extérieur), il est donc évident qu'en roumain on a utilisé le *perfectul compus* et l'*imperfectul* pour les situations où on a employé le *simple past*, alors qu'en français on a employé le passé composé, respectivement l'imparfait.

Nous abordons, ensuite, la traduction en norvégien du récit présenté, extrait du roman *Spis elsk Lev* d'Elizabeth Gilbert, page 42-43.

« Jeg **ringte** advokaten min minst fjorten ganger om dagen-Noe nytt?- og hver dag **forsikret** hun meg om at hun **gjorde** det hun kunne, at hun **ville ringe** umiddelbart etter at han **hadde undertegnet** avtalen. Den nervøsiteten jeg **følte** i den tiden, **var** en mellomting mellom å gå og vente på å bli kalt inn til rektor og å gå og vente på svar på en biopsi. Jeg **skulle** gjerne **ha kunnet berette** at jeg **forble** rolig og zen, men jeg **var** ikke det. Flere netter **dundret** jeg løs på sofaen min med et balltre mens bølger av raseri **raste** gjennom meg. For det meste **var** jeg bare smertelig deprimert.

I mellomtiden **hadde** David og jeg nok en gang **gjort** det slutt. Denne gangen for godt, **virket** det som. Eller kanskje ikke- vi **kunne** visst ikke **slippe** helt. Jeg **ble** ofte overmannet av følelsen av å ville ofre alt for kjærligheten til ham. Andre ganger **hadde** jeg den motsatte reaksjonen- jeg **ønsket** å legge så mange kontinenter og hav som mulig mellom meg og denne fyren, i håp om å kunne finne fred og lykke.

Ansiktet mitt **var** fult av linjer, permanente streker som var skåret inn mellom øyenbrynene mine etter all den engstelige gråten.

Og midt oppi alt dette **ble** en bok som jeg **hadde skrevet** noen år tidligere, utgitt i paperback, og jeg **måtte** ut på en liten PR-tur. Jeg **tok** med meg min venninne Iva for å ha litt selskap. Iva er like gammel som meg, men hun **vokste** opp i Beirut i Libanon. Noe som betyr at mens jeg **drev** med idrett og **gikk** på audition på musikalene på en ungdomsskole i Connecticut, **krøkte** hun seg sammen i et bomberom fem av sju netter og **prøvde** å ikke dø.”

Le récit en norvégien est plein de verbes au *preteritum*. Ce temps recouvre les fonctions du *simple past* du texte original. Il a premièrement une fonction narrative, de faire avancer le texte, mais il est utilisé aussi pour décrire les sentiments de la locutrice. Les adverbiaux ont une importance significative dans le récit. Ensemble avec le *preteritum*, ils contribuent sémantiquement à maintenir la cohérence entre les diverses propositions du texte. La présence des adverbiaux est donc nécessaire pour la structure temporelle de la narration. Les adverbiaux qui figurent dans le texte sont: *om dagen, hver dag, umiddelbart, i den tiden, flere netter, denne gangen, ofte, andre ganger, midt opp i all dette*. Ils accompagnent les verbes au *preteritum*: ” jeg ringte (...) om dagen », « hver dag forsikret hun meg om at hun gjorde det hun kunne », ” hun ville ringe umiddelbart”, ” Den nervøsiteten jeg følte i den tiden”, ”Flere netter dundret jeg løs på sofaen min”, ” Andre ganger hadde jeg den motsatte reaksjonen”, ”

midt oppi alt dette ble en bok (...) utgitt i paperback”. Tous ces événements sont présentés chronologiquement, les adverbiaux permettent le déplacement de l’action.

D’ autres verbes au *preteritum* illustrent des émotions, des sentiments que la locutrice a vécu.” Den nervøsiteten jeg følte i den tiden, var en mellomting (...), ” Jeg skulle gjerne ha kunnet berette at jeg forble rolig og zen, men jeg var ikke det”, ” bølger av raseri raste gjennom meg”, ” For det meste var jeg bare smertelig deprimert”, ” Jeg ble ofte overmannet av følelsen av å ville ofre alt for kjærligheten til ham”, ” Andre ganger hadde jeg den motsatte reaksjonen- jeg ønsket å legge så mange kontinenter og hav som mulig mellom meg og denne fyren”. On peut remarquer que ces énoncés contenant des verbes de sentiments ont souvent une référence temporelle qui marque l’évolution de ces sentiments en temps: *i den tiden, for det meste, ofte, andre ganger*.

Quelques actions sont présentées comme simultanées. L’utilisation du subordonnant temporel *mens* (pendant que) fait possible cela: « Flere netter dundret jeg løs på sofaen min med et balltre mens bølger av raseri raste gjennom meg”, ” mens jeg drev med idrett og gikk på audition på musikal på en ungdomsskole i Connecticut, krøkte hun seg sammen i et bomberom fem av sju netter og prøvde å ikke dø.”

L’antériorité par rapport au temps du discours est marquée par des verbes au *preteritum perfectum*: ”etter at han hadde undertegnet avtalen”, ”I mellomtiden hadde David og jeg nok en gang gjort det slutt”, ” en bok som jeg hadde skrevet noen år tidligere”. L’emploi de ce temps est justifié par la présence d’adverbiaux temporels (*noen år tidligere*), de subordonnants temporels (*etter at*) et d’adverbiaux temporels (*i mellomtiden*) suivi par des verbes qui expriment un résultat (*å gjøre det slut*).

Il n’y a aucun verbe au *perfectum* dans le récit, car aucun événement n’est lié au moment présent. On note qu’il y a beaucoup de similarités entre ce texte et le texte original quant à la perspective temporelle. Les relations d’antériorité, inclusion et simultanéité sont marquées à l’aide des verbes au *simple past/preteritum* dans les deux langues.

Comme une conclusion générale, nous avons observé des tendances similaires entre le texte original anglais et la traduction norvégienne, et beaucoup de ressemblances entre la version française et la version roumaine.

14. CONCLUSION.

Dans notre approche intralinguistique, nous avons essayé de comprendre d'abord les relations temporelles qui caractérisent le système temporel français. Nous avons choisi le domaine du passé en sa diversité. Nous avons organisé notre travail autour des temps du passé en français, en même temps cherchant à comprendre la complexité du passé comme univers linguistique. Pour cette raison nous avons abordé en profondeur tous les éléments qui définissent le domaine du passé : la notion d'aspect, le rôle des adverbiaux à l'intérieur d'une narration, les changements déclenchés par un verbe passé dans un discours indirect, les valeurs modales de certains verbes employés au passé. Le français a constitué la langue principale de référence.

Notre objectif a été premièrement de développer une conscience métalinguistique qui nous a permis de mettre en parallèle quatre langues dont nous avons une très bonne connaissance de la grammaire, comme résultat d'une formation scolaire. Nous nous sommes préoccupées aussi de délimiter les éventuels traits communs entre le français et l'anglais, entre le français et le roumain, entre le français et le norvégien, tant bien que les potentielles sphères distinctes. L'approche a été ambitieuse, impliquant quatre langues de recherche, mais il a été hautement intéressant de rapporter toutes les situations linguistiques au français à d'autres langues de référence. Cela nous a permis de catégoriser les quatre langues, de réfléchir en profondeur sur divers facteurs linguistiques, d'approfondir le domaine du passé d'une manière originale. Notre curiosité n'a pas reposé seulement sur une comparaison théorique complexe-but que nous sentons avoir atteint complètement. Nous avons aussi essayé d'appliquer les résultats dans une partie empirique, qui a consisté de comparer un texte original écrit en français, en anglais et en norvégien avec les traductions dans toutes les autres langues. Malheureusement le roumain n'est pas représenté dans un texte original, mais elle est commentée dans les traductions. Trouver un roman original, représentatif, qui a été traduit dans toutes les quatre langues, s'est avéré être une tâche difficile. Cela explique notre choix de trois romans originaux.

Si dans la partie théorique le centre d'intérêt a été fondé sur une comparaison théorique du roumain, de l'anglais et du norvégien par rapport au français en ce qui concerne la temporalité et tous ses éléments adjacents, nous avons considéré important de choisir, dans la partie pratique-empirique, trois romans originaux et leurs traductions dans les langues de référence. L'idée originale a été de trouver des romans appartenant à la même époque et au même genre. Ultérieurement, nous avons seulement gardé la même époque pour les romans choisis, mais

nous avons varié le genre littéraire. Nous avons fait ce choix pour éviter une possible monotonie, car il s'agit en tout de neuf textes (en original et en traduction) et nous considérons que notre option pour un roman philosophique et deux romans a été une bonne idée.

Nous avions espéré pouvoir appliquer l'appareil théorique sur la totalité des textes étudiés. Cela s'est avéré irréalisable. Quoique le critère principal de sélection ait visé la variété temporelle et aspectuelle, la présence des adverbiaux et préféablement la présence aussi de facteurs supplémentaires (comme le discours indirect, la modalité), il a été impossible de couvrir toutes les théories que notre travail a lancé. Mais cela est compréhensible, car notre étude est complexe d'un point de vu théorique. Nous considérons que les textes choisis sont représentatifs et réussissent à vérifier la plupart des idées lancées.

Ce qui manque dans nos textes ce sont des exemples sur la modalité. Le discours indirect est représenté, mais il y en a peu d'exemples. Quant à la temporalité, elle est caractérisée par la variation, mais il arrive qu'un texte original au passé échappe à certains temps du passé. Il est important de souligner que nous avons appliqué la majorité des idées sur les textes extraits et que nous également abordés de divers angles théorétiques. Les commentaires ont envisagé chaque langue par rapport au texte original, mais nous avons accordé un intérêt supplémentaire au français, soit en texte original soit en texte traduit, le français étant la langue principale de notre mémoire.

Les textes originaux et les textes traduits nous ont donné la possibilité de vérifier les théories formulées dans la partie théorique. Nous avons trouvé beaucoup de similarités entre le français et l'anglais, d'un point de vu aspectuel, et nous avons démontré cela dans les textes comparés. Il a été intéressant de trouver que le français et l'anglais ont un système aspectuel ressemblant, malgré leur appartenance à deux groupes de langue opposés (latin et germanique). D'un autre côté, nous avons trouvé énormément beaucoup de similarités entre le français et le roumain. Cela ne nous surprend pas, car toutes les deux langues sont d'origine latine, mais nous n'avons pas été conscientes que certaines particularités du français, comme par exemple l'importance du passé simple à l'écrit est un trait de la langue roumaine moderne aussi. Quant au norvégien, la comparaison avec le français n'a pas été facile, car les deux langues sont très différentes. Nous avons trouvé beaucoup de différences entre elles mais aussi quelques traits aspectuels communs en ce qui concerne, par exemple, l'aspect itératif,

l'aspect inchoatif et égressif. Les deux langues partagent aussi la qualité de mettre les adverbiaux en valeur. Les adverbiaux ont, évidemment, une importance majeure dans toutes les langues étudiées, et nous avons montré cela tout au long de notre étude.

D'un point de vue temporel, le norvégien est très similaire avec l'anglais en ce qui concerne l'aspect perfectif, et nous avons identifié un bon nombre de situations similaires dans les textes comparés. À un niveau aspectuel, le norvégien et l'anglais partagent les similarités que nous avons mentionnées entre le norvégien et le français.

À la fin de ce projet, nous considérons avoir réussi à réaliser ce que nous nous sommes proposées au début du projet : étudier la diversification linguistique de quatre langues en profondeur, examiner les particularités de chaque langue en contraste, éviter la monotonie, essayer de comprendre l'essence de chaque système temporel, appliquer les théories dans une étude complexe avec des orientations empiriques.

BIBLIOGRAPHIE :

Ayoun, D., Salaberry M. R. (2005): *Tense and Aspect in Romance Languages*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Baciu, I. (1978): *Precis De Grammaire Roumaine*, Lyon : Editions L'Hermès.

Binnick, R.I. (1991): *Time and the Verb*, New York Oxford: Oxford University Press.

Barcello, G. J., Bres, J. (2006) : *L'essentiel français. Les temps de l'indicatif en français*, Paris : Ophrys.

Chuquet, H.; Paillard, M. (1989): *Approche linguistique des problèmes de traduction: anglais-français: français-anglais*, Paris: Ophrys.

Corblin, F., de Swart, H. (2004): *Handbook of French Semantics*, Stanford: CSLI PUBLICATIONS.

Doca, G. (1995) : *Acquisition Grammar of Romanian*, Bucuresti : Editura Didactica si Pedagogica, R.A.

Engel, D.M. (2002) : Les nouveaux temps du passé. In Labeau, E. ; Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 1-13.

Facques, B. (2002): Passé composé, imparfait et présent dans les récits journalistiques: des alternances aux ruptures temporelles. In Labeau, E. ;

Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 105-133.

Golden A., Donald, K.M., Ryen, E (2008). *Norsk som fremmedspråk* , Oslo : Universitetsforlaget

Godard, D. (2003): *Les langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris: CNRS EDITIONS.

Gosselin L. (1996): *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain -la- Neuve: Duculot

Labeau, E., Larrivé, P. (2002) : *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 1-133.

Labelle, F. (2002): Point de vue et aspect en français et en anglais. In Labeau, E. ; Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 71-75.

Matte, J. E. (1992) : *Structures de la Pensée. Modes/Temps/Aspects/Modes de Procès en anglais et en français*, New York : Peter Lang Publishing, Inc.

Wilmet, M. (1976). *Études de morpho-syntaxe verbale*, Paris : Klincksieck.

Molendijk, A. (2002) : La structuration logico-temporelle du texte : le passé simple et l'imparfait du français. In Labeau, E. ; Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 91-104.

Rideout, D.L (2002) : L'opposition perfectif/imperfectif dans le passé français. In Labeau, E. ; Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 15-29.

Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul R. (2004): *Grammaire méthodique du français*, Paris : Quadrige/ PUF.

Ritz, M. E (2002): The semantics of the passé composé in contemporary French: towards a unified representation. In Labeau, E. ; Larrivée, P. *Les temps du passé français et leur enseignement*, Amsterdam-New York : Rodopi, 31-50.

Sandberg, V. (1997) : *Temps et traduction. Étude contrastive des temps de l'indicatif du français et du suédois*, Lund : Lund University Press.

Smith, C. S. (1991): *The Parameter of Aspect*, Dordrecht/Boston/London: Kluwer Academic Publishers.

Thomson, A.J.; Martinet, A. V. (1986): *A Practical English Grammar*, Oxford: University Press.

Vet, C. (1980): *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain : Essai de sémantique formelle*, Genève : Librairie Droz.

<http://fr.wikipedia.org>

<http://books.google.no/books>

<http://ebooks.unibuc.ro>

<http://www.culturasicomunicare.com>

Romans :

Gilbert, E. (2006): *Eat, pray, love. One Woman's Search for Everything*, London Berlin New York: Bloomsbury Publishing Plc.

Gilbert, E. (2008): *Mange, prie, aime*. Traduit de l'anglais par Christine Barbaste, Paris : Calmann-Lévy.

Gilbert, E. (2008): *Spis Elsk Lev. En personlig reise gjennom Italia, India og Indonesia*. Oversatt av Gry Wastvedt, Oslo: Cappelen Damm AS.

Gilbert, E. (2008): *mananca, roaga-te, iubeste*. Traducere din engleza de Alexandra Ghita, Bucuresti : Humanitas.

Foucault, M. (2005) : *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2002): *The order of things. An archaeology of the human sciences*. English translation ©1970 Tavistock/Routledge, London and New York: Routledge Classics.

Foucault, M. (2008): *Cuvintele si lucrurile*. Traducere din limba franceza de Bogdan Ghiu si Mircea Vasilescu, Bucuresti : RAO.

Foucault, M. (1996): *Tingenes orden. En arkeologisk undersøkelse av vitenskapene om mennesket*. Oversatt av Knut Ove Eliassen, Oslo: Aventura.

Nesbø, J. (2010): *Snømannen*, Oslo: Aschehoug & Co.

Nesbø, J. (2008): *Le bonhomme de neige*. Traduit du norvégien par Alex Fouillet, Paris : Gallimard

Nesbø, Jo. (2010): *The snowman*. Translated from the Norwegian by Don Bartlett, London: Vintage Books.